

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	10	INFRASTRUCTURE	11	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02
EDUCATION	15	SOCIAL	06	TRANSPORT	04
ADMINISTRATION	21	ECONOMIE	11	RURAL	19

N° 2819

30 Mai 2023

30 May 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	017/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	DECISIONN°017/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 29 MAI 2023PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

2

Reference	10/D/F/F.33/CKKEM/MO/2023 Lire
Titre/objet	DECISION 10/D/F/F.33/CKKEM/MO/2023 DU 22 MAI 2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 03/AONO/CKKEM/CIPIVI-TBEC/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DANS L'ARRONDISSEMENT DE KEKEM ; DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.MAITRE D'OUVRAGE ET AUTORITE CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KÉKEMFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2023
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

3

Reference	011/C/C-AKGA/SG/2023 Lire
Titre/objet	DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR A ESSANG-NDIBI (LOT 3) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

4

Reference	018/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	DECISIONN°018/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 29 MAI 2023PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

5

Reference	07/D/C-AKGA/SG/2023 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AGRICOLE A BONDI (LOT 1), EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	006/ D/C-DZENG/SG/2023 Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°006/AONO/C-DZENG/CIPM/2023 DU 20/03/2023 POUR POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR ATEGA-CHEFFERIE MEKOM-CARREFOUR AYAN (10KM), ARRONDISSEMENT DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

7

Reference	006/C/AONO/C-DZG/SG/2023 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°006/AONO/C-DZENG/CIPM/2023 DU 20/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR ATEGA-CHEFFERIE MEKOM-CARREFOUR AYAN (10KM), ARRONDISSEMENT DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

8

Reference	08/C/C-AKGA/SG/2023 Lire
Titre/objet	DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR A ZALOM (LOT 4) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

9

Reference	N°017/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°017/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 DU 18 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 DU 03 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) ENTREPOT A ZIMADO DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME NORD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

10

Reference	N/A Lire
Titre/objet	RESULTAT DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2023 DU 24 AVRIL 2023RELATIF A LA CONSTITUTION D'EQUIPES D'EXPERTS DEVANT CONDUIRE L'EVALUATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICSSUIVANT LA METHODOLOGIE MAPS II
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

11

Reference	000763/D/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA Lire
Titre/objet	DECISION N°000763/D/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA DU 26 MAI 2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉHABILITATION DES RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET HYDRAULIQUES BÂTIMENT ANNEXE DU MINFOPRA DE DRAGAGES.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	05/DEC/C BAH/SG/ST/2023 Lire
Titre/objet	DECISION N°05/DEC/C BAH/SG/ST/2023 DU 08/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-BAH/SG/ST/CIPM TBEC/2023 DU 05/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 30 BOUTIQUES AU CENTRE COMMERCIAL DE LA VILLE DE BAHAM, DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, REGION DE L'OUEST
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

13

Reference	004/DC/CMBMO/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/CMBMO/CIPM/2021 DU 21/05/2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A LA MAIRIE DE MBANKOMO DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU AKONO, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	30-06-2023

14

Reference	006/DM/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°006/DM/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004 AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NGOUETOU (INTER N°15)-VILLAGE PIONNIER (6 KM) AVEC POSE DE BUSES, DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

15

Reference	006/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004 AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NGOUETOU (INTER N°15)-VILLAGE PIONNIER (6 KM) AVEC POSE DE BUSES, DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

16

Reference	004/AONO/CMBMO/SG/SEF/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CMBMO/SG/SEF/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023 , EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS DE SERVICE DE L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE02 LOTS.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	27-06-2023

17

Reference	D/1/22/106/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° D/1/22/106/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	004/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001 AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE YOKO DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

19

Reference	006/C/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 du 29/05/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/C/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 DU 29/05/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C/SP/CRPM-LT/2023 DU 12 AVRIL 2023, RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN HANGAR ET DE LA FOURNITURE DE BANCS ATTELES A LA DELEGATION REGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET LA REFORME ADMINISTRATIVE POUR LE LITTORAL.MAITRE D'OUVRAGE : LE DELEGUE REGIONAL DU MINFOPRA-LTFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2023.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

20

Reference	058/023v01.5/CDENO/AD/CITB Lire
Titre/objet	PUBLIC NOTICE NO.058/023V01.5/CDENO/AD/CITB OF 26/05/2023 THE ADMINISTRATIVE DIRECTOR OF THE NORTH WEST LIVESTOCK DEVELOPMENT FUND (CDENO), CONTRACTING AUTHORITY HEREBY MAKES PUBLIC BELOW THE RESULTS OF THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 001/ONIT/CDENO/CITB/2023 OF 07/03/2023 FOR THE SUPPLY OF FERTILE EGGS TO CDENO IN 3 LOTS AS FOLLOWS:
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

21

Reference	004/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 du 27/04/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 DU 27/04/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/SP/CRPM-LT/2023 DU 30 MARS 2023, RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A, LA DELEGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LE LITTORAL (DREFOP-LT).MAITRE D'OUVRAGE : LE DELEGUE REGIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LE LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2023.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

22

Reference	005/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 du 09/05/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 DU 09/05/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C/SP/CRPM-LT/2023 DU 11 AVRIL 2023, RELATIVE A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENT A LA DELEGATION REGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET LA REFORME ADMINISTRATIVE POUR LE LITTORAL (DRMINFOPRA-LT).MAITRE D'OUVRAGE : LE DELEGUE REGIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE ET LA REFORME ADMINISTRATIVE POUR LE LITTORAL (DRMINFOPRA-LT).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2023.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference	11/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 11/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2023 DU 29/05/2023 RELATIVE A LA LIVRAISON DES EQUIPEMENTS EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LOUGGA-TAPPADI DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAQUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	22-06-2023

24

Reference	000762/D/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA Lire
Titre/objet	DECISION N° 000762/D/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA DU 26 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CRÉATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE PHYSIQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE AU MINFOPRA (TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU LOCAL).
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

25

Reference	03/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 03/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2023 DU 25/05/2023 RELATIVE A LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE VERT A L'HOTEL DE VILLE DE MARTAP DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAQUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	19-06-2023

26

Reference	011./D/C-AKGA/SG/2023 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AGRICOLE A MBIELE (LOT 2), EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

27

Reference	001/DC/Cmbmo/CiPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CMBMO/CIPM/2023 DU.....JANVIER 2023, POUR L'ÉQUIPEMENT DES CPFF DE LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINPROFF (BIP), EXERCICE 2023
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	30-06-2023

28

Reference	002/AONO/CMBMO/SEF/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CMBMO/SEF/CIPM/2023 DU ____/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE PLATEFORME ET CONSTRUCTION DE QUAI D'EMBARQUEMENT DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	27-06-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [003/DM/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N°003/DM/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM-YOKO/2023 DU 31 MARS 2023 POUR L'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE AU NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO ET L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA TRAVERSEE URBAINE DE LA VILLE DE YOKO, COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE : LOT 1: EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MT/BT DANS LE NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO (900M) LOT 2 : ECLAIRAGE PUBLIC DE LA TRAVERSEE URBAINE DE LA VILLE DE YOKO

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

30

Reference [002/DC/Cmbmo/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CMBMO/CIPM/2023 DU.....AVRIL 2023, POUR L'EQUIPEMENT DES CENTRES D'ALPHABETISATION FONCTIONNELS EN MATERIEL D'ALPHABETISATION DE LA COMMUNE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB (BIP), EXERCICE 2023

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 30-06-2023

31

Reference [004/AONO/CRA/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CRA/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES REGIONALES DANS LA REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : MINTP - FONDS ROUTIER, PROGRAMME 2023. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 24-05-2023

32

Reference [003/ONCDQ/C.BGO/CIPM/AG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

OPINION OF OPENED NATIONAL CONSULTATION FOR A DEMAND OF QUOTATION N°003/ONCDQ/C.BOGO/CIPM/AG/2023 OF THE 16/05/2023LAUNCHED FOR THE SUPPLY OF DIDACTICS EQUIPMENTS IN PUBLIC PRIMARY SCHOOLS OF BOGO SUBDIVISION COUNCIL, DIAMARE DIVISION,FAR NORTH REGION

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 05-06-2023

33

Reference [007/AONO/RC/CMBMO/SG/SEF](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/RC/CMBMO/SG/SEF DU 26 MAI POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES DE LA COMMUNE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.LOT 1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE ESSANYAN (VILLAGE) - CARREFOUR EBEBE I (CHEFFERIE)-RIVIERE LOMGO (LIMITE NYONG EKELLE).LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DALOT DE 2,00X1, 50X7M SUR LA RIVIERE NDAZOA SUR LE TRONCON DE ROUTE INTER RN3(ENKOE)-CARREFOUR ONGOTLOT 3 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE LYCEE BILINGUE-CARREFOUR ROGER MILLA

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 27-06-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

34

Reference	00080/E/2/AONO/MINH DU/CCCM-BEC/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00080/E/2/AONO/MINH DU/CCCM-BEC/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (8) IMMEUBLES DES LOGEMENTS SOCIAUX A YAOUNDE ET DOUALA EN QUATRE LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2023.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	23-06-2023

35

Reference	008/ONIT/GOV/SG/RTB/2023 of 24/05/2023 Lire
Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°008/ONIT/GOV/SG/RTB/2023 OF 24/05/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A DEFINITIVE REINFORCED CONCRETE BRIDGE OF SPAN 45ML AT PK 24+800 ON THE SECTION OF THE COMMUNAL ROAD MBIAME -LIP-LIMITE NW/OU ,BUI DIVISION IN THE NORTH-WEST REGION (PHASE 1) BY EMERGENCY PROCEDURE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	17-06-2023

36

Reference	06/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	COMMUNIQUEN°06/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU29 MAI 2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

37

Reference	05/C/C-AKGA/SG/2023 Lire
Titre/objet	DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 23/03/2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A AKONOLINGA-VILLE(BIS), EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

38

Reference	004/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°005/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 28 FÉVRIER 2023 POUR LA MAINTENANCE ET L'EXPLOITATION DE L'UNITE DE PRODUCTION D'OXYGENE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

39

Reference	006/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004 AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NGOUETOU (INTER N°15)-VILLAGE PIONNIER (6 KM) AVEC POSE DE BUSES, DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

40

Reference	D1/22/107 /C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMa Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE D1/22/107 /C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

41

Reference	006/C/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/cbc Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/C/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'INFRACTUEUSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL ET MOBILIER DANS LES CHAMBRES V.I.PA L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

42

Reference	055/CDENO/AD/CITB/2023 of 24/05/2023 Lire
Titre/objet	DECISION NO. 055/CDENO/AD/CITB/2023 OF 24/05/2023 BEARING ON THE SUSPENSION OF THE PROCEDURES FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERS NO. 002, 003/ONIT/CDENO/CITB/2023 OF 14/02/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A MULTIPURPOSE FEED STORE/WAREHOUSE IN CDENO AND THE SUPPLY OF OFFICE EQUIPMENT /FURNITURE TO CDENO.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

43

Reference	N°018/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°018/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 DU 18 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 DU 03 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CHAMBRE FROIDE A ZIMADO DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME NORD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

44

Reference	001/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 04 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 001 /DC/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR L'EQUIPEMENT DU RESTAURANT ECOLOGIQUE DE WAIKOU, COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

45

Reference	08/AONO/CMTP/SG/ST/CIPM/2023 DU 29/05/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/CMTP/SG/ST/CIPM/2023 DU 29/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A LOUGGUERE-BALI DANS LACOMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DEL'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : EXERCICE 2023.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-06-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

46

Reference	005 /AONO/C.MBK/SG/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 /AONO/C.MBK/SG/CIPM/2023 DU 26 /05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DES PISTES AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE EN DEUX LOTS.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	27-06-2023

47

Reference	06/AONO/C.MTP/SG/ST/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/C.MTP/SG/ST/CIPM/2023 DU 26/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION : LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A BALISSA ;LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A NGOTANGA ;LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH AU CSI DE LOUGGA TAPPADI DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	26-05-2023

48

Reference	04/AONO/C.MTP/SG/ST/CIPM/202 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/C.MTP/SG/ST/CIPM/202 DU 26/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MARTAP, REPARTIS EN DEUX (02) LOTS :- LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE HORE-MAYANGA;- LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE ZARIA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	20-06-2023

49

Reference	03/AONO/CFC/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES LOCAUX DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	20-06-2023

50

Reference	001/DC/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 29/05/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N°001/DC/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 29/05/2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	19-06-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

51	Reference	01/AONO/CRAD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/CRAD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE DE TYPE R+1 (MPI) ET CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU D'EAU (MP2) DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE : LYCEE DE BURKINA NGAOUNDERE 1ER (VINA), LYCEE CLASSIQUE DE MEIGANGA (MBERE) ET LYCEE TECHNIQUE DE TIGNERE (FARO ET DEO), REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-06-2023

52	Reference	009/AONO/C.AM/CIPM-PCCM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C.AM/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 08 MAI 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION VINGT (20) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	26-06-2023

53	Reference	008/AONO/C-ABONG-MBANG/CIPM-PCCM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/C-ABONG-MBANG/CIPM-PCCM/2023 DU 08 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT (20) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	01-06-2023

54	Reference	008./D/C-AKGA/SG/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AGRICOLE A ZALOM (LOT 4), EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

55	Reference	002/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CRAD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE DE TYPE R+1 (MPI) ET CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU D'EAU (MP2) DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE : LYCEE TECHNIQUE DE NGAOUNDAL (DJEREM), CES DE RIBAO (MAYO BANYO) ET CES DE SABONGARI - BANYO (MAYO BANYO), REGION DE L'ADAMAOUA. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-06-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

56

Reference	10/AONO/CMTP/SG/ST/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/CMTP/SG/ST/CIPM/2023 DU 29/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A MANDOUROU DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	22-06-2023

57

Reference	006/AONO/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT/2023 DU 23 / 03 /2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE DIGUE SUR LE TRONCON METET CENTRE-ABOUT DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	23-06-2023

58

Reference	002/DC/C.MYSSI/SIGAMP/CIPM-C.MYSSI/2023 DU 26 AVRI Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C.MYSSI/SIGAMP/CIPM-C.MYSSI/2023 DU 26 AVRIL 2023, RELATIVE A LA FOURNITURE EN EQUIPEMENT ET MOBILIER DE BUREAU AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE MEYOMESSI DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP MINJEC - EXERCICE 2023 ;
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	06-06-2102

59

Reference	05/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/C-MTP/ SG/ST/CIPM/2023 DU 26/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOUGGATAPPADI DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	20-06-2023

60

Reference	03/DC/CMBMO/SG/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONN°03/DC/CMBMO/SG/CIPM/2023 DU 26/05/2023
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	30-06-2023

61

Reference	001/AONO/CMBMO/SEF/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CMBMO/SEF/CIPM/2023 DU27 MAI 2023.2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE I, GROUPE II ET ANGLOPHONE DE MBANKOMO VILLE, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	27-06-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

62

Reference	007/AONO/C-DZIGUILAO/CIPM-PCCM/2023 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/C-DZIGUILAO/CIPM-PCCM/2023 DU 26/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATORZE (14) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO, DEPARTEMENT DU MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES (PCCM) : EXERCICE 2023 ET SUIVANTS
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	16-06-2023

63

Reference	09/AONO/C.MTP/SG/ST/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/C.MTP/SG/ST/CIPM/2023 DU 29/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LEWA-MBOUM, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	22-06-2023

64

Reference	003/AONO/R-AD/CRAD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-AD/CRAD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DES ENGINS DE GENIE CIVIL POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : EXERCICE 2023
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	22-06-2023

65

Reference	00031 /AONO/MINEPIA/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00031 /AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 25 MAI 2023 EN VUE DE L'ACQUISITION POUR LA NUMERISATION DU SYSTEME DE SUIVI DE LA CIRCULATION DU BETAIL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINEPIA, EXERCICE 2023.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	24-06-2023

66

Reference	00019/AONO/MINDCAF/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00019/AONO/MINDCAF/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU LOGEMENT ATTRIBUE A L'AMBASSADEUR ITINERANT ALBERT ROGER MILLA, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP MINEPAT EXERCICE : 2023-2024 IMPUTATION : 94 195 05 110000 523211
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	20-06-2023

67

Reference	008/AONO/C-DZIGUILAO/CIPM-PCCM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-DZIGUILAO/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 26/05/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION QUATORZE (14) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO, DEPARTEMENT DE MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	16-06-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

68	Reference	24/AONO/C-GUIDIGUIS/CIPM-PCCM/2023 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°24/AONO/C-GUIDIGUIS/CIPM-PCCM/2023 DU 24/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DU MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES (PCCM) : EXERCICE 2023 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	19-06-2023

69	Reference	07/AONO/C-MTPSG/ST/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C-MTPSG/ST/CIPM/2023 DU 26/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE TRANSFORMATION DU FORAGE DU CARREFOUR CSI DE MARTAP EN FORAGE SOLAIRE, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	20-06-2023

70	Reference	004/AONO/CMBMO/SG/SEF/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CMBMO/SG/SEF/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023 , EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS DE SERVICE DE L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE02 LOTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-06-2023

71	Reference	006/AONO/C.MBK/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.MBK/SG/CIPM/2023 DU 26/05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PISTES AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE EN DEUXLOTSFINANCEMENT : BIP MINADER, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	27-06-2023

72	Reference	02/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/ 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/ 2023 DU 25/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MAHOBA DJOMBI-SEBORE DJANGOL (21 KM) DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA ET REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	19-06-2023

73	Reference	01/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2023 DU 25/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE SEBORE DJANGOLMBIDEM (12 KM) DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA ET REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	19-06-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

74

Reference	003/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM-YOKO/2023 DU 31 MARS 2023 POUR L'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE AU NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO ET L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA TRAVERSEE URBAINE DE LA VILLE DE YOKO, COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE : LOT 1: EXTENSION DU RESEAU ÉLECTRIQUE MT/BT DANS LE NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO (900M) LOT 2 : ECLAIRAGE PUBLIC DE LA TRAVERSÉE URBAINE DE LA VILLE DE YOKO
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

75

Reference	03/AONO/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03 (BIS)/AONO/CEV/SIGAMP/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A ETOK PHASE 01
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	29-06-2023

76

Reference	005/AONO/CIPM/CMKO/2023 DU 25/05/2023 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CIPM/CMKO/2023 DU 25/05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BEMENGUE-YADIBO II, ARRONDISSEMENT DE MOUANKO , DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	22-06-2023

77

Reference	006/AONO/C.MKO/CIPM/SG/2023 du 25/05/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C.MKO/CIPM/SG/2023 DU 25/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MALIMBA – MALBENGUE (15KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. REPARTIS EN TROIS (03) PHASES : PHASE 1 : ENTRETIEN DE LA ROUTE MALIMBA - MALBENGUE UNE LONGUEUR DE 5000 ML, PHASE 2 : ENTRETIEN DE LA ROUTE MALIMBA - MALBENGUE UNE LONGUEUR DE 5000 ML, PHASE 3 : ENTRETIEN DE LA ROUTE MALIMBA - MALBENGUE UNE LONGUEUR DE 5000 ML,
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	22-06-2023

78

Reference	007/AONO/C.MKO/CIPM/SG/2023 DU 25/05/2023 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.MKO/CIPM/SG/2023 DU 25/05/2023 POUR LE SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MALIMBA – MALBENGUE (15KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. REPARTIS EN TROIS (03) PHASES : PHASE 1 : ENTRETIEN DE LA ROUTE MALIMBA - MALBENGUE : LONGUEUR 5,00 KM. PHASE 2 : ENTRETIEN DE LA ROUTE MALIMBA - MALBENGUE : LONGUEUR 5,00 KM. PHASE 3 : ENTRETIEN DE LA ROUTE MALIMBA - MALBENGUE : LONGUEUR 5,00 KM.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-06-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

79

Reference	N°19/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°19/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 DU 26 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 DU 06 MARS 2023 RELATIF A L'ACQUISITION ET LA LIVRAISON DES ENGRAIS CHIMIQUES AUX ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS DU DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	N/A

80

Reference	01/C/C.MBYO/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°01/C/C.MBYO/CIPM/2023 DU 17/05/2023PO PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2023 DU 16/03/2023POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE D'APPLICATION D'OCKEY DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

81

Reference	004/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001 AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE YOKO DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

82

Reference	05/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°05/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 29 MAI 2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

83

Reference	00081/AONO/MINH DU/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00081/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES DANS LES VILLES DE YAOUNDE ET BUEA, EN DEUX (02) LOTS. (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINH DU (LIGNE INTERVENTION D'URGENCE) ET FONDS ROUTIER - EXERCICE 2023.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	23-06-2023

84

Reference	008/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°008/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 13/04/2023 POUR LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DES FORAGE ET CHATEAU D'EAU A L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

85

Reference	00078/E/2/AONR/MINHDU/CIPM/20223 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00078/E/2/AONR/MINHDU/CIPM/20223 DU 15 MAI 2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE ET/OU REVETUES DANS LA VILLE DE YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE, TROIS (03 LOTS). FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 - 2024
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	09-06-2023

86

Reference	008/AONO/RC/DMAK/CMBMO/CIPM Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/RC/DMAK/CMBMO/CIPM DU 26/05//2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE DE RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBANKOMO GROUPE I ET GROUPE II DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	27-06-2023

87

Reference	23/AONO/C-GUIDIGUIS/CIPM-PCCM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°23/AONO/C-GUIDIGUIS/CIPM-PCCM/2023 DU 24/05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	19-06-2023

88

Reference	013/AONO/C-DJ/CIPM/2023 DU 29/05/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/C-DJ/CIPM/2023 DU 29/05/2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE ET LE CONTROLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE YARMBANG PONT NGOU-OURO ARDELAMOU- DIKORI (55 KM) DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT: BUDGET DU MINTP LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023, 2024 ET 2025
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	30-05-2023

89

Reference	00024 /AONO/MINEPIA/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00024 /AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 26 AVRIL 2023 EN VUE DE L'ACQUISITION DES MATERIELS DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES AQUACULTEURS ET DES FERMES AQUICOLES AU PROFIT DES STRUCTURES DU MINEPIA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINEPIA, EXERCICE 2023.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	14-06-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

90

Reference	004/DM/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°004/DM/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 MAI PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002 AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE YOKO DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

MINISTERE DU COMMERCE

DECISIONN°017/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 29 MAI 2023PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DU COMMERCE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités publiques ;

Vu la loi N° 2022/020 du 21 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret N°041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le DécretN°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°005/MINFI du 19 septembre 2018 portant nomination des responsables au Ministère des Finances ;

Vu l'Arrêté N°00000210/MINFI du 11 juin 2020, portant création d'une Paierie Générale et des Paeries Spécialisées auprès de certains Départements ministériels ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements ministériels ;

Vu la Décision N°0235/MINCOMMERCE/DAG du 12 juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Commerce ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}. - Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvertsuivant :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en chiffres)	DELAI DE LIVRAISON
N°0001/AONO-PU/ MINCOMMERCE/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023	ACQUISITION DES LAPTOPS ET DES TABLETTES	KIAMA S.A	18 289 373 FCFA	60 jours

Article 2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 106), pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

COMMUNE DE KEKEM

DECISION 10/D/F/F.33/CKKEM/MO/2023 DU 22 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 03/AONO/CKKEM/CIPIVI-TBEC/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DANS L'ARRONDISSEMENT DE KEKEM ; DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST. MAITRE D'OUVRAGE ET AUTORITE CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KÉKEM FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Kékem, Autorité Contractante,

DECIDE

Article 1er: La Lettre-commande, objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après désigné :

LOT DENOMINATION

ATTRIBUTAIRE

01 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES DANS L'ARRONDISSEMENT DE KEKEM, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest.	Sté EXBUCO, BP Yaoundé ; Tél : 6
--	-------------------------------------

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KEKEM le 22 Mai 2023

Le MAIRE

KEMENI Dieudonné

COMMUNE D'AKONOLINGA

**DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023, POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR A ZALOM (LOT 4) DANS LA COMMUNE
D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga communique :

**A la suite du dossier D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AGRICOLE A BONDI, MBIELE, ESSANG-NDIBI ET ZALOM
,EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,
REGION DU CENTRE.**

le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Prix de l'Offre TTC(FCFA)	Délai d'exécution	Observations
ETS LE ROC TEL :674 501 414	6.190.800	trois(03)mois	Soumissionnaire dont les Offres remplissent les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires.

L'entreprise **ETS LE ROC, TEL :674 501 414** est retenue suite à **L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°04/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR
AGRICOLE A ZALOM (LOT 4), EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT
DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**.,Dans la commune d'Akonolinga, pour un montant toutes Taxes
Comprises (TTC) correspondant à son offre financière.

Le délai d'exécution des travaux est **de trois (03) mois calendaire à compter de la date de notification du démarrage de
la livraison.**

L'entreprise ci-dessus désignée est invitée à se présenter à la Mairie d'Akonolinga, dès publication du présent communiqué,
pour l'établissement du marché correspondant

AKONOLINGA le 22 Mai 2023

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

MINISTERE DU COMMERCE

DECISIONN°018/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 29 MAI 2023PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DU COMMERCE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités publiques ;

Vu la loi N° 2022/020 du 21 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret N°041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le DécretN°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°005/MINFI du 19 septembre 2018 portant nomination des responsables au Ministère des Finances ;

Vu l'Arrêté N°00000210/MINFI du 11 juin 2020, portant création d'une Paierie Générale et des Paeries Spécialisées auprès de certains Départements ministériels ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements ministériels ;

Vu la Décision N°0235/MINCOMMERCE/DAG du 12 juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Commerce ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}. - Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvertsuivant :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en chiffres)	DELAI DE LIVRAISON
N°0002/AONO-PU/ MINCOMMERCE/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023	ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA MODERNISATION DES CONTROLES	SOCIETE INTEK SARL	10 426 028 FCFA	60 jours

Article 2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 106), pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE D'AKONOLINGA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AGRICOLE A BONDI (LOT 1), EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA****(Maître d'Ouvrage)**

La Constitution ;

Vu La Loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2022

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics ;

Vu le décret de N°2003/651 du 05 novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu le décret N°2011/408 du 08 décembre 2011 portant organisation du gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/191 du 02 mars 2018 ;

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code marchés publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics ;

Vu la circulaire N°000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instruction relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu l'appel d'offres N°004/AONO/C-AKGA du 26/01/2023, pour les travaux de construction d'un hangar à BONDI, ZALOM, MBIELE, ESSANG-NDIBI, l'arrondissement d'Akonolinga, département du Nyong et Mfoumou, Région du centre ;

Vu Le procès-verbal de la commission Interne de passation des marchés en date du

Vu la proposition d'attribution de la commission Interne de passation des marchés en date du **16/05/2023**.**DECIDE****Article premier** : l'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'autorisation de gré à gré sus-mentionnée :

SOUMISSIONNAIRE	Prix de l'Offre TTC(FCFA)	Délai d'exécution	Rang
Ets MADO BUSINESS; TEL:677 559 912 ; BP :1650 Yaoundé	6.190.064	Trois (03) mois	Soumissionnaire unique Offre remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

COMMUNE DE DZENG

**PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE
N°006/AONO/C-DZENG/CIPM/2023 DU 20/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR ATEGA-CHEFFERIE MEKOM-CARREFOUR AYAN (10KM),
ARRONDISSEMENT DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.

MAÎTRE D'OUVRAGE

- Vu** la Constitution ;
Vu la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu La loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
Vu le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
Vu La Circulaire N° 000000008/C/MINFI DU 30 Décembre 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;
Vu Les normes en vigueur en République du Cameroun.
Vu Le dossier d'appel d'offres du dossier d'appel d'offre N°006/AONO/C-DZENG/CIPM/2023 DU 20/03/2023 pour les travaux de réhabilitation de la route communale carrefour Atega-chefferie Mekom-carrefour Ayan (10km), Arrondissement de DZENG, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.
Vu La proposition d'attribution n°005/L/CIPM-DZENG/ 2023 du 12/05/2023 par le Président de la Commission de passation interne des Marchés auprès de la Commune de Dzeng ;
Vu L'arrêté N°000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;
Vu les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National ouvert N°006/AONO/C-DZENG/CIPM/2023 du 20/Mars 2023 pour les travaux de réhabilitation de la route communale carrefour Atega-chefferie Mekom-carrefour Ayan (10km), Arrondissement de DZENG, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.

Est attribuée **GENERAL BUILDING COMPANY (GBC SARL) : BP 34624 Yaoundé** pour un montant TTC de **25 843 860 FCFA (Vingt-cinq millions huit-cent quarante-trois mille huit-cent soixante Francs CFA) pour une durée de trois (03) mois calendaires.**

Article 2 : La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

DZENG le 16 Mai 2023

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

COMMUNE DE YOKO

COMMUNIQUE N°006/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004 AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NGOUETOU (INTER N°15)-VILLAGE PIONNIER (6 KM) AVEC POSE DE BUSES, DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante), communique :

Par DECISION N°006/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant TTC en FCFA	Montant HT en FCFA	Délais d'exécution	Source de financement
LOT UNIQUE	ETS DELTA BTP	26 664 300	22 360 000	60 jours calendaires	Budget Communal de l'exercice 2023/Ressources Transférées par le Ministère des Travaux Publics (BIP MINTP) exercice 2023

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 15 Mai 2023

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE YOKO

COMMUNIQUE N°004/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001 AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE YOKO DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante), communique :

Par DECISION N°004/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant TTC en FCFA	Montant HT en FCFA	Délais d'exécution	Source de financement
LOT UNIQUE	MUSEC Sarl	59 999 449	50 314 003	120 jours calendaires	Budget communal de l'exercice 2023/Ressources transférées par le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (BIP MINJEC) de l'exercice 2023

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement du Marché correspondant.

YOKO le 15 Mai 2023

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD-OUEST

DECISION NO. 055/CDENO/AD/CITB/2023 OF 24/058/25023 BEARING ON THE SUSPENSION OF THE PROCEDURES FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERS NO. 002, 003/ONIT/CDENO/CITB/2023 OF 14/02/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A MULTIPURPOSE FEED STORE/WAREHOUSE IN CDENO AND THE SUPPLY OF OFFICE EQUIPMENT /FURNITURE TO CDENO.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

THE ADMINISTRATIVE DIRECTOR OF THE NORTH WEST LIVESTOCK DEVELOPMENT FUND (CONTRACTING AUTHORITY);

- Mindful of the Constitution;
- Mindful of Decree No. 317 of 8/11/1974 creating and organising the North West Livestock Development Fund;
- Mindful of Decree No.2018/366 of 20/6/2019 modifying the Public Contract Code;
- Mindful of Arrete No.00002/MINEPIA of 17/01/2014 appointing Mr. Mbah Shupong Michael as the Administrative Director of CDENO;
- Mindful of Decision n°.0000005/CAB/MINMAP of 03/01/2020 appointing the President of the Internal Tender's Board of CDENO;
- Mindful of Decision n°.008/03Vol.4/CDENO/AD of 02/04/2020 to establish the list of members for the CDENO internal Tender's Board;
- Mindful of letter no.048/L/ARMP/NW/CCR/CSPE/AR-SAS/23 of 13/04/2023;
- Mindful of letter no. 028/023VOL.5L/MINEPIA/CDENO/AD/CSAF of 19/04/2023;
- Mindful of letter no.000866L/ARMP/CDSOP/C2DAO/CEA3/23 of 16/05/2023;
- Considering Open National Invitation to Tender n°. 002, 003/ONIT/CDENO/CITB/2023 of 14/02/2023 for the construction of a multipurpose feed store/warehouse in CDENO and the supply of office equipment /furniture to CDENO;

DECIDES

ARTICLE 1: That with effect from the date of signature of this decision, the official procedures pertaining to tenders no. n° 002, 003/ONIT/CDENO/CITB/2023 of 14/02/2023 for the construction of a multipurpose feed store/warehouse in CDENO and the supply of office equipment /furniture remain suspended pending the conclusion of the Authority in Charge of Public Contract.

ARTICLE 2: That this decision shall be registered and communicated where necessary

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

RESULTAT DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2023 DU 24 AVRIL 2023 RELATIF A LA CONSTITUTION D'EQUIPES D'EXPERTS DEVANT CONDUIRE L'EVALUATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS SUIVANT LA METHODOLOGIE MAPS II

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics informe les candidats ci-après, retenus dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt susvisé, qu'une séance de formation à la méthodologie d'évaluation MAPS II sera organisée du 30 mai 2023 au 06 juin 2023 à l'hôtel DJEUGA PALACE de 08h30 à 13h30.

NB: Téléchargez la pièce jointe pour avoir la liste des candidats retenus

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

**DECISION N°000763/D/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA DU 26 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU
MARCHÉ RELATIF À LA RÉHABILITATION DES RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET
HYDRAULIQUES BÂTIMENT ANNEXE DU MINFOPRA DE DRAGAGES.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,

Vu la Constitution;

Vu la loi n°2018/012 du 11/07/2018 portant régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques;

Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice budgétaire 2023;

Vu le décret n°2012/537 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;

Vu le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/4191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°S2/43/006/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 du 28 mars 2023 pour la réhabilitation des réseaux et équipements électriques et hydrauliques bâtiment annexe du MINFOPRA de Dragages ;

Vu la lettre N°21/2023/L/CIPM/MINFOPRA du 22 mai 2023 portant avis sur rapport d'analyse des offres.

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'entreprise ci-après nommée, est déclarée adjudicataire du Dossier de Consultation susvisée, ainsi qu'il suit :

Designation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant FCFA (TTC)	Lieu d'exécution
Réhabilitation des réseaux et équipements électriques et hydrauliques bâtiment annexe du MINFOPRA de Dragages	MERDOLF SARL	Quatre (04) mois	89 880 621 (quatre-vingt neuf millions huit cent quatre-vingt mille six cent vingt-un FCFA)	Yaoundé

Article 2.- : Ladite entreprise est invitée à se présenter au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, porte 506), dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication de la présente Décision, en vue de la souscription du projet Marché y relatif.

Article 3.- : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 26 Mai 2023

Le MINISTRE

LE JOSEPH

COMMUNE DE BAHAM

DECISION N°05/DEC/C BAH/SG/ST/2023 DU 08/05/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-BAH/SG/ST/CIPM TBEC/2023 DU 05/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 30 BOUTIQUES AU CENTRE COMMERCIAL DE LA VILLE DE BAHAM, DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, REGION DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Article 1er: les Marchés objet de l'Appel d'Offre susvisé est pourcompter de la date de signature de la présente Décision attribué

Intitulées	Attributaire
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 30 BOUTIQUES AU CENTRE COMMERCIAL DE LA VILLE DE BAHAM	GIC EMERGENC

Article 2 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

BAHAM le 12 Mai 2023

Le MAIRE

KAMDEM Dieudonné

COMMUNE DE MBANKOMO

**DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/CMBMO/CIPM/2021 DU 21/05/2021 POUR LA FOURNITURE DU
PAQUET MINIMUM A LA MAIRIE DE MBANKOMO DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU AKONO,
REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

DEMANDE DE CONSULTATION N°004/DC/CMBMO/SG/SEF/CIPM/2023 du2023
Relative à la fourniture du paquet minimum à la Mairie de Mbankomo dans le Département de la Mefou Akono,
Région du Centre.

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Budget d'investissements publics/Exercice 2023**, le Maire de la Commune de Mbankomo, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour la fourniture du paquet minimum à la Commune de Mbankomo Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.

N°	Désignation du projet	Montant Prévisionnel en Fcfa	Imputation
Lot unique	PAQUET MINIMUM	8 000 000	57 15 102 02641148 464201 426

2. Consistance des prestations

La consistance de la fourniture, objet de la présente Demande de Consultation, porte sur la fourniture du paquet minimum de la commune de Mbankomo en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.

Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **informations authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

4. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service compétent de la Mairie de Mbankomo.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu auprès de la Mairie de Mbankomo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de vingt cinq cinq mille (25 000) francs CFA , auprès de la Recette municipale de Mbankomo.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie de Mbankomo, au plus tard le **30/06/2023 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CMBMO/CIPM/2023 du 26/05/2023
Pour la fourniture du paquet minimum à la Commune de Mbankomo, Département de la Mefou Akono, Région du Centre.

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

7. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison du paquet minimum est de **60 jours** calendaire. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la livraison, **date de signature de votre contrat.**

8. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant 'de :' **cent soixante mille (160 000) de francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en le **30/06/2023 à 13 heures** précises dans la salle de réunions de la mairie de Mbankomo, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Attribution

Le Maire, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme à la Demande de Consultation.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix **(90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet avis de consultation, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'avis de consultation

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables.

YAOUNDE le 27 Mai 2023

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Junior Pierre

COMMUNE DE YOKO

DECISION MUNICIPALE N°006/DM/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004 AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NGOUETOU (INTER N°15)-VILLAGE PIONNIER (6 KM) AVEC POSE DE BUSES, DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu** la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des entités publiques ;
- Vu** la Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Générale des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu** la Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu** le Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant création du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n°2012/536 du 06 Octobre 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu** l'Arrêté n° 000261/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09 février 2020 dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- Vu** l'Arrêté n°00000212/A/MINMAP DU 28 Septembre 2021 Organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administratives des Marchés Publics ;
- Vu** la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu** la Circulaire n°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- Vu** la circulaire N° 00000192/C/MINFI du 05 Janvier 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget des Collectivités Territoriales Décentralisées, pour l'exercice 2023 ;
- Vu** la Délibération Municipale N° 14 /DEL/CY/CM/SG/2022 du 16 Décembre 2022 portant examen et vote du budget 2023 de la Commune de Yoko ;

- Vu** la Décision Municipale N°11/DEL/CY/SG/2022 du 18 Février 2022 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Yoko ;
- Vu** l'Avis d'Appel D'offres National Ouvert EN procédure d'urgence N°002 AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 du 31 Mars 2023 pour les travaux de réhabilitation de la route communale Ngouétou (inter n°15)-village pionnier (6 km) avec pose de buses, dans la commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du centre
- Vu** Le Procès-verbal du 11 Mai 2023, relatif à l'attribution d'Avis d'Appel d'Offres, objets des DAO N°001, 002, 003 et 004/DM/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 09 MAI 2023 ;

Considérant la proposition d'attribution n° 006/L/CIPM6YKO/2023 du 09 Mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yoko, relative à l'examen des offres administrative, technique et financière, objets de la DAO n°004.

D E C I D E :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire **ETS DELTA BTP, B.P :19 624 Yaoundé**, est retenu pour **LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NGOUETOU (INTER N°15)-VILLAGE PIONNIER (6 KM) AVEC POSE DE BUSES, DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE**, pour un montant TTC de **26 664 300 (vingt-six millions six cent soixante-quatre mille trois cent) francs CFA** et un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires.
YOKO le 15 Mai 2023

Article 2 : Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard le 18 MAI sept (07) jours qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante.

ANNIR TINA Dieudonne

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**COMMUNIQUE N°19/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 DU 26 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 DU 06 MARS 2023 RELATIF A L'ACQUISITION ET LA
LIVRAISON DES ENGRAIS CHIMIQUES AUX ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS DU DEPARTEMENT
DU LOGONE ET CHARI.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le **Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad** communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de l'Appel d'Offres ci-dessus référencé se présentent comme suit :

Nom du Projet : Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad

Numéro du Crédit : IDA 6643 - CM

Description du Marché : Acquisition et livraison des engrais chimiques aux organisations de producteurs du Département du Logone et Chari

Délai d'exécution : quarante-cinq (45) jours

SOUSSIONNAIRE RETENU

NOM

Ets ANNADJIMA

ADRESSE

Tel : 677 643 151, Courriel : [BP : 303 Kousséri](#)

MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT

220 500 000 FCFA TTC

MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE

220 500 000 FCFA TTC

MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)

220 500 000 FCFA TTC

SOUSSIONNAIRES EVALUES

NOM	ELIMAX SARL
ADRESSE	Tel : 691 259 745 / 677 780 172, Courriel : elimaxsarl@yahoo.com
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	198 000 000 FCFA
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	198 000 000 FCFA

MOTIF DU REJET	Critères de qualification à postériori non respectés
NOM	ASTAVA SARL
ADRESSE	Tel : 693 268 684 / 695 499 720, Courriel : astavasarl@gmail.com
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	213 500 000 FCFA
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	213 500 000 FCFA
MOTIF DU REJET	Critères de qualification à postériori non respectés

Le présent communiqué, qui tient lieu de main levée de la garantie de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

KOUSSERI le 26 Mai 2023

Le COORDONNATEUR

ABICHO MAHAMAT

COMMUNE DE MBANKOMO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CMBMO/SG/SEF/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023 ,
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS DE SERVICE
DE L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU
CENTRE02 LOTS.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE Maire de la Commune de Mbankomo, Autorité Contractante,, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré (CSI) de Mbankomo et du Centre Médical De Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF) de Mbankomo, Département de la Méfou et Akono, en deux lots :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
1	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE MBANKOMO VILLE.	20 000 000	
2	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CPFF DE MBANKOMO.	5 000 000	

2. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux PME installées en territoire camerounais.

3. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2023.

4. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU ET AKONO à NGOUMOU, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **rente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale de Mbankomo**

5. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Mbankomo, au plus tard le **27/06/2023** à 12 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/CMBMO/SG/SEF/CIPM/M/2023 Du , EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS DE SANTE DE L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DELA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE02 LOTS." A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

6. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois pour chaque lot**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

7. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Montant de la caution
1	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE MBANKOMO.	20 000 000	400 000
2	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CPFF DE MBANKOMO	5 000 000	100 000

8. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations émettrices des pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Méfou et Akono à Ngoumou le **27/06/2023** à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Mbankomo en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

10. Critères d'évaluation**1. A. Critères éliminatoires :****2. a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 3) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers ;

1. c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'offre financière défini à l'article 14.3 du RPAO ;
- 3) Absence des sous-détails des Prix unitaires à plus de 10% du nombre total des sous-détails.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution
des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement..... Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels..... Oui/Non
- 7) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

11. Attribution

la Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du bureau des marchés de la Commune de Mbankomo.

YAOUNDE le 27 Mai 2023

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Junior Pierre

MINISTERE DU COMMERCE

**COMMUNIQUE N°06/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 29 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION
DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence ci-dessous :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE
N°0002/AONO-PU/ MINCOMMERCE/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023	ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA MODERNISATION DES CONTROLES	SOCIÉTÉ INTEK SARL Délai de livraison : 60 jours Montant TTC : 10 426 028 FCFA

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 106), pour l'élaboration du projet de Lettre - Commande.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (porte 106). Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites./-

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°004/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION
D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°005/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 28
FÉVRIER 2023 POUR LA MAINTENANCE ET L'EXPLOITATION DE L'UNITE DE PRODUCTION D'OXYGENE
À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°004/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	METROCALIB SARL BP : 6471 Yaoundé	48 999 439	neuf (09) mois

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

DOUALA le 30 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

MINISTERE DU COMMERCE

**COMMUNIQUE N°05/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 29 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION
DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence ci-dessous :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE
N°0001/AONO-PU/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 14 MARS 2023	ACQUISITION DES LAPTOPS ET DES TABLETTES	KIAMA SA Délai de livraison : 60 jours Montant TTC : 18 289 373 FCFA

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 106), pour l'élaboration du projet de Lettre - Commande.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (porte 106). Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites. /-

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°006/C/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT D'INFRUCTUEUSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°014/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE ET
L'INSTALLATION DU MATERIEL ET MOBILIER DANS LES CHAMBRES V.I.PA L'HOPITAL
GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

L'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence **N°014/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023
POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL ET MOBILIER DANS LES CHAMBRES V.I.P**
de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala est déclaré **infructueux**.

DOUALA le 29 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°004/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 DU 27/04/2023 PORTMT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/SP/CRPM-LT/2023 DU 30 MARS 2023, RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A, LA DELEGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LE LITTORAL (DREFOP-LT).MAITRE D'OUVRAGE : LE DÉLEGUE RÉGIONAL DE L'EMPLOI ET DE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LE LITTORALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCISE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Region du Littoral, Autorite Contractante, communique :

Par Decision N°004/D/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 du 27/04/2023

La Lettre Commande objet de la Demande de Cotation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
Ets REFLEXE DISTRIBUTION BP : Douala Tel: (237) 699 429 833	9 958 568 (Neuf millions neuf cent cinquante- huit mille sing cent soixante-huit) FCFA	Un (01) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, au Secrétariat Particulier des services du Gouverneur de la Région du Littoral, pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la Caution de soumission.

DOUALA le 27 Avril 2023

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°005/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 DU 09/05/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C/SP/CRPM-LT/2023 DU 11 AVRIL 2023, RELATIVE A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENT A LA DELEGATION REGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET LA REFORME ADMINISTRATIVE POUR LE LITTORAL (DRMINFOPRA-LT).MAITRE CROUVAGE : LE DELEGUE REGIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE ET LA REFORME ADMINISTRATIVE POUR LE LITTORAL (DRMINFOPRA-LT).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Region du Littoral, Autorite Contractante, communique :

Par Decision N°005/D/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 du 09/05/2023

La Lettre Commande objet de la Demande de Cotation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Delai d'execution
Ets D & P SERVICES Tel: (237) 699 94 39 00	12 976 785 (Douze millions neuf cent soixante-seize mille sept cent quatre-vingt-cinq) FCFA	Un (01) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, au Secrétariat Particulier des Services du Gouverneur de la Région du Littoral, pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la Caution de soumission.

DOUALA le 9 Mai 2023

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

COMMUNE DE MARTAP

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 11/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2023 DU 29/05/2023 RELATIVE A LA LIVRAISON DES EQUIPEMENTS EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LOUGGA-TAPPADI DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Martap, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Martap, une Demande de Cotations pour la sélection d'une entreprise en vue de la livraison des équipements en matériel médical du centre de santé intégré de Lougga-Tappadi dans la commune de Martap en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent: (la livraison des équipements médicaux et la réception).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **8 000 000 (huit millions) FCFA**.

4. Allotissement

Les fournitures objets du présent appel d'offres sont constituées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national.

6. Financement

Les prestations objets de la présente demande de cotation seront financées par le budget d'investissement public (MINDDEVEL) de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune de Martap, au Secrétariat Général et au Service Technique dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au cabinet du Mair, au service Technique ou auprès du Secrétaire Général de cette municipalité à Martap, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Martap, de la somme de 20 000 (vingt mille) francs CFA.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont (01) un original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées à la Mairie de Martap, au plus tard le 22/06/2023 à 10 heures locales. Elles devront porter la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 11 DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2023 DU 29/05/2023 RELATIVE A LA LIVRAISON DES EQUIPEMENTS EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LOUGGA-TAPPADI DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA» «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotations, est de soixante (60) Jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances d'un montant de 160 000 (cent soixante mille) francs CFA valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux et les autres pièces en originaux ou copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation est déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le 22/05/2023 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La non-conformité d'une pièce ou de son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel de la DC et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap, téléphone : 6973620 91/ 674 55 99 86/ 694 99 36 00/677 51 91 17ou encore le 699 86 72 30.

MARTAP le 29 Mai 2023

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

DECISION N° 000762/D/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA DU 26 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CRÉATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE PHYSIQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE AU MINFOPRA (TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU LOCAL).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,

Vu la Constitution;

Vu la loi n°2018/012 du 11/07/2018 portant régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques;

Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice budgétaire 2023;

Vu le décret n°2012/537 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;

Vu le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/4191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°S2/43/009/AONO/MINFOPRA/CIPM/2023 du 06 Avril 2023 pour la création d'une bibliothèque physique de la Fonction Publique au MINFOPRA (travaux d'aménagement du local) ;

Vu la lettre N°22/2023/L/CIPM/MINFOPRA du 22 mai 2023 portant avis sur rapport d'analyse des offres.

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'entreprise ci-après nommée, est déclarée adjudicataire du Dossier de Consultation susvisée, ainsi qu'il suit :

Designation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant FCFA (TTC)	Lieu d'exécution
Création d'une bibliothèque physique de la Fonction Publique au MINFOPRA (travaux d'aménagement du local)	Etablissement SIFCAM	Trois (03) mois	26 799 338 (vingt six millions sept cent quatre-vingt dix-neuf mille trois cent trente-huit FCFA)	Yaoundé

Article 2.- : Ladite entreprise est invitée à se présenter au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, porte 506), dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication de la présente Décision, en vue de la souscription du projet Marché y relatif.

Article 3.- : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 26 Mai 2023

Le MINISTRE

LE JOSEPH

COMMUNE DE MARTAP

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 03/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2023 DU 25/05/2023 RELATIVE A LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE VERT A L'HOTEL DE VILLE DE MARTAP DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Martap. Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Martap, une Demande de Cotations pour la sélection d'une entreprise en vue de la construction de l'espace vert à l'hôtel de ville de Martap, dans la commune de Martap en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent:

- Travaux préparatoires ;
- Fournitures et pose des pavés ;
- Fourniture et pose des bancs publics ;
- Fourniture et pose des plants ;
- Suivi exécution

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **10 000 000 (dix millions) FCFA**.

4. Allotissement

Les prestations objets du présent appel d'offres sont constituées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national.

6. Financement

Les prestations objets de la présente demande de cotation seront financées par le budget d'investissement public (MINEPDED) de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune de Martap, au Secrétariat Général et au Service Technique dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au cabinet du Mair, au service Technique ou auprès du Secrétaire Général de cette municipalité à Martap, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Martap, de la somme de 20 000 (vingt mille) francs CFA.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont (01) un original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé au service Technique de la Commune de Martap, au plus tard le 19/06/2023 à 10 heures locales. Elles devront porter la mention:

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 03DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2023 DU

25/05/2023 RELATIVE A LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE VERT A L'HOTEL DE VILLE DE MARTAP, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA»«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation de ces prestations, objet de la présente Demande de Cotations, est de soixante (60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances d'un montant de 200 000 (deux cents mille) francs CFA valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux et les autres pièces en originaux ou copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation est déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le 19/06/2023 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :
- L'absence de la caution de soumission;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La non-conformité d'une pièce ou de son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel de la DC et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap, téléphone : 6973620 91/ 674 55 99 86/ 694 99 36 00/677 51 91 17ou encore le 699 86 72 30.

MARTAP le 25 Mai 2023

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE D'AKONOLINGA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AGRICOLE A MBIELE (LOT 2), EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA****(Maître d'Ouvrage)**

La Constitution ;

Vu La Loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2022

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics ;

Vu le décret de N°2003/651 du 05 novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu le décret N°2011/408 du 08 décembre 2011 portant organisation du gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/191 du 02 mars 2018 ;

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code marchés publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics ;

Vu la circulaire N°000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instruction relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu l'appel d'offres N°004/AONO/C-AKGA du 26/01/2023, pour les travaux de construction d'un hangar à BONDJI, ZALOM, MBIELE, ESSANG-NDIBI, l'arrondissement d'Akonolinga, département du Nyong et Mfoumou, Région du centre ;

Vu Le procès-verbal de la commission Interne de passation des marchés en date du

Vu la proposition d'attribution de la commission Interne de passation des marchés en date du **16/05/2023**.**DECIDE****Article premier** : l'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'autorisation de gré à gré sus-mentionnée :

SOUMISSIONNAIRE	Prix de l'Offre TTC(FCFA)	Délai d'exécution	Rang
Ets ML ET FILS; TEL:674 501 414 ;	 6.096 800	 Trois (03) mois	Soumissionnaire unique Offre remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE MBANKOMO

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CMBMO/CIPM/2023
DUJANVIER 2023, POUR L'ÉQUIPEMENT DES CPFF DE LA COMMUNE DE MBANKOMO,
DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINPROFF (BIP), EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, le **Maire de la Commune de Mbankomo**, Maître d'Ouvrage, lance, une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement en matériel du Centre de Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF) de Mbankomo.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent entre autres la fourniture des **équipements suivants :**

- CPFF DE MBANKOMO

?**Lot : 1 : Equipement du CPFF en Matériel de Restauration, Couture et Informatique ;**

- Ordinateur complet Core i5 ;
- Imprimante laserjet 3015 ;
- Machine à coudre ;
- Machine à laver ;
- Mixeur à écraser ;
- mixeur centrifuge ;
- Fer à repasser.

? CPFF DE MEFOMO

Lot 2 : Equipement du CPFF en Matériel de Cuisine

- Gazinière ;
- Machine à coudre ;
- Marmites ;
- Tables et chaises.

? CPFF DE MEFOMO

Lot 3 : Equipement du CPFF d'un groupe électrogène

- Groupe électrogène 12 kva

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est le suivant :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	Coût Prévisionnel	Caution
MBANKOMO	ÉQUIPEMENT EN MATERIEL DE RESTAURATION, COUTURE ET INFORMATIQUE DU CPFF DE MBANKOMO	Lot 1	CPFF MBANKOMO	5 000 000 (Cinq millions) FCFA	100 000 FCFA
MEFOMO	EQUIPEMENT EN MATERIEL DE CUISINE/COUTURE DU CPFF	Lot 2	CPFF MEFOMO	5 000 000 (Cinq millions) FCFA	100 000 FCFA
MEFOMO	EQUIPEMENT DU CPFF EN GROUPE ELECTROGENE	Lot 3	CPFF MEFOMO	5 000 000 (Cinq millions) FCFA	100 000 FCFA

4. Allotissement

La consultation comprend trois lots (03)

5. Participation et origine

La présente demande de cotation est ouverte à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet de la présente consultation.

6. Financement

Le financement des prestations objet de la présente demande de cotation est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) du **MINPROFF** de la République du Cameroun, exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier consultation peut être consulté gratuitement à la Mairie de Mbankomo, dès publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu dès publication du présent Avis, à la Mairie de Mbankomo, contre présentation d'une quittance de versement de trente-mille (30 000)francs CFA, délivrés par **la Recette Municipale de la Commune de Mbankomo**, représentant les frais d'achat de la DC et non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Mbankomo au plus tard le **30/06/2023 à 13heures** (heure locale), et devront porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N° 001/DC/CMBMO/CiPM/2023 DU..... JANVIER 2023, POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL DES CENTRES DE PROMOTION DE LA FEMME DE L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO (CPFF) DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.

« (À N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT) »

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux **(02) mois maximum** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **30/06/2023 à 13 heures** dans la salle de réunion de la Mairie de Mbankomo par la Commission Interne de Passation des Marchés de Mbankomo.

12. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires**

Absence ou Non-conformité d'une pièce Administrative 48 heures après le dépouillement des offres ;
Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement ;
Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification

2. Critères essentiels de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Accès à une ligne de crédit (Attestation de solvabilité financière délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI) Oui/Non
2. Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non
3. Planning de livraison Oui/Non

13. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la Lettre-Commande au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme aux dispositions du Dossier de Consultation conforme aux spécifications techniques et une offre financière classée « la moins disante ».
Un soumissionnaire peut prétendre à un (01) ou plusieurs lots.

Signature de la lettre commande

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mbankomo et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'Autorité Contractante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Mbankomo.

Additif à l'avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent avis de consultation

YAOUNDE le 27 Mai 2023

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Junior Pierre

COMMUNE DE MBANKOMO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/CMBMO/SEF/CIPM/2023 DU ____/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE
PLATEFORME ET CONSTRUCTION DE QUAI D'EMBARQUEMENT DANS L'ARRONDISSEMENT DE
MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissement public, **le Maire de la commune de Mbankomo**, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux d'aménagement de plateforme et construction de quai d'embarquement dans l'arrondissement de Mbankomo, département de la Mefou et Akono.

Lot	Intitulé	Arrondissement	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
1	Aménagement d'une plateforme sportive à Oveng	MBANKOMO	13 000 000	
2	Aménagement d'une plateforme sportive à Mbadoumou-Mefou Assi	MBANKOMO	17 000 000	
3	Aménagement d'une zone de vie (parc à camion) à Nomayos pesage	MBANKOMO	30 000 000	
4	Construction d'un quai d'embarquement au centre-ville de Mbankomo	MBANKOMO	14 500 000	

2. Consistance des prestations

Lot 1 :

Les travaux à réaliser portent sur :

Les travaux préparatoires ;

Débroussaillage, dessouchage, mise en forme du terrain ;

Aménagement et assainissement de la plate forme ;

Fourniture et mise en place des goals en tube creux de 40 aux dimensions conventionnelles y/c toutes sujétion de mise en œuvre ;

Fourniture et mise en place des filets aux dimensions conventionnelles y/c toutes sujétions de pose ;

Couches de Peinture à huile sur tubes.

Lot 2 :

Les travaux à réaliser portent sur :

a. Les travaux préparatoires ;

b. Débroussaillage, dessouchage, mise en forme du terrain ;

c. Aménagement et assainissement de la plate forme ;

d. Fourniture et mise en place des goals en tube creux de 40 aux dimensions conventionnelles y/c toutes sujétion de mise en œuvre ;

e. Fourniture et mise en place des filets aux dimensions conventionnelles y/c toutes sujétions de pose ;

f. Couches de Peinture à huile sur tubes.

Lot 3 :

Les travaux à réaliser portent sur :

a. Les travaux préparatoires ;

b. Débroussaillage, dessouchage, mise en forme du terrain ;

c. Apport en matériaux améliorés

c. Aménagement et assainissement de la plateforme ;

d. Fouilles en puits et en tranchées ;

e. Construction d'un mur de séparation.

Lot 4 :

Les travaux à réaliser portent sur :

a. Les travaux préparatoires ;

b. Aménagement et assainissement de la plateforme ;

d. Apport en matériaux améliorés ;

e. Dallage en béton armé ;

f. Rambarde métallique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Lot 1 : 13 000 000 (TREIZE MILLIONS) FRANCS CFA ;

Lot 2 : 17 000 000 (DIX-SEPT MILLIONS) FRANCS CFA ;

Lot 3 : 30 000 000 (TRENTE MILLIONS) FRANCS CFA ;

Lot 4 : 14 500 000 (QUATORZE MILLIONS CINQ CENT MILLE) FRANCS CFA ;

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres s'exécutent en quatre (04) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais. Toutefois, la priorité sera accordée aux Entreprises justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objets du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2023, MINDDEVEL.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Mbankomo – Service des Affaires Economiques et Financières dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **soixante mille (60 000) francs CFA** payable à la Recette de Mbankomo.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la mairie de Mbankomo – Service des Affaires Economiques et Financières, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **Soixantemille (60 000) francs FCFA** auprès du Receveur Municipale.

9. Remises des offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la mairie de Mbankomo – Service des Affaires Economiques et Financières, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **Soixantemille (60 000) francs FCFA** auprès du Receveur Municipale.

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux de chaque lot est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit :

Lot	Montant de la caution de soumission
1	260 000 (DEUX CENT SOIXANTE MILLE) francs CFA
2	340 000 (TROIS CENT QUARANTE MILLE) francs CFA
3	600 000 (SIX CENT MILLE) francs CFA
4	290 000 (DEUX CENT QUATRE VINGT-DIX MILLE) francs CFA

délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit :

Lot	Montant de la caution de soumission
1	260 000 (DEUX CENT SOIXANTE MILLE) francs CFA
2	340 000 (TROIS CENT QUARANTE MILLE) francs CFA
3	600 000 (SIX CENT MILLE) francs CFA
4	290 000 (DEUX CENT QUATRE VINGT-DIX MILLE) francs CFA

délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des

Finances.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune de Mbankomo, le **27/06/2023 à 13 h 00 min** précises, par la Commission interne de Passation des Marchés de Mbankomo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- 2) Absence de Caution de soumission ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaires, à l'exception de la Caution de soumission.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **70%** de critères de qualification soit **7/10**.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 3) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés dans le BPU ou le DQE ;

N.B : les copies certifiées des pièces légalisées devront dater de moins de trois (03) mois.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Attestation et le rapport de visite de site avec photos Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non
- 4) Le personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Compréhension du projet et Présentation de l'Offre Oui/Non
- 6) La capacité financière Oui/Non

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **70 % soit 7/10** ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité d'appeler toute autre modification ultérieure au présent Dossier d'Appel d'Offres.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage.

YAOUNDE le 27 Mai 2023

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Junior Pierre

COMMUNE DE YOKO

DECISION MUNICIPALE N°003/DM/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM-YOKO/2023 DU 31 MARS 2023 POUR L'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE AU NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO ET L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA TRAVERSEE URBAINE DE LA VILLE DE YOKO, COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE : LOT 1: EXTENSION DU RESEAU ÉLECTRIQUE MT/BT DANS LE NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO (900M) LOT 2 : ECLAIRAGE PUBLIC DE LA TRAVERSÉE URBAINE DE LA VILLE DE YOKO

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu** la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des entités publiques ;
- Vu** la Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Générale des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu** la Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu** le Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant création du Ministère des Marchés Publics;
- Vu** le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics;
- Vu** le Décret n°2012/536 du 06 Octobre 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu** l'Arrêté n° 000261/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09 février 2020 dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- Vu** l'Arrêté n°00000212/A/MINMAP DU 28 Septembre 2021 Organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administratives des Marchés Publics ;
- Vu** la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics;
- Vu** la Circulaire n°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- Vu** la circulaire N° 00000192/C/MINFI du 05 Janvier 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget des Collectivités Territoriales Décentralisées, pour l'exercice 2023;

- Vu** la Délibération Municipale N° 14 /DEL/CY/CM/SG/2022 du 16 Décembre 2022 portant examen et vote du budget 2023 de la Commune de Yoko ;
- Vu** la Décision Municipale N°11/DEL/CY/SG/2022 du 18 Février 2022 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Yoko ;
- Vu** l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM-YOKO/2023 du 31 mars 2023 pour l'extension du réseau électrique au nouveau quartier administratif de Yoko et l'éclairage public de la traversée urbaine de la ville de Yoko, commune de Yoko, département du Mbam et Kim, région du centre :

Lot 1: Extension du réseau électrique MT/BT dans le nouveau quartier administratif de Yoko (900m)

Lot 2 : Eclairage public de la traversée urbaine de la ville de Yoko ;

- Vu** Le Procès-verbal du 09 Mai 2023, relatif à l'attribution d'Avis d'Appel d'Offres, objets des DAO N°001, 002, 003 et 004/DM/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 ;

Considérant la proposition d'attribution n° 003/CIPM-YKO/2023 du 09 Mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yoko, relative à l'examen des offres administrative, technique et financière, objets de la DAO n°001.

D E C I D E :

Article 1^{er} : Les soumissionnaires ci-après ont été retenus pour pour l'extension du réseau électrique au nouveau quartier administratif de Yoko et l'éclairage public de la traversée urbaine de la ville de Yoko :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant TTC en FCFA	Délais d'exécution
LOT 1 : Extension du réseau électrique MT/BT dans le nouveau quartier administratif de Yoko (900m)	ETS LE YOKO'S	21 968 235	60 jours
	BP : 0000 Yaoundé		calendaires
LOT 2 : Eclairage public de la traversée urbaine de la ville de Yoko	ETS LE YOKO'S	19 962 689	60 jours
	BP : 0000 Yaoundé		calendaires

Article 2 : Lesdites entreprises sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la Lettre commande correspondante.

YOKO le 15 Mai 2023

Le MAIRE

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE MBANKOMO

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CMBMO/CIPM/2023
DU.....AVRIL 2023, POUR L'ÉQUIPEMENT DES CENTRES D'ALPHABÉTISATION FONCTIONNELS EN
MATÉRIEL D'ALPHABÉTISATION DE LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA
MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
MINEDUB (BIP), EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, le **Maire de la Commune de Mbankomo**, Maître d'Ouvrage, lance, une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement en matériel d'alphabétisation des Centres d'alphabétisation Fonctionnels (CAF) de Mbankomo.
La consultation comprend trois lots.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent entre autres la fourniture des **équipements suivants :**

-Centre d'Alphabétisation Fonctionnel de MBANKOMO mosquée

?Lot : 1 :

Tables bancs,
Bureaux,
Carton craie,
Carton rame format A4,
Réglés,
Paquet stylo,
Ordinateur complet,
Imprimante photocopieuse.

? Centre d'Alphabétisation Fonctionnel de BIYAN

Lot 2 :

Tables bancs,
Bureaux,
Carton craie,
Carton rame format A4,
Réglés,
Paquet stylo,
Ordinateur complet,
Imprimante photocopieuse.

Centre d'Alphabétisation Fonctionnel de Nkolmewout

Lot 3 :

Tables bancs,
Bureaux,
Carton craie,
Carton rame format A4,
Réglés,
Paquet stylo,
Ordinateur complet,
Imprimante photocopieuse.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est le suivant :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	LIEU	Coût Prévisionnel	Caution
MBANKOMO	ÉQUIPEMENT EN MATERIEL D'ALPHABETISATION DU CAF DE MBANKOMO MOSQUEE	CAF MBANKOMO	12 000 000	240 000
BIYAN	EQUIPEMENT EN MATERIEL D'ALPHABETISATION DU CAF DE BIYAN	CAF BIYAN		
NKOLMEOUT	EQUIPEMENT EN MATERIEL D'ALPHABETISATION DU CAF DE NKOLMEOUT	CAF NKOLMEOUT		

4. Participation et origine

La présente demande de cotation est ouverte à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet de la présente consultation.

5. Financement

Le financement des prestations objet de la présente demande de cotation est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) du **MINPROFF** de la République du Cameroun, exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier consultation peut être consulté gratuitement à la Mairie de Mbankomo, dès publication du présent Avis

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu dès publication du présent Avis, à la Mairie de Mbankomo, contre présentation d'une quittance de versement de trente-mille (30 000)francs CFA, délivrés par **la Recette Municipale de la Commune de Mbankomo**, représentant les frais d'achat de la DC et non remboursables.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Mbankomo au plus tard le **30/06/2023 à 13heures** (heure locale), et devront porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CMBMO/CiPM/2023 DU26/05/2023, POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL D'ALPHABETISATION DES CENTRES D'ALPHABETISATION FONCTIONNELS (CAF) DE L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.

« (À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT) »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux **(02) mois maximum** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **30/06/2023 à 13 heures** dans la salle de réunion de la Mairie de Mbankomo par la Commission Interne de Passation des Marchés de Mbankomo.

11. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires**

Absence ou Non-conformité d'une pièce Administrative 48 heures après le dépouillement des offres ;
Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement ;
Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification.

2. Critères essentiels de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Accès à une ligne de crédit (Attestation de solvabilité financière délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI) Oui/Non
2. Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non
3. Planning de livraison Oui/Non

12. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la Lettre-Commande au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme aux dispositions du Dossier de Consultation conforme aux spécifications techniques et une offre financière classée « la moins disante ».

Un soumissionnaire peut prétendre à un (01) ou plusieurs lots

Signature de la lettre commande

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mbankomo et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'Autorité Contractante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Mbankomo.

Additif à l'avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent avis de consultation.

YAOUNDE le 27 Mai 2023

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Junior Pierre

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CRA/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES REGIONALES DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : MINTP - FONDS ROUTIER, PROGRAMME 2023. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'entretien courant des routes Régionales dans la Région de l'Adamaoua pour l'exercice 2023, Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien courant de certaines routes Régionales dans la Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à un entretien courant des routes concernées. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'oeuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Oeuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations. Dans cet ordre d'idées, l'association des comités de route mise en place dans le cadre du projet sera hautement appréciée.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Débroussaillage ;
- Abattage d'arbres ;
- Déblai ordinaire mis en dépôt ;
- Déblai mis en remblai ;
- Remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- Purgés ;
- Mise en forme de la plate-forme ;
- Reprofilage/Compactage ;
- Curage et remise en forme des fossés en terre existants ;
- Création d'exutoires au Bulldozer ou à la pelle ;
- Couche de roulement ;
- Déroctage ;
- Curage des buses (0 inférieur ou égale à 1.5m) et des dalots (H inférieur ou égale à 1.5m) ;
- Démolition des buses (0sl .5m) et des dalots (H inférieur ou égale à 1.5m) ;
- Fourniture et pose de buses métalliques 01000mm ;
- Construction Tête de buse en maçonnerie 01000mm ;
- Fossés maçonnés(130x65);
- Enrochements ;
- Construction Dalot en béton armé 1.00x1.00 m ;
- Construction Dalot en béton armé 2x1.5 m ;
- Ferrés maçonnés ;
- Béton armé ;
- Construction de barrière de pluie.

3. Allotissement

Les travaux sont repartis en deux (02) lots comme suit ;

N° DE LOT	REGION	DEPARTEMENTS	Tronçons	logueur estimée (km)	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)	Type d'intervention
01-CR-AD/23	ADAMAOUA	Mayo Banyo	NYAMBOYA -SONKOLON G-ATATKOUMTCHO UM	69.80	298 263 194	08	Entretien courant
2-CR-AD/23		Mayo Banyo	BANYO - BOUDJOUR KOURAKAN IYAKA	45	283 856 025		
TOTAL				114,80	535 109 219		

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché:

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Président du Conseil Régional.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le MINTP ligne Fonds Routier pour l'exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au secrétariat général du Conseil Régional de l'Adamaoua, situé au quartier BALADJI II au siège du Conseil Régional de l'Adamaoua.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au secrétariat général du Conseil Régional de l'Adamaoua, situé au quartier BALADJI II au siège du Conseil Régional de l'Adamaoua, sur présentation d'une quittance de versement dans une agence Afriland First Bank au compte N° 10005 00019 06988741001-31 du Conseil Régional de l'Adamaoua d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au secrétariat général du Conseil Régional de l'Adamaoua, situé au quartier BALADJI II au siège du Conseil Régional de l'Adamaoua, au plus tard **le 22 Juin 2023 à 14 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CRA/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES REGIONALES DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA
 Financement : MINTP - Fonds Routier, Programme 2023.

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de **huit (08) mois** calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
1-CR-AD/23	Cinq millions neuf cent soixante-cinq mille soixante-trois (5 965 063) FCFA
2-CR-AD/23	Quatre millions sept cent trente-sept mille cent vingt (4 737 120) FCFA

NB: Tout soumissionnaire postulant pour plus d'un lot, ne devra produire que la caution correspondante au lot postulé le plus élevé.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 22 Juin 2023 à 15 heures** précises dans la salle de réunion du Conseil Régional de l'Adamaoua.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1er étape; Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe G contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation**1- Critères éliminatoires**

- a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées dans le DAO.
- b) Dossier Technique incomplet pour absence de l'une des pièces suivantes :
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
 - Un Conducteur des Travaux, Ingénieur inscrit à l'ONIGC et ayant au moins cinq ans d'expérience ;
 - Une note d'organisation et méthodologie ;
 - Une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins 50 000 000 (cinquante millions) de FCFA pour lot.
- c) Dossier financier incomplet ou absence de l'une des pièces suivantes :
- Une soumission timbrée et signée;
 - Le bordereau des prix unitaires (BRU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
 - Le sous - détail des prix unitaires (l'élimination se fera pour les lots concernés).
- d) Omission du BRU et/ou du DQE d'un prix unitaire quantifié ;
- e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- f) Non justification de la possession en propre de l'ensemble des matériels prioritaires suivants pour chaque lot soumissionné :
- Une niveleuse ;
 - Un Compacteur ;
 - Un Bulldozer ;
 - Deux camions bennes ;
 - Un camion citerne à eau ;
 - Pelle excavatrice.
- g) N'avoir pas exécuté au cours des trois dernières années, un marché de construction, de réhabilitation, d'ouverture, d'aménagement ou d'entretien de route de montant supérieur ou égale à 200 000 000 de FCFA pour le lot 1-CR_AD/23 et 150 000 000 de FCFA pour le lot 2-CR_AD/23 ;
- h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 16 critères sur l'ensemble des 23 critères essentiels.

2- Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 23 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous ;

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 08 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 13 critères ;
- c) La Visite des lieux sur 02 critères.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

Il ne peut être attribué au maximum qu'un (01) seul lot par soumissionnaire au titre de cet Appel d'Offres.

En cas d'attribution de deux lots le soumissionnaire devra fournir les dispositions supplémentaires pour la mobilisation du personnel technique et du matériel.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au secrétariat général du Conseil Régional de l'Adamaoua, situé au quartier BALADJI II au siège du Conseil Régional de l'Adamaoua.

NGAOUNDERE le 24 Mai 2023

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

COMMUNE DE BOGO

**OPINION OF OPENED NATIONAL CONSULTATION FOR A DEMAND OF QUOTATION
N°003/ONCDQ/C.BOGO/CIPM/AG/2023 OF THE 16/05/2023 LAUNCHED FOR THE SUPPLY OF DIDACTICS
EQUIPMENTS IN PUBLIC PRIMARY SCHOOLS OF BOGO SUBDIVISION COUNCIL, DIAMARE
DIVISION, FAR NORTH REGION**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 budgetary exercise, the Mayor of BOGO council, Contracting Authority, hereby launch an opinion of opened national consultation for a Demand of quotation for the supply of didactics equipment in public primary schools of BOGO, Diamare Division, Far North Region

2. Consistance des prestations

The services to be provided by this contract include : Acquisition and Delivery of didactics equipment in public primary schools of BOGO council, DIAMARE Division, FAR North Region. This material is composed of :

- The material of the administration and teaching ;
- The equipment and pharmaceuticals ;
- The equipment and sports equipment

3. Cout Prévisionnel

13 800 000 de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

Participation to this invitation to tender is open to all enterprises approved of furniture didactics materials, installed in the national territory and submitted to real regime

6. Financement

Services forming the subject of this invitation to tender shall be financed by Ministry of Basic Education Budget Exercise 2023

7. Consultation du Dossier

The file may be obtained from the Secretary of Bogo Council, Contracting Authority

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Secretary of Bogo Council, Contracting Authority. As this notice is published against payment of a non-refundable sum of **20.000 F CFA** payable at the Public Treasury

9. Remises des offres

Each bid in english or French, should be presented in **seven (07)** copies, with **one (01)** original and **six (06)** copies, mark as such, in accordance with the requirements of the tender documents, will be deposited against a duly signed receipt or acknowledgement letter at the Secretary of Bogo Council, latest on the **05/06/2023 at 13 a.m.** Sealed envelopes or anonymous jacket containing bids must bear the following words :

**OPINION OF OPENED NATIONAL CONSULTATION FOR A DEMAND OF QUOTATION N°003/ONCDQ
/C.BOGO/CIPM/AG/2023 OF THE 16/05/2023
LAUNCHED FOR THE SUPPLY OF DIDACTICS EQUIPMENTS IN PUBLIC PRIMARY SCHOOLS OF BOGO
SUBDIVISION COUNCIL, DIAMARE DIVISION,
FAR NORTH REGION**

"TO BE OPENED ONLY DURING THE BIDS OPENING SESSION"

10. Delai de Livraison

The maximum delivery deadline provided for by the Project Owner for delivery of the supplies forming the subject of this tender is thirty (30) days.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his/her administrative documents a bid bond issued by a first rank bank approved by the Ministry in charge of finance featuring on the list in document 12 of the tender file an amount of **267 000 CFA F** and valid for thirty days (30) beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer...) in accordance with the special conditions of the invitation to tender...

13. Ouverture des Plis

Bid shall be opened in single phase on the **05/06/2023 at 14 a.m.** prompt by the Council Tender Board located at the Act Room of Bogo Council, in the presence of the bidders or their duly authorized representatives

14. Critères d'évaluation

- False declarations or falsify documents
- Absence of caution of submission
- Incomplete financial offer
- Non-compliance with the major technical specifications of the supply
- The technical score below the minimum threshold required (70%)
- General presentation of the offer
- Company references
- Funding Capacity
- The availability of delivery and installation equipment (delivery vehicle, small equipment for the installation of computer equipment)

15. Attribution

The Contracting Authority shall award the contract to the least distant bidder ATI without proposal of abnormally low offer, in compliance with the tender file

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for 90 days from the deadline for the submission of renders.

17. Renseignements Complémentaires

Technical complementary information may be obtained during working hours at the secretary of the BOGO council

MAROUA le 16 Mai 2023

Le MAYOR

HAMIDOU

COMMUNE DE MBANKOMO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°007/AONO/RC/CMBMO/SG/SEF DU 26 MAI POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
CERTAINES ROUTES DE LA COMMUNE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO,
REGION DU CENTRE. LOT 1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE ESSANYAN
(VILLAGE) - CARREFOUR EBEBE I (CHEFFERIE)-RIVIERE LOMGO (LIMITE NYONG EKELLE), LOT 2 :
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DALOT DE 2,00X1, 50X7M SUR LA RIVIERE NDAZOA SUR
LE TRONCON DE ROUTE INTER RN3(ENKOE)-CARREFOUR ONGOT LOT 3 : TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE LYCEE BILINGUE-CARREFOUR ROGER MILLA**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mbankomo (Autorité Contractante), lance, en PROCÉDURE D'URGENCE, un Appel d'Offres National Ouvert pour les *travaux de réhabilitation de certaines routes Communales* dans la Commune de Mbankomo, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux sont regroupés en deux (03) lots selon l'allotissement ci-après :

LOT 1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE ESSANYAN(VILLAGE) - CARREFOUR EBEBE I(CHEFFERIE)-RIVIERE LOMGO (LIMITE NYONG EKELLE),

LOT2: TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DALOT DE 2,00x1, 50x7m SUR LA RIVIERE NDAZOA SUR LE TRONCON DE ROUTE INTER RN3(ENKOE)-CARREFOUR ONGOT

LOT 3 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE LYCEE BILINGUE-CARREFOUR ROGER MILLA

NB : le soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de plusieurs lots.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est le suivant :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	FINANCEMENT	Coût Prévisionnel (TTC)
MBANKOMO	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE ESSANYAN(VILLAGE) - CARREFOUR EBEBA I(CHEFFERIE)-RIVIERE LOMGO (LIMITE NYONG EKELLE	1	MINTP	25 000 000
	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DALOT DE 2,00x1, 50x7m SUR LA RIVIERE NDAZOA SUR LE TRONCON DE ROUTE INTER RN3(ENKOE)-CARREFOUR ONGOT	2		10 000 000
	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE LYCEE BILINGUE-CARREFOUR ROGER MILLA	3		15 000 000

4. Allotissement

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

- TRAVAUX PRÉLIMINAIRES
- EMPRISE
- TERRASSEMENT GÉNÉRAUX
- CHAUSSEE
- OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE
- DIVERS

5. Participation et origine

La présente Consultation est ouverte à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le **Budget d'Investissement Public, exercice 2021.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté gratuitement à la Mairie de Mbankomo.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu, à la Mairie de Mbankomo,

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Mbankomo au plus tard le **27/06/2023 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION**SUIVANT L'AONO N° 007 du 26 MAi 2023****POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.****LOT 1 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE ESSANYAN(VILLAGE) - CARREFOUR EBEBA I (CHEFFERIE)-RIVIERE LOMGO (LIMITE NYONG EKELLE),****LOT2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DALOT DE 2,00x1, 50x7m SUR LA RIVIERE NDAZOA SUR LE TRONCON DE ROUTE INTER RN3(ENKOE)-CARREFOUR ONGOT****LOT 3 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE LYCEE BILINGUE-CARREFOUR ROGER MILLA****« (À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT) »****10. Délai de Livraison**

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer les travaux.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives à compter de la date limite fixée pour leur remise, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou par une assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant :

N°du lot	Désignation	Montant prévisionnel	Caution de Soumission
		(F CFA TTC)	
1	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE ESSANYAN(VILLAGE) - CARREFOUR EBEBA I (CHEFFERIE)-RIVIERE LOMGO	25 000 000	500 000
2	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DALOT DE 2,00x1, 50x7m SUR LA RIVIERE NDAZOA SUR LE TRONCON DE ROUTE INTER RN3(ENKOE)-CARREFOUR ONGOT	10 000 000	200 000
3	TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE LYCEE BILINGUE-CARREFOUR ROGER MILLA	15 000 000	300 000

Le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

12. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **27/06/2023 à 13 heures** dans la salle de réunion de la Mairie de Mbankomo par la Commission Interne de Passation des Marchés de Mbankomo.

13. Critères d'évaluation**14.1 Critères éliminatoires**

Dossier administratif incomplet au terme des 48h de délai supplémentaire ;
Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement ;
Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
Obtention de moins de 70% à l'évaluation des critères essentiels ;
Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
Absence dans le sous-détail d'un prix quantifié ;
Absence dans l'offre technique d'un conducteur des Travaux, Ingénieur de travaux de génie civil/rural

14.2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- 1) Attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
- 2) Références de l'entreprise ;
- 3) Qualification et expérience du personnel ;
- 4) Matériels proposés ;
- 5) Méthodologie, planning et délai ;
- 6) Capacité financière ;
- 7) Programme d'exécution des travaux ;
- 8) CCAP dûment paraphé à toutes les pages, complété, daté, signé et cacheté à la dernière page ;
- 9) CCTP dûment paraphé à toutes les pages, daté, signé et cacheté à la dernière page.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Signature de la lettre commande

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la CIPM/CMBMO de et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'Autorité Contractante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Mbankomo.

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 27 Mai 2023

Le MAIRE

FOUDA FOUDA Junior Pierre

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00080/E/2/AONO/MINH DU/CCCM-BEC/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (8) IMMEUBLES DES LOGEMENTS SOCIAUX A YAOUNDE ET DOUALA EN QUATRE LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2023.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 108 01 330004 523219

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour l'achèvement des travaux de construction de huit (8) immeubles des logements sociaux à Yaoundé et Douala,

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent appel d'offres comprennent :

- ü Travaux préparatoires ;
- ü Les travaux de terrassement complémentaire de la fondation
- ü Maçonnerie et élévation ;
- ü Charpente – Couverture –Faux plafond ;
- ü Menuiserie bois – Menuiserie métallique –vitrerie ;
- ü Electricité. ;
- ü Plomberie et sanitaire ;
- ü Revêtement sols et murs ;
- ü Peinture ;
- ü etc.

NB : Les travaux d'aménagement extérieurs seront exécutés par la méthode HIMO (Haute intensité de Main-d'œuvre).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de 1 810 209 585 Fcfa réparties ci-dessous.

N° lots	Désignation/villes	Montant Prévisionnel (en FCFA TTC)
1	Achèvement des immeubles CJ et CK à Olembé/Yaoundé	393 241 874
2	Achèvement des immeubles CF et CG Olembé/Yaoundé	333 763 791
3	Achèvement des immeubles DB et DD à Mbanga-Bakoko/Douala	579 676 518
4	Achèvement des immeubles GA et GC à Mbanga-Bakoko/Douala	503 527 402

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Dossier d'Appel d'Offres sont réparties en quatre (04) lots ainsi qu'il suit :

N° lots	Désignation/villes
1	Achèvement des immeubles CJ et CK à Olembé/Yaoundé
2	Achèvement des immeubles CF et CG Olembé/Yaoundé
3	Achèvement des immeubles DB et DD à Mbanga-Bakoko/Douala
4	Achèvement des immeubles GA et GC à Mbanga-Bakoko/Douala

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant leur domicile ou leur siège social au Cameroun et disposant d'une expérience avérée dans le domaine concerné.

N.B : les Entreprises allant en groupement avec celles qui n'ont pas leurs sièges sociaux au Cameroun ne sont pas autorisées à soumissionner au présent appel d'offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINH DU - EXERCICE 2023 ;

IMPUTATION : 57 108 01 330004 523219

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en version physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage porte 02 de l'immeuble Ministériel N° 1 à Yaoundé et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non-remboursable de Quatre cent mille (400 000) FCFA payable au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9- Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre Technique (volume 2)

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre Financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des Offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés-Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges), au plus tard le 23 juin 2023 à 13 heures, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°00080/E/2/AONO/MINH DU/CCCM-BEC/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023

POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT (8) IMMEUBLES DES LOGEMENTS SOCIAUX A YAOUNDE ET DOUALA EN QUATRE LOTS

FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2023.

NB : Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [23 juin 2023] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution est de SIX (06) mois pour chaque lot et prend effet à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

N° lots	Désignation/villes	Montant de la caution
		(en FCFA TTC)
1	Achèvement des immeubles CJ et CK à Olembé/Yaoundé	7 800 000
2	Achèvement des immeubles CF et CG Olembé/Yaoundé	6 600 000
3	Achèvement des immeubles DB et DD à Mbanga-Bakoko/Douala	11 500 000
4	Achèvement des immeubles GA et GC à Mbanga-Bakoko/Douala	10 000 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 23 juin 2023 à partir de 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINH DU.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**15.1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifié au soumissionnaire, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de l'Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Absence d'un conducteur des travaux ayant les qualifications suivantes :
 - o Formation : BAC + 3 en Génie Civil ou Génie Urbain ;
 - o Expériences Générale dans le BTP : 07 Ans
 - o Expériences Spécifiques : ayant déjà occupé le poste de Conducteur des Travaux dans au moins un (01) projet de constructions d'un immeuble R+3.
- Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité signé de son Ministre utilisateur ou du Ministre de son administration d'origine ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Omission d'une pièce de l'offre financière ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et DQE ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier au cours des trois dernières années ;
- Absence d'une capacité financière par lot d'un montant de cent millions (100 000 000) de Fcfa pour les lots 1 et 2 et 200 000 000 de Fcfa pour les lots 3 et 4 délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI;
- Présentation des offres en nombre insuffisant ou en copie uniquement ;
- absence d'une référence en bâtiment de type R+3 au moins d'un montant supérieur ou égal à 300 millions de Fcfa au cours des trois dernières années.

15.2 Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

a) Présentation	02 critère
b) Références	03 critères
c) Personnel d'encadrement	9 critères
d) Méthodologie	03 critères
e) Matériel	06 critères
TOTAL.....	23 critères

N.B : La Non-satisfaction d'au moins 17/23 des critères essentiels entraîne l'élimination du soumissionnaire.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris

dans la grille d'évaluation.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

N.B : Aucun Soumissionnaire ne peut-être attributaire de plus de deux lots.

En cas de soumission de 2 lots, le soumissionnaire doit présenter deux équipes distinctes et deux ensembles de matériel distincts.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

18.1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^e étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

18.2. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

18.3. Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Additif de l'appel d'offres

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoy

YAOUNDE le 26 Mai 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD-OUEST

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°008/ONIT/GOV/SG/RTB/2023 OF 24/05/2023 FOR THE
CONSTRUCTION OF A DEFINITIVE REINFORCED CONCRETE BRIDGE OF SPAN 45ML AT PK 24+800 ON
THE SECTION OF THE COMMUNAL ROAD MBIAME -LIP-LIMITE NW/OU ,BUI DIVISION IN THE
NORTH-WEST REGION (PHASE 1) BY EMERGENCY PROCEDURE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINTP
IMPUTATION
57 36 125 02 3300090320 523411

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The purpose for this tender is the executions of works for **THE CONSTRUCTION OF A DEFINITIVE REINFORCED CONCRETE BRIDGE AT PK 24+800 ON THE SECTION OF THE COMMUNAL ROAD MBIAME -LIP-LIMITE NW/OU ,BUI DIVISION IN THE NORTHWEST REGION (PHASE 1) By Emergency Procedure**

2. Consistance des prestations

1. 1. Description of Works :

These works comprises of the following descriptions:

S/N	Designation
	0 Installation
Tm001	Site Installation
Tm002	Bringing And Unfolding Of Equipment
	Sub-Total Series 000
	100 Clearing And Earthworks
Tm101	Bush Clearing
Tm102	Excavation And Throw Of Trenches
Tm108a	Fill With Laterite From Borrow Pit
	Sub- Total Series 100
	200 Structural Works
Tm 201	Hardcore For Foundation

Tm202	Excavation On Ordinary Land
Tm 203	Fill With Filtering Materials For Abutment Walls
Tm 205	Layer Fill Adjacent To The Structure
Tm 206	Lean Concrete Dosed At 150kg/M3
Tm 207	Reinforced Concrete Dose At 350kg/M3 For Foundation ,Pillars And Beams
Tm 208	Ordinary Formwork
Tm 210	Scarfolding
Tm 212	Geotechnical Studies
Tm 213	Stone Masonry Abutment Walls And Intermediary Pier

Sub-Total Serie 200

300 Divers

Tm301	Maintenance Of Access To The Bridge
Tm301	Deviation And Maintenance Of Circulation

3. Cout Prévisionnel

LOT	Stretch of road	Council concerned	length ml	Previewed Budget in fcfa (TTC)
1	THE CONSTRUCTION OF A DEFINITIVE REINFORCED CONCRETE BRIDGE AT PK 24+800 ON THE SECTION OF THE COMMUNAL ROAD MBIAME -LIP-LIMITE NW/OU ,BUI DIVISION IN THE NORTHWEST REGION (PHASE 1) By Emergency Procedure	MBIAME	45ml	100 000 000
TOTAL				100 000000

4. Allotissement

LOT	Stretch of road	Council concerned	length ml	Previewed Budget in fcfa (TTC)	D (r
1	THE CONSTRUCTION OF A DEFINITIVE REINFORCED CONCRETE BRIDGE AT PK 24+800 ON THE SECTION OF THE COMMUNAL ROAD MBIAME -LIP-LIMITE NW/OU ,BUI DIVISION IN THE NORTHWEST REGION (PHASE 1) By Emergency Procedure	MBIAME	45ml	100 000 000	

	TOTAL	100 000000	
--	-------	------------	--

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to all registered and qualified companies or groups of companies based in the Republic of Cameroon.

6. Financement

The Works on this tender are funded by **MINTP Public Investment Budget for 2023**. The previewed cost of the entire works on this Open National Invitation to tender is: **100,000 ,000 fcfa** (*one hundred million*) FCFA all taxes included.

7. Consultation du Dossier

The tender file can be consulted in the office of the delegated contracting authority, that is at the office of the Governor of the North West Region situated at up station _____ (*Indicate the precised localization*).

8. Acquisition du Dossier

The tender file can be obtained at the secretariat of the office of the delegated contracting authority, precisely in the office of the Governor of the North West Region situated at up station, upon presentation of a payment receipt from the public treasury, which is a nonrefundable purchase fee for the tender file. The amount for the bid acquisition stands at **100 000 (ONE HUNDRED THOUSAND cfa) Francs CFA**.

This receipt should be able to identify the buyer as the representative of the bidder, wishing to participate in the consultation.

9. Remises des offres

Each bid, prepared in English or in French in **(07) seven copies**, that is **(01) one original and (06) six copies** noted as such, shall be forwarded to the delegated contracting authority, notably to the Governor of the North West Region situated at up station latest the : _____ at _____ local time bearing

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° _____ /ONIT/GOV/SG/RTB/2023 OF _____

FOR THE CONSTRUCTION OF A DEFINITIVE REINFORCED CONCRETE BRIDGE OF SPAN 45m AT PK 24+800 ON THE SECTION OF THE COMMUNAL ROAD MBIAME -LIP-LIMITE NW/OU ,BUI DIVISION IN THE NORTH-WEST REGION(PHASE 1)
1) By Emergency Procedure

To be opened only during bid opening session

10. Delai de Livraison

The entire period of execution of these Works is 5 (five months) calendar months. This duration starts as of the date of notification of the service order to start Works.

11. Recevabilité des Offres

Bids that will be submitted after the date and time mentioned above or those that will not respect the separation model indicated in the different documents in each bid shall not be accepted.

To avoid being rejected, the required Administrative documents will be imperatively produced in original or in certified true copy by the issuing service, in conformity with the stipulation of the rules and regulations of this tender.

These Administrative documents have a validity period of (03) months. This validity period has to begin after the date of launching of the tender.

12. Ouverture des Plis

The opening of bids shall take place on the _____ (*PUT the date of the opening of bids*)
_____ (*time of opening of bids, one hour after that of the deposit*), in the conference hall of the Region
internal tender's , by its competent members _____ (*give a precised lvenue*).

The opening of bids will be done at once and in three stages:

- Stage 1: Opening of envelope A containing Administrative document (volume 1),
- Stage 2: Opening of envelope B containing Technical document (volume 2)
- Stage 3: Opening of envelope C containing financial document (volume 3).

All the bidders can take part in this opening session or can be represented by one person dully mandated (Even in case joint-venture) who has a perfect mastery of the tender file.

13. Critères d'évaluation

a) Absence of submission bid bond (tender bank guarantee) ;

b) Absence after a period of 58 hours following the deposit of bids, of at least one of the administrative documents excluding that of the submission bid bond;

c) Non-conformity after a period of 58 hours following the deposit of bids, of at least one Administrative document;

d) False declaration, falsified or non-authentic document;

e) Incomplete technical Bid, or the absence of:

- Site Visit report signed by the contractor;
- A works engineer with qualification as required in the tender file ten years (10) of experience in the domain;
- The works engineer not registered in the national order of civil engineer;
- Any of the key workers being a civil servant;
- An environmental expert with less than 02 years' experience in the domain;
- Absence of « the organization, the methodology and planning » rubrics in the technical bid.

f) Personal Declaration attesting that the bidder has not abandoned any contract within the last three years, and that does not figure on the list of defaillant enterprises established by MINMAP;

g) Incomplete financial bid for absence of one of the following documents:

- The tender letter;
- The unit price schedule following the indicated model of prices without value added tax in figures and in words, clearly filled;
- The bill of quantities and cost estimates (BOQ);
- The unit price breakdown;
- Omission of a unit price in the schedule of unit prices and the bill of quantities and cost estimates;

Failure to obtain at least seven out of the ten criteria, following the evaluation of the essential technical criteria.

14. Attribution

The contract will be awarded to the lowest bidder, fulfilling the required administrative, technical, and financial criteria.

15. Durée Validité des Offres

The bidders will be engaged by their bids during a period of thirty (30) days as from the latest date programmed for bids deposit.

16. Renseignements Complémentaires

Additional information in relation to technical details can be obtained at the office of the delegated contracting authority, notably The Governor of the North West Region situated at up station

BAMENDA le 20 Mai 20

Le GOUVERNE

LELE LAFRIQUE Adolp

COMMUNE DE YOKO

COMMUNIQUE N°003/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM-YOKO/2023 DU 31 MARS 2023 POUR L'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE AU NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO ET L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA TRAVERSEE URBAINE DE LA VILLE DE YOKO, COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE : LOT 1: EXTENSION DU RESEAU ÉLECTRIQUE MT/BT DANS LE NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF DE YOKO (900M) LOT 2 : ECLAIRAGE PUBLIC DE LA TRAVERSÉE URBAINE DE LA VILLE DE YOKO

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),

Communique :

Par DECISION N°003/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant TTC en FCFA	Montant HT en FCFA	Délais d'exécution	Source de financement
LOT 1	ETS LE YOKO'S BP : 0000 Yaoundé	21 968 235	18 422 000	60 jours calendaires	DGDI 2023
LOT 2	ETS LE YOKO'S BP : 0000 Yaoundé	19 962 689	16 740 200	60 jours calendaires	DGDI 2023

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 15 Mai 2023

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

**COMMUNIQUE N° D/1/22/106/C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS D'UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Fonction et de la Réforme Administrative, Maître d'Ouvrage, Communique : Publique

Par décision N° 000762 /D/MINFOPRA du 26 mai 2023, l'Etablissement SIFCAM est déclaré adjudicataire du Marché relatif à la création d'une bibliothèque physique de la Fonction Publique au MINFOPRA (travaux d'aménagement du local), pour le montant et le délai d'exécution ci-après

Designation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant FCFA (TTC)	Lieu d'exécution
Création d'une bibliothèque physique de la Fonction Publique au MINFOPRA (travaux d'aménagement du local)	Etablissement SIFCAM	Trois (03) mois	26 799 338 (vingt six millions sept cent quatre-vingt dix-neuf mille trois cent trente-huit FCFA)	Yaoundé

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative invite ladite entreprise à se présenter à la Direction des Affaires Générales de son Département Ministériel (Service des Marchés, porte 506), dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché y relatif.

YAOUNDE le 26 Mai 2023

Le MINISTRE

LE JOSEPH

COMMUNE D'AKONOLINGA

DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 23/03/2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A AKONOLINGA-VILLE(BIS), EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga communique :

A la suite du dossier D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 23/03/2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE AKONOLINGA-VILLE(BIS), EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE

Le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Prix de l'Offre TTC(FCFA)	Délai d'exécution	Observations
ETS PREFA BTP TEL :655 923 118 BP :1078 Bafoussam	10.499.729	Trois (03)mois	Soumissionnaire unique Offres remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires.

L'entreprise **ETS PREFA BTP, TEL :655 923 118** est retenue suite à l'**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 23/03/2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'AKONOLINGA-VILLE(BIS), EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE**, pour un montant toutes Taxes Comprises (TTC) correspondant à son offre financière.

Le délai d'exécution des travaux est **de trois (03) mois calendaire à compter de la date de notification du démarrage de la livraison.**

L'entreprise ci-dessus désignée est invitée à se présenter à la Mairie d'Akonolinga, dès publication du présent communiqué, pour l'établissement du marché correspondant

AKONOLINGA le 22 Mai 2023

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**COMMUNIQUE N°018/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 DU 18 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION
DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°006/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 DU 03 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE CHAMBRE FROIDE A ZIMADO DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI,
DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME NORD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le **Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad** communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de l'Appel d'Offres ci-dessus référencé se présentent comme suit :

Nom du Projet :	Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad
Numéro du Crédit :	IDA 6643 - CM
Description du Marché :	Travaux de construction d'une chambre froide à Zimado dans la Commune de Logone Birni, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême Nord
Délai d'exécution	Cent cinquante (150) jours

SOUSSIONNAIRE RETENU

NOM

Ets AHMAT ABAKAR

Monsieur le Directeur des Ets AHMAT ABAKAR

ADRESSE

Tel : Tel : 675 17 38 38, Courriel : gamboahmat96@gmail.com, BP: 135 kousseri

MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT

65 000 000 FCFA TTC

MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE

65 000 000 FCFA TTC

MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)

65 000 000 FCFA TTC

SOUSSIONNAIRE REJETE

NOM	INTELLEC CONSULTING SARL BP: 6136 YAOUNDE,
ADRESSE	TEL: 698 127 999, Courriel : intelleconsulting@yahoo.fr; BP: 6136 YAOUNDE
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	61 219 313 FCFA
MOTIF DU REJET	Elle n'est pas l'offre la plus avantageuse et n'est pas conforme pour l'essentiel

Le présent communiqué, qui tient lieu de main levée de la garantie de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

KOUSSERI le 18 Mai 2023

Le COORDONNATEUR

ABICHO MAHAMAT

COMMUNE DE MBALMAYO

COMMUNIQUE N°004/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001 AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE YOKO DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante), communique :

Par DECISION N°004/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant TTC en FCFA	Montant HT en FCFA	Délais d'exécution	Source de financement
LOT UNIQUE	MUSEC Sarl	59 999 449	50 314 003	120 jours calendaires	Budget communal de l'exercice 2023/Ressources transférées par le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (BIP MINJEC) de l'exercice 2023

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement du Marché correspondant.

YOKO le 15 Mai 2023

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°006/C/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 DU 29/05/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C/SP/CRPM-LT/2023 DU 12 AVRIL 2023, RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN HANGAR ET DE LA FOURNITURE DE BANCS ATTELES A LA DELEGATION REGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET LA REFORME ADMINISTRATIVE POUR LE LITTORAL. MAITRE D'OUVRAGE : LE DELEGUE REGIONAL DU MINFOPRA-LT FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Region du Littoral, Autorite Contractante, communique :

Par Decision N°006/D/C/SP/CRPM-LT/SIGAMP/2023 du 29/05/2023

La Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres National susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après

Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Delai d'execution
ETS WALLY SERVICES BP : 481 Yaounde, Tel : (237) 696 808 277 / 673 747 816	16 738 459 (Seize millions sept cent trente-huit mille quatre cent cinquante-neuf)	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, au Secrétariat Particulier des Services du Gouverneur de la Région du Littoral, pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

N° d'ordre	Soumissionnaire	Motifs
1	ETS LA CROISIERE	Offre Technique non conforme aux exigences du DAO

Le Soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant

Il est par conséquent invité à retirer ses offres sous quinzaine au Secrétariat Particulier des Services du Gouverneur de la Région du Littoral, sous peine de destruction. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la Caution de soumission.

DOUALA le 29 Mai 2023

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°008/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 13/04/2023 POUR LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET
CORRECTIVE DES FORAGE ET CHATEAU D'EAU A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET
PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

GEOCOLOSER - DTZ ENGINEERING SARL, Tel : (237) 656 10 18 86 / 672 93 90 97 / 697 44 48 10 est adjudicataire de la lettre-commande susmentionnée ainsi qu'il suit :

SOUMISSIONNAIRE	Montant (TTC)	Délais d'exécution
GROUPEMENT GEOCOLOSER - DTZ ENGINEERING SARL	15 950 000 (Quinze millions neuf cent cinquante mille) FCFA.	Quatre-vingt-dix (90) jours

Ladite société est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala, pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférente.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 29 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD-OUEST

PUBLIC NOTICE NO.058/023V01.5/CDENO/AD/CITB OF 26/05/2023 THE ADMINISTRATIVE DIRECTOR OF THE NORTH WEST LIVESTOCK DEVELOPMENT FUND (CDENO), CONTRACTING AUTHORITY HEREBY MAKES PUBLIC BELOW THE RESULTS OF THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 001/ONIT/CDENO/CITB/2023 OF 07/03/2023 FOR THE SUPPLY OF FERTILE EGGS TO CDENO IN 3 LOTS AS FOLLOWS:

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

No.	Project title	Locality	Number of Bidders	Name of Bidders	Technical mark in %	Offer analysis
1	Open National Invitation to Tender n°001/ONIT/CDENO/ CITB /2023 of 07/03/2023 for the supply of fertile eggs to CDENO LOT 1	CDENO Bamenda	01	MUSASI Enterprise	96.6%	
2	Open National Invitation to Tender n°001/ONIT/CDENO/ CITB /2023 of 07/03/2023 for the supply of fertile eggs to CDENO LOT 3	CDENO Bamenda	01	NUKUNS Enterprise	96.6%	

FOR: THE NORTH WEST LIVESTOCK

THE ADMINISTRATOR

BAMENDA le 26 Mai 2023

Le DIRECTEUR

MBAH SHUPONG MICHAEL

COMMUNE DE YOKO

COMMUNIQUE N°001/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 04 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 001 /DC/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR L'EQUIPEMENT DU RESTAURANT ECOLOGIQUE DE WAIKOUM, COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante), communique :

Par DECISION N°001/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 04 MAI 2023

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant TTC en FCFA	Montant HT en FCFA	Délais d'exécution	Source de financement
LOT UNIQUE	ETS DELTA BTP B.P: 19 624 Yaoundé	17 976 103	15 074 300	60 jours calendaires	DGDI 2023

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-marché correspondante.

YOKO le 4 Mai 2023

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE MARTAP

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/CMTP/SG/ST/CIPM/2023 DU 29/05/2023
RELATIF AUX TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A LOUGGUERE-BALI DANS
LACOMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DEL'ADAMAOUA (EN PROCEDURE
D'URGENCE)FINANCEMENT : EXERCICE 2023.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2023, le Maire de la Commune de Martap lance un avis d'Appel d'Offres National ouvert relatif aux travaux de construction d'un magasin de stockage à Lougguéré-Bali, dans la Commune de Martap.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment

- Travaux préparatoires
- Terrassements
- Fondations
- Maçonneries - Elévations
- Charpente - Couverture - Plafond
- Revêtement murs et sol
- Menuiserie bois et métallique
- Electricité
- Peinture
- Voirie et réseaux divers + rampe d'accès

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **22 500 000 (vingt-deux millions cinq cent) FCFA**,

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et ou des Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'Investissements MINADER, de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de Martap dès publication du présent Avis, notamment les Services Technique aux numéros 674 55 99 86/697 36 20 91 et Secrétariat Général au numéro 694 99 36 00.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Martap, plus précisément au niveau du Service Technique et du Secrétariat Général dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **40 000 (quarante mille) Francs CFA** payable à la Recette Municipale de Martap.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont 1 original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Martap contre récépissé au plus tard **le 22/06/2023 à 10 heures**, et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2023 DU 29/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A LOUGGUERE-BALI DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE) »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **450 000 (quatre cent cinquante mille) FCFA** valable pendant quatre-vingt (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu **le 22/06/2023 à 11 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou de s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La note technique inférieure à 70% de oui.
- La non-conformité d'une pièce ou son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

1	Un tableau bilan comportant les travaux de deux années supérieur ou égal aumontant prévisionnel du marché	OUI	NON
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieures ouégales au coût prévisionnel du marché	OUI	NON
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 ans au moins)	OUI	NON
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantierminimum 2 ans (personnel du chantier)	OUI	NON
5	Les matériels essentiels (camion benne, petits outillages de chantier et véhicule de liaison)	OUI	NON
6	La proposition technique : (installation du chantier, organigramme duchantier, organisation des équipes, mesure d'hygiène)	OUI	NON

Seules les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap, téléphone : 6973620 91, ou 674 55 99 86, Ou encore le 699 86 72 30.

MARTAP le 29 Mai 2023

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE MBANKOMO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005
/AONO/C.MBK/SG/CIPM/2023 DU 26 /05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX
D'OUVERTURE DES PISTES AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA
MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE EN DEUX LOTS.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mbankomo (Autorité Contractante), lance, en PROCÉDURE D'URGENCE, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de D'Ouverture des Pistes Agricoles dans la Commune de Mbankomo, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes:

LOT 1: Ouverture de la Piste Agricole Bibong Bidoum - Mvan Man Woa, longueur: 4 km

- INSTALLATION DE CHANTIER ET TRAVAUX PREPARATOIRES

- EMPRISE

- TERRASSEMENT ET CHAUSSEE

- ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE

LOT 2: Ouverture de la Piste Agricole Djolon – NKONG BIYEN longueur: 3.5 km

- INSTALLATION DE CHANTIER ET TRAVAUX PREPARATOIRES

- EMPRISE

- TERRASSEMENT ET CHAUSSEE

- ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est le suivant:

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	Coût Prévisionnel
MBANKOMO	OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE BIBONG BIDOUM - MVAN MAN WOA, LONGUEUR : 4 KM	1	Bibong Bidoum	27 500 000 (Vingt-sept millions cinq cent) francs Cfa
	OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DJOLON – NKONG BIYEN LONGUEUR : 3.5 KM	2	Nkong Biyen	17 000 000 (Dix-sept millions) francs cfa

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en deux (02) lots selon l'allotissement ci-après:

LOT 1: Ouverture de la Piste Agricole Bibong Bidoum - Mvan Man Woa, longueur: 4 km

LOT 2: Ouverture de la Piste Agricole Djolon – NKONG BIYEN longueur: 3.5 km

NB: le soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public du MINADER, exercice 20223

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté gratuitement à la Mairie de Mbankomo, Service Economique et Financier, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent Avis, à la Mairie de Mbankomo, contre présentation d'une quittance de versement de Cinquante mille (50 000) francs CFA et deux timbres communaux, délivrée par la Recette Municipale de la Commune Mbankomo, représentant les frais d'achat du DAO et non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie Mbankomo au plus tard le 27/06/2023 à 12 heures (heure locale), et devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.MBK/SG/CIPM/2023 DU
/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DES PISTES AGRICOLES DANS LA
COMMUNE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE EN DEUX LOTS »

- LOT N°.....« (À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT) »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une durée de validité de trente jours (30 jours) au-delà de la date de validité des offres établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant :

N° du lot	
-----------	--

Désignation

Montant prévisionnel (F CFA
TTC)

Montant de la caution (F CFA)

1	OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE BIBONG BIDOUM - MVAN MAN WOA, LONGUEUR : 4 KM	27 500 000 (Vingt-sept millions cinq cent) francs Cfa	550 000 (Cinq cent cinquante mille) francs cfa
2	OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DJOLON – NKONG BIYEN LONGUEUR : 3.5 KM	17 000 000 (Dix-sept millions) francs cfa	340 000 (Trois cent quarante mille) francs cfa

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **27/06/2023** à 13 heures dans la salle des actes de la Mairie de Mbankomo par la Commission Interne de Passation des Marchés de Mbankomo.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

a. offre administrative

- Dossier administratif incomplet au terme des 48h de délai supplémentaire;
- Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement;
- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission;

b. offre technique

- Obtention de moins de 70% à l'évaluation des critères essentiels;

c. offre financière

- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière;
- Absence dans le sous-détail d'un prix quantifié;

14.2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur:

- 1) Attestation de visite de site et le rapport signé avec photos;
- 2) Références de l'entreprise;
- 3) Qualification et expérience du personnel;
- 4) Matériels proposés;
- 5) Méthodologie, planning et délai;
- 6) Capacité financière;
- 7) Programme d'exécution des travaux;
- 8) CCAP dûment paraphé à toutes les pages, complété, daté, signé et cacheté à la dernière page;
- 9) CCTP dûment paraphé à toutes les pages, daté, signé et cacheté à la dernière page.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Mbankomo, Service Technique

BP : Mbankomo, tél

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 27 Mai 2023

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Junior Pierre

COMMUNE DE MARTAP

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
06/AONO/C.MTP/SG/ST/CIPM/2023 DU 26/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION : LOT 1 :
CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A BALIISSA ;LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE
EQUIPE DE PMH A NGOTANGA ;LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH AU CSI DE
LOUGGA TAPPADI DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE
L'ADAMAOUA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'année 2023, le Maire de la Commune de Martap, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Martap, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'un (01) forage équipé de PMH dans les localités de Bali-Issa, Ngotanga et CSI de Lougga-Tappadi, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux comprennent notamment :
- TRAVAUX PREPARATOIRES
- TRAVAUX DE FORATION
- EQUIPEMENT - DEVELOPPEMENT-ANALYSE & TRAITEMENT - POMPAGE
- REALISATION DE LA SUPERSTRUCTURE
- POSE DE POMPES : PMH
- COUT ENVIRONNEMENT
- FORMATION

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables, pour chaque lot, est de huit million (8 000 000) FCFA.

4. Allotissement

Ce marché est constitué en trois (03) lots présentés dans le tableau ci-après :

N° Lot	Objet	Lieu d'exécution
Lot 1	Construction d'un forage équipé de PMH à Bali Issa Bali Issa	Bali Issa
Lot 2	Construction d'un forage équipé de PMH à Ngotanga	Ngotanga
Lot 3	Construction d'un forage équipé de PMH au CSI de Lougga-Tappadi CSI de Lougga-Tappadi	CSI de Lougga-Tappadi

Il est permis aux entreprises de soumissionner pour un seul lot tout comme de le faire pour les trois lots à la fois. Elles peuvent être également attributaires d'un ou plusieurs lots.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société spécialisée dans la réalisation des travaux énergétiques ou toute entreprise faisant dans les Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'Investissements Publics du MINDDEVEL, de l'exercice budgétaire 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap dès publication du présent Avis, notamment les Services Technique aux numéros 674 55 99 86/697 36 20 91 et Secrétariat Général au numéro 694 99 36 00.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Martap, plus précisément au niveau du Service Technique et du Secrétariat Général dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) Francs CFA payable à la Recette Municipale de Martap pour chaque lot.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont 1 original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Martap contre récépissé au plus tard le 20/06/2023 à 10 heures, et devra porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/
AONO/C.MTP/SG/ST/CIPM/2023 DU 26/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION :
- LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A BALISSA ;
- LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A NGOTANGA
- LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH AU CSI DE LOUGGATAPPADI, DANS LA COMMUNE
DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE) »
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution pour chacun des lots prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de deux (02) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux..

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission par lot, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le montant de ladite caution valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres est de 160 000 FCFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le 20/06/2023 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina, dans la salle des actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou de s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La note technique inférieure à 70% de oui.
- La non-conformité d'une pièce ou son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

- 1 Bilan financier de deux dernières années **OUI NON**
- 2 L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieures ou égales au coût prévisionnel du marché **OUI NON**
- 3 Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 au moins) **OUI NON**
- 4 L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier minimum 2 ans (personnel du chantier) **OUI NON**
- 5 Les matériels essentiels (Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison et atelier de foration) **OUI NON**
- 6 La proposition technique : (installation du chantier, organigramme du chantier, organisation des équipes, mesure d'hygiène) **OUI NON**

Seules les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap, téléphone : 6973620 91, ou 674 55 99 86, Ou encore le 699 86 72 30

MARTAP le 26 Mai 2023

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE MARTAP

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
04/AONO/C.MTP/SG/ST/CIPM/202 DU 26/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01)
BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA
COMMUNE DE MARTAP, REPARTIS EN DEUX (02) LOTS :- LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE
DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE HORE-MAYANGA;- LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC
DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE ZARIA, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE
L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'année 2023, le Maire de la Commune de Martap, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Martap, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MARTAP, REPARTIS EN DEUX (02) LOTS :

- lot 1 : construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'EPdeHoré-Mayanga ;
- lot 2 : construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de Zarla, Département de la VINA, Région de l'ADAMAOUA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires.
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiseries ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables, pour chaque lot, est de 19 000 000 (dix-neuf millions) de FCFA.

4. Allotissement

Deux lots présentés dans le tableau ci-après :

Lot 1 construction d'un bloc de deux salles de classe à EP Horé-Mayanga Horé-Mayanga

Lot 2 construction d'un bloc de deux salles de classe à EP Zaria

Il convient de préciser que les entreprises sont libres de soumissionner pour un seul ou pour les deux lots, elles peuvent être également attributaires d'un ou plusieurs lots.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société spécialisée dans la réalisation des travaux énergétiques ou toute entreprise faisant dans les Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'Investissements Publics du MINEDUB, de l'exercice budgétaire 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap dès publication du présent Avis, notamment les Services Technique aux numéros 674 55 99 86/697 36 20 91 et Secrétariat Général au numéro 694 99 36 00.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Martap, plus précisément au niveau du Service Technique et du Secrétariat Général dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 30 000 (trente mille) Francs CFA payable à la Recette Municipale de Martap pour chaque lot.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont 1 original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Martap contre récépissé au plus tard le 20/06/2023 à 10 heures, et devra porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°04/AONO/C.MTP/SG/ST/CIPM/2023 DU 26/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01)
BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA
COMMUNE DE MARTAP, REPARTIS EN DEUX (02) LOTS :
- LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE HORE-MAYANGA ;
- LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE ZARIA;
DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution pour chacun des lots prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission par lot, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Les montants desdites cautions valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres sont de 380 000 (trois cent quatre-vingt mille) FCFA par lot.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le 20/06/2023 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina, dans la salle des actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou de s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :
- L'absence de la caution de soumission;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La note technique inférieure à 70% de oui.

La non-conformité d'une pièce ou son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

- 1 Bilan financier de deux dernières années OUI NON
- 2 L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieures ou égales au coût prévisionnel du marché OUI NON
- 3 Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 au moins) OUI NON
- 4 L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier minimum 2 ans (personnel du chantier) OUI NON
- 5 Les matériels essentiels (camion benne, petits outillages de chantier, bétonnière et véhicule de liaison) OUI NON
- 6 La proposition technique : (installation du chantier, organigramme du chantier, organisation des équipes, mesure d'hygiène) OUI NON

Seules les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. L'entreprise peut être attributaire de deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap, téléphone : 6973620 91, ou 674 55 99 86, Ou encore le 699 86 72 30, 693 10 51 25.

MARTAP le 26 Mai 2023

Le MAIRE

SOULEYMANOU

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CFC/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR
L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES LOCAUX DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun lance, pour le compte des exercices budgétaires 2023 et 2024, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'entretien et le nettoyage des locaux abritant les services des agences de Yaoundé, Douala et Ebolowa.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert, telles que contenues dans les Termes de Référence, consistent à exécuter les travaux d'entretien et nettoyage des locaux des Agences du CFC de Douala, d'Ebolowa, et de Yaoundé à l'avenue FOCH.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des évaluations préalables est de trente-six millions sept cent cinquante mille (36 750 000) de francs CFA répartis ainsi qu'il suit :

Tranches	Lots	Montants TTC (F CFA)
Tranche ferme	1	cinq millions deux cent cinquante mille (5 250 000) FCFA
	2	cinq millions deux cent cinquante mille (5 250 000) FCFA
	3	cinq millions deux cent cinquante mille (5 250 000) FCFA
Tranche conditionnelle	1	sept millions (7 000 000)
	2	sept millions (7 000 000)
	3	sept millions (7 000 000)

4. Allotissement

Les prestations sus-évoquées sont réparties en trois (03) lots :

Lot 1 : entretien et nettoyage des locaux abritant les services de l'agence CFC de Douala ;

Lot 2 : entretien et nettoyage des locaux abritant les services de l'agence CFC d'Ebolowa ;

Lot 3 : entretien et nettoyage des locaux abritant les services de l'agence CFC de Yaoundé sis à l'avenue FOCH.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée aux sociétés de droit camerounais spécialisées en matière d'assainissement, hygiène et nettoyage industriel.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement du CFC des exercices 2023 et 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés, sis au 2^{ème} étage, porte **202** de l'immeuble siège du CFC, sis au boulevard du 20 mai à Yaoundé, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales / Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés du Crédit Foncier du Cameroun, 2^{ème} Etage, Porte 202, Tél. : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** payable au compte CAS- ARMP n°33598800001-89 ouvert à cet effet auprès des agences de la banque BICEC. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir à la Sous-direction du patrimoine et des archives, Service des Marchés du CFC, sis au 2^{ème} étage de l'immeuble siège, porte 202, tel : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, au plus tard **le 20 juin 2023**

à **11h 00mn**, et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert N°03/AONO/CFC/CIPM/2023 du 29 Mai 2023 Pour l'entretien et le nettoyage des locaux du CFC, Exercices 2023 et 2024 » "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les soumissionnaires ont jusqu'à 10 jours au plus tard avant l'ouverture des plis pour introduire leurs éventuelles demandes d'éclaircissement. Passé ce délai, aucun éclaircissement basé sur le DAO ne pourra valablement être pris en compte.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de vingt-un (21) mois pour chacun des lots ; et il est reparti comme suit pour les lots 1, 2 et 3 :

- **Tranche ferme** : neuf (09) mois à compter de la date de signature de l'Ordre de service de démarrage des prestations ;
- **Tranche conditionnelle** : douze (12) mois à compter de la date de signature de l'Ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant présenté comme suit :

- **Lot 1 : deux cent quarante-cinq mille (245 000) francs CFA ;**
- **Lot 2 : deux cent quarante-cinq mille (245 000) francs CFA ;**
- **Lot 3 : deux cent quarante-cinq mille (245 000) francs CFA.**

Et valable pendant **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou par une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières aura lieu à la date limite du dépôt des offres, à l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, dans la salle de réunion sise au 5^{ème} étage, porte 502, à **12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Crédit Foncier du Cameroun, siégeant en séance publique.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

1 Absence ou non-conformité d'au moins une des pièces administratives dans un délai de 48h suivant l'ouverture des offres ;

2 Absence de la caution de soumission

3 Pièces falsifiées ou non authentiques, fausses déclarations ;

4 Absence d'une police d'assurance responsabilité civile professionnelle ;

5 Absence de paraphes sur chaque page et absence de signature et cachet du soumissionnaire à la dernière page des Termes de références (TDR) ;

6 Défaut de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;

7 Non satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels.

14. b Critères essentiels

Les offres seront évaluées selon les critères suivants, pour chaque lot retenu par le soumissionnaire :

1 La présentation générale des offres (sommaire, pagination croissante sur tout le document, pièce dans l'ordre et intercalaires couleur) ;

2 Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires au cours des cinq dernières années assorties des justificatifs ;

3 Le Chiffre d'affaires au cours des cinq dernières années ;

4 L'expérience du personnel d'encadrement (qualifications et expérience) et les effectifs mis à disposition ;

5 Les moyens logistiques (matériels de travail et produits utilisés, accompagnés de justificatifs/échantillons) ;

6 La pertinence de l'approche méthodologique (organisation et affectation des effectifs en fonction de la fréquence des tâches, temps de travail journalier, etc.).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre ayant été reconnue techniquement conforme pour l'essentiel du DAO et évaluée la moins-disante.

Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de plusieurs lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au plus tard dix (10) jours avant la date limite de dépôt des offres auprès de la Direction des Affaires Générales / Sous-direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés, sis au 2^{ème} étage de l'immeuble siège, porte 202, tel : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21. *Additifs de l'Appel d' Offres* Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres par voie d'additif.

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION
N°001/DC/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 29/05/2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE
A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de satisfaire les nombreuses demandes du personnel en matière de microordinateurs et logiciels y afférents, le Directeur Général de la **Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co)**, envisage de procéder à l'acquisition **du matériel informatique pour les besoins de la compagnie.**

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de Droit Camerounais exerçant dans le domaine de la fourniture du matériel informatique.

3. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré à la Direction Générale, Service des Marchés Publics de la Camair-Co ; 149 Avenue de Général de Gaulle, sur présentation du reg.] de versement de la somme non remboursable de **50 000 FCFA (Cinquante Mille Francs CFA)** de la banque BICEC compte N° **33598800001 89** au profit de « **compte special CAS- ARMP** ».

4. Remises des offres

Le détail estimatif et quantitatif de ces fournitures doit être chiffré et déposé au plus tard le **19/06/2023 à 10 heures, heure locale** sous enveloppe cachetée adressée au Directeur Général de la **CAMAIR-CO** et portant la mention:

**Consultation N°001DC/Camair-Co/CIPM/2023 du 29/05/2023
Pour la fourniture du matériel informatique à la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co).
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

5. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de **Sept cent mille (700 000) francs FCFA** et d'une durée de validité de **Cent Vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

6. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard le **19/06/2023 à 11 heures, heure locale** dans la salle de conférence du 2^e étage de l'immeuble abritant le Département Fret de la **Cameroon Airlines Corporation (Fret Aeroport).**

7. Renseignements Complémentaires

Les offres devront être chiffrées **Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA)** et **Toutes Taxes Comprises (TTC)** et accompagnées du modèle de soumission signé.

Toute demande de renseignements concernant la présente Demande de Cotation peut être adressée à la Direction Générale, Service des Marchés Publics de la Camair-Co ; 149 Avenue de Général de Gaulle ; Douala Tel: 233 42 20 10/ 233 50 55 01; Fax: 233 42 20 30 [Email: tenderboard@camair-co.net](mailto:tenderboard@camair-co.net), au plus tard **Sept (07) jours** avant la date limite de dépôt des offres./-

DOUALA le 29 Mai 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELLA NGUEMA Jean Christophe

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/CRAD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE DE TYPE R+I (MPI) ET CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU D'EAU (MP2) DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE : LYCEE DE BURKINA NGAOUNDERE 1ER (VINA), LYCEE CLASSIQUE DE MEIGANGA (MBERE) ET LYCEE TECHNIQUE DE TIGNERE (FARO ET DEO), REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget du Conseil Régional de l'Adamaoua de l'année 2023, le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua, Autorité Contractante, lance pour le compte du Conseil Régional de l'Adamaoua, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de :

- **LOT 1** : Travaux de construction d'un bloc de 4 salles de classe de type R+1 (MPI) et construction d'un Forage à énergie solaire avec château d'eau (MP2) au Lycée de Burkina Ngaoundéré 1er, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua ;
- **LOT 2** : Travaux de construction d'un bloc de 4 salles de classe de type R+I (MPI) et construction d'un Forage à énergie solaire avec château d'eau (MP2) au Lycée Classique de Meiganga, Département du Mhéré, Région de l'Adamaoua ;
- **LOT 3** : Travaux de construction d'un bloc de 4 salles de classe de type R+I (MPI) et construction d'un Forage à énergie solaire avec château d'eau (MP2) au Lycée Technique de Tignère, Commune de Tignère, Département du Faro et Déo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

(i) Travaux de construction d'un bloc de 4 salles de classe de type R+I (MPI) :

- LOT 100 : TRAVAUX PREPARATOIRES-ETUDES ;
- LOT 200 : FONDATIONS ;
- LOT 300 : ELEVATIONS ;
- LOT 400 : CHARPENTE - COUVERTURE ;
- LOT 500 : MENUISERIES BOIS ET METALLIQUE ;
- LOT 600 : ELECTRICITE ;
- LOT 700 ; PEINTURE ;
- LOT 800 ; REVÊTEMENTS ;
- LOT 900 : VRD - AMENAGEMENT EXTERIEUR.

(ii) Travaux de construction d'un Forage à énergie solaire avec château d'eau (MP2) :

- TRAVAUX PRELIMINAIRES
- FORAGE
- FOURNITURE ET POSE MOYEN DEXHAURE
- ALIMENTATION DES POMPES
- CONDUITE D'ADUCTION
- STOCKAGE PAR CUVES EN PLASTIQUE (Cubitenaires) DE 6 m3
- RESEAU DE DISTRIBUTION
- STRUCTURATION, FORMATION ET ASSISTANCE A LA GESTION
- TRAVAUX PRELIMINAIRES.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables, pour chaque lot, est de quatre-vingt-dix millions (90 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en trois (03) lots présentés dans le tableau ci-après :

N° Lot	Objet	Lieu d'exécution
Lot 1	Construction d'un bloc de 4 salles de classe de type R+I (MPI) et construction d'un Forage à énergie solaire avec château d'eau (MP2) au Lycée de Burkina Ngaoundéré 1er, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua	Ngaoundéré-Ville
Lot 2	Construction d'un bloc de 4 salles de classe de type R+I (MPI) et construction d'un Forage à énergie solaire avec château d'eau (MP2) au Lycée Classique de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua	Meiganga-Ville
Lot 3	Construction d'un bloc de 4 salles de classe de type R+I (MPI) et construction d'un Forage à énergie solaire avec château d'eau (MP2) au Lycée Technique de Tignère, Commune de Tignère, Département du Faro et Déo, Région de l'Adamaoua	Tignere-Ville

NB : Les entreprises intéressées peuvent soumissionner pour un (01) ou les trois (03) lots à la fois. Toutes fois un dossier distinct doit être présenté pour chacun des lots sollicités. Compte tenu de l'éloignement des sites des uns des autres, une même entreprise ne peut être attributaire de plus d'un lot

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société spécialisée dans la réalisation des travaux énergétiques ou toute entreprise faisant dans les Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget du Conseil Régional de l'Adamaoua, de l'exercice budgétaire 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au cabinet du Président du Conseil Régional de l'Adamaoua, au Secrétariat Général ou au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés dudit Conseil dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu auprès du Secrétaire Général du Conseil Régional de l'Adamaoua, contre présentation d'une quittance de versement dans une agence Afriland First Bank au compte N° 10005 00019 06988741001-31 du Conseil Régional de l'Adamaoua d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA pour chaque Lot.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont 1 original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir le Secrétaire Général du Conseil Régional de l'Adamaoua contre récépissé de dépôt, au plus tard **le 22 Juin 2023 à 14 heures** locales. Elles devront porter la mention :

*Avis d'Appel d'Offres N° 001/AONO/CRAD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE DE TYPE R+1 (MPI) ET CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU D'EAU (MP2) DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE : LYCEE DE BURKINA NGAOUNDERE 1ER (VINA), LYCEE CLASSIQUE DE MEIGANGA (MBERE) ET LYCEE TECHNIQUE DE TIGNERE (FARO ET DEO), REGION DE L'ADAMAOUA : LOT N°
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
(EN PROCEDURE D'URGENCE) »*

Pour chaque composante : Dossier Administratif », « Offre Technique » et « Offre Financière » accompagnée d'une version « scannée » de la copie originale dans une clé VSB et devra nous parvenir sous enveloppes séparées et dûment cachetées, comme suit :

- Enveloppe A : « Dossier Administratif »
- Enveloppe B : « Offre Technique »
- Enveloppe C : « Offre Financière »

La remise des Offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute Offre reçue après la date limite de remise des Offres sera écartée.

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution, pour chacun des lots, prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission par Lot, établie par une Banque de Premier Ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Les montants desdites cautions valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, sont fixés à la somme d'un million huit cent mille (1.800.000) Francs CFA pour chacun des lots.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu **le 22 Juin 2023 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional de l'Adamaoua, dans la salle des actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

La CiPM placée auprès du Conseil Régional de l'Adamaoua examinera les offres pour déterminer si elles sont complètes, si les garanties exigées ont été fournies, si les documents ont été produits suivants les exigences du DAO, si elles contiennent les erreurs de calcul et si les soumissions sont d'une façon générale en bon ordre. Les éventuelles erreurs de calcul seront corrigées sur les bases ci-après ;

- S'il y'a erreur de calcul, le prix total sera corrigé sur la base du prix unitaire ;
- S'il y a contradiction entre le prix en lettres et le prix en chiffres, le prix en lettres prévaudra ;

1- Evaluation et comparaison des offres

La CIPM placée auprès du Conseil Régional de l'Adamaoua mettra en place une Sous-commission qui évaluera et comparera les offres dont elle aura préalablement jugé qu'elles répondent de façon substantielle aux conditions du présent Appel d'Offres. Cette évaluation exclura et ne tiendra pas compte de toute clause de variation des prix insérée dans la soumission.

L'évaluation des offres se fera en deux étapes :

- * l'évaluation technique et
- * l'évaluation financière.

2- Critères éliminatoires

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

L'absence ou non-conformité de la caution de soumission établie suivant le modèle joint ;

La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;

L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

La note technique inférieure à 70% des critères d'évaluation ;

La non-conformité d'une pièce ou son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

3- Critères essentiels

1 Un tableau bilan comportant les travaux de deux dernières années OUI NON

2 L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieures ou égale au coût prévisionnel du marché OUI NON

3 Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 au moins) OUI NON

4 L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier minimum 2 ans (personnel du chantier) OUI NON

5 Les matériels essentiels (camion benne, véhicule de liaison et petits outillages de chantier) OUI NON

6 La Méthodologie d'exécution des prestations (note technique, installation du chantier, organigramme du chantier, organisation des équipes, mesure d'hygiène) OUI NON

Seules les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Conseil Régional de l'Adamaoua, Téléphone : (+237) 222 25 26 41 / 691 71 36 47 / 696 14 31 82 / 699 84 78 80.

NGAOUNDERE le 24 Mai 2023

Le PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MOHAMADOU DEWA

COMMUNE D'ABONG-MBANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C.AM/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 08 MAI 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION VINGT (20) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'ABONG-MBANG, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de vingt (20) logements de type T2 et T3 dans la Commune d'ABONG-MBANG, Département du HAUT-NYONG, Région de l'EST.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :

- **Mission n°1** : Examen de la conformité au projet, visa des études et projet d'exécution faits par l'entreprise (EXE) ;
- **Mission n°2** : Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;
- **Mission n°3** : Assistance aux Opérations de Réception et pendant la période de garantie (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **vingt-deux millions six cent quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante (22 684 740) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National en procédure d'urgence est ouverte aux Cabinets d'Architecture et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) disposant des qualifications requises pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'une cité municipale de vingt (20) logements de type T2 et T3 dans la Commune d'ABONG-MBANG.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), Exercice 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune de ABONG-MBANG et/ou à la Direction des Projets et Programmes des Partenariats (**DPPP**) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un **montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA**, à la **Recette Municipale de la Commune d'ABONG-MBANG**.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, et seront déposées le **1^{er} JUIN** à **14 heures** contre récépissé dûment signé du chef de service des Marchés des Projets et Programmes (**DPPP**).

Elles devront porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N° 009/AONO/C-ABONG- MBANG/CIPM-PCCM/2023 DU 08 MAI 2023 en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de vingt (20) logements de type T2 et T3 dans la Commune d'ABONG-MBANG, Département du HAUT-NYONG, Région de l'EST.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront présentés en 3 volumes ci-après, placés dans deux enveloppes :

- **Enveloppe A** : comprenant **l'offre administrative (volume 1)** et l'offre technique (volume 2) ;
- **Enveloppe B** : comprenant **l'offre financière (volume 3)** ;
- **Enveloppe C** contenant une copie de **l'offre financière (volume 3)** séparée et sellée servant d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation marquée comme telle.

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

NB: L'absence de l'offre témoin est un motif de rejet des offres.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **onze (11) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA** ; valable pendant **Quatre-Vingt-dix (90) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **1^{er} JUIN à 15 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

1. a. Premier temps :

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

1. b. Deuxième temps :

A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note en **capacité technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100)**.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures accordées par la Commission ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- Absence dans l'offre technique d'une rubrique « organisation, plan d'action et Planning de mobilisation du personnel » ;
- Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Offre financière incomplète.

15.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel)	15 points
C	Expérience générale du Prestataire dans les prestations similaires	05 points
D	Références du Prestataire pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	25 points
E	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	35 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points
TOTAL		95 points

Méthode de sélection du Prestataire

Le Prestataire sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale **Ng** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$\mathbf{Ng = 70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}}$$

100

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points, les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$\mathbf{Nf = \frac{100 \times Fm}{F}}$$

F

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante et jugée conforme** au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le **plus élevé**, lequel sera attributaire et invité à des négociations le cas échéant pour la signature du contrat.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Commune de ABONG-MBANG** et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

1- Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune d'Abong-Mbang, aux numéros de téléphones : 699 732 032 / 696 709 222 / 699 857 843 /Email : mairieABONG-MBANG@gmail.com

2- FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59.

N.B : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert gratuit de la CONAC : 1517 »

ABONG-MBANG le 2 Mai 2023

Le MAIRE

OYAL Charmant

COMMUNE D'ABONG-MBANG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°008/AONO/C-ABONG-MBANG/CIPM-PCCM/2023 DU 08 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE VINGT (20) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG,
DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2023
ET SUIVANTS.**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Construction des Cités Municipales en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, Le Maire de la Commune d'ABONG-MBANG lance pour le compte de la Commune d'ABONG-MBANG, Département DU HAUT NYONG, Région de l'EST, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la construction de vingt (20) logements de type T2 et T3.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Les terrassements complémentaires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La couverture et bois pour charpente ;
- La menuiserie Bois, alu et métallique ;
- La Plomberie Sanitaire ;
- L'électricité / TV;
- La peinture ;
- Les revêtements durs;
- Les VRD et assainissement ;
- La plantation des arbres et haies vives.

Les bâtiments à construire sont présentés ainsi qu'il suit conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO :

- 05 blocs de 02 appartements de type T2 ;
- 05 blocs de 02 appartements de type T3.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **Trois Cent soixante-dix-huit millions soixante-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (378 078 999) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Programme de Construction des Citées Municipales (PCCM), exercice 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune d'ABONG-MBANG et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune d'ABONG-MBANG et/ou du Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé, contre versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA *payable à la recette municipale* de la Commune d'ABONG-MBANG.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le **1^{er} JUIN à 14 heures**, heure locale et devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°008/AONO/C-ABONG-MBANG/CIPM-PCCM/2023 DU 1^{er} JUIN POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT (20) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3DANS LA COMMUNE D'ABONG-MBANG »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB :Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires

1. 11. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :

- L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **dix (10) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par **une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée** par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **Sept Millions cinq Cent Mille (7 500 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **1^{er} JUIN à 15 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre technique incomplète (absence d'une rubrique de l'offre technique) ;
- Offre financière incomplète (absence du bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et d'un sous-détail des prix) ;
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;
 - Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de cent millions (100 000 000) Francs CFA (attestation de solvabilité) ;
 - Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

1. b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Expérience du personnel de l'entreprise (26 critères) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères) ;
- Références de l'entreprise (09 critères) ;
- Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux (04 critères) ;
- Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;
- Présentation générale de l'Offre (02 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70%, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée **la moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Toutefois, au vue de l'inflation des matériaux de construction sur le marché local, le Maître d'Ouvrage peut à tout moment estimer l'offre la moins disante anormalement basse et la rejeter.

1. 18. Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du PCCM, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune d'ABONG-MBANG.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'ABONG-MBANG et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

- Commune d'ABONG-MBANG : ABONG-MBANG Tél. : 696 70 92 22 ; Email : mairieABONG-MBANG@gmail.com

- FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59.

N.B : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert gratuit de la CONAC : 1517 »

ABONG-MBANG le 8 Mai 2023

Le MAIRE

OYAL Charmant

COMMUNE D'AKONOLINGA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DEL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AGRICOLE A ZALOM (LOT 4), EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA

(Maître d'Ouvrage)

La Constitution ;

Vu La Loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2022

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics ;

Vu le décret de N°2003/651 du 05 novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu le décret N°2011/408 du 08decembre 2011 portant organisation du gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/191 du 02mars 2018 ;

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code marchés publics :

Vu le décret N°2012/076 du 08mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics ;

Vu la circulaire N°000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instruction relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu l'appel d'offres N°004/AONO/C-AKGA du 26/01/2023, pour les travaux de construction d'un hangar à BONDI, ZALOM, MBIELE, ESSANG-NDIBI, l'arrondissement d'Akonolinga, département du Nyong et Mfoumou, Région du centre :

Vu Le procès-verbal de la commission Interne de passation des marches en date du

Vu la proposition d'attribution de la commission Interne de passation des marches en date du **16/05/2023**.

DECIDE

Article premier : l'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'autorisation de gré à gré sus-mentionnée :

SOUSSIONNAIRE	Prix de l'Offre TTC(FCFA)	Délai d'exécution	Rang
Ets LE ROC; TEL:674 501 414 ;	6.096 800	Trois (03) mois	Soumissionnaire unique Offre remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CRAD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE DE TYPE R+1 (MPI) ET CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU D'EAU (MP2) DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE : LYCEE TECHNIQUE DE NGAOUNDAL (DJEREM), CES DE RIBAO (MAYO BANYO) ET CES DE SABONGARI - BANYO (MAYO BANYOA), REGION DE L'ADAMAOUA. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget du Conseil Régional de l'Adamaoua de l'année 2023, le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua, **Autorité Contractante**, lance pour le compte du Conseil Régional de l'Adamaoua, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour lestravaux de :

LOT 1 : Travaux de construction d'un bloc de 4 salles de classe de type R+1 (MP1) et construction d'un Forage à énergie solaire avec château d'eau (MP2) au Lycée Technique de Ngaoundal dans la Commune de Ngaoundal, Département du Djérem, Région de l'Adamaoua ;

LOT 2 : Travaux de construction d'un bloc de 4 salles de classe de type R+1 (MP1) et construction d'un Forage à énergie solaire avec château d'eau (MP2) au CES de Ribao dans la Commune de Mayo Darlé, Département du Mayo Banyo, Région de l'Adamaoua ;

LOT 3 : Travaux de construction d'un bloc de 4 salles de classe de type R+1 (MP1) et construction d'un Forage à énergie solaire avec château d'eau (MP2) au CES de Sabongari (Banyo), Commune de Banyo, Département du Mayo Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

(i) Travaux de construction d'un bloc de 4 salles de classe de type R+1 (MP1) :

- LOT 100 : TRAVAUX PREPARATOIRES-ETUDES ;
- LOT 200 : FONDATIONS ;
- LOT 300 : ELEVATIONS ;
- LOT 400 : CHARPENTE – COUVERTURE ;
- LOT 500 : MENUISERIES BOIS ET METALIQUE ;
- LOT 600 : ELECTRICITE ;
- LOT 700 : PEINTURE ;
- LOT 800 : REVÊTEMENTS ;
- LOT 900 : VRD - AMENAGEMENT EXTERIEUR.

(ii) Travaux de construction d'un Forage à énergie solaire avec château d'eau (MP2) :

- TRAVAUX PRELIMINAIRES
- FORAGE
- FOURNITURE ET POSE MOYEN D'EXHAURE
- ALIMENTATION DES POMPES
- CONDUITE D'ADUCTION
- STOCKAGE PAR CUVES EN PLASTIQUE (Cubitenaires) DE 6 m3
- RESEAU DE DISTRIBUTION
- STRUCTURATION, FORMATION ET ASSISTANCE A LA GESTION
- TRAVAUX PRELIMINAIRES.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables, **pour chaque lot**, est de **quatre-vingt-dix millions (90 000 000) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en trois (03) lots présentés dans le tableau ci-après :

N° Lot	Objet	Lieu d'exécution
Lot 1	Construction d'un bloc de 4 salles de classe de type R+1 (MP1) et construction d'un Forage à énergie solaire avec château d'eau (MP2) au Lycée Technique de Ngaoundal dans la Commune de Ngaoundal, Département du Djérem, Région de l'Adamaoua	Ngaoundal - Ville
Lot 2	Construction d'un bloc de 4 salles de classe de type R+1 (MP1) et construction d'un Forage à énergie solaire avec château d'eau (MP2) au CES de Ribao dans la Commune de Mayo Darlé, Département du Mayo Banyo, Région de l'Adamaoua	Ribao
Lot 3	Construction d'un bloc de 4 salles de classe de type R+1 (MP1) et construction d'un Forage à énergie solaire avec château d'eau (MP2) au CES de Sabongari (Banyo), Commune de Banyo, Département du Mayo Banyo, Région de l'Adamaoua	Banyo Ville

NB :Les entreprises intéressées peuvent soumissionner pour un (01) ou les trois (03) lots à la fois. Toutes fois un dossier distinct doit être présenté pour chacun des lots sollicités. Compte tenu de l'éloignement des sites des uns des autres, une même entreprise ne peut être attributaire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société spécialisée dans la réalisation des travaux énergétiques ou toute entreprise faisant dans les Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget du Conseil Régional de l'Adamaoua, de l'exercice budgétaire 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au cabinet du Président du Conseil Régional de l'Adamaoua, au Secrétariat Général ou au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés dudit Conseil dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu auprès du Secrétaire Général du Conseil Régional de l'Adamaoua, contre présentation d'une quittance de versement dans une agence Afriland First Bank au compte N° 10005 00019 06988741001-31 du Conseil Régional de l'Adamaoua d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA pour chaque Lot.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **1 original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir au Secrétaire Général du Conseil Régional de l'Adamaoua contre récépissé de dépôt, au plus tard le 22 Juin 2023 à 14 heures locales. Elles devront porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres N° 002/AONO/CRAD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE DE TYPE R+1 (MP1) ET CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU D'EAU (MP2) DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE : LYCEE TECHNIQUE DE NGAOUNDAL (DJEREM), CES DE RIBAO (MAYO BANYO) ET CES DE SABONGARI - BANYO (MAYO BANYOA), REGION DE L'ADAMAOUA : LOT N° A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » (EN PROCEDURE D'URGENCE) »

Pour chaque composante : Dossier Administratif », « Offre Technique » et « Offre Financière » **accompagnée d'une version « scannée » de la copie originale dans une clé USB** et devra nous parvenir **sous enveloppes séparées et dûment cachetées, comme suit :**

- **Enveloppe A : « Dossier Administratif »**
- **Enveloppe B : « Offre Technique »**
- **Enveloppe C : « Offre Financière »**

La remise des Offres par voie électronique *ne sera pas* permise. Toute Offre reçue après la date limite de remise des Offres sera écartée.

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution, pour chacun des lots, prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission par Lot, établie par une Banque de Premier Ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Les cautions **des** soumissionnaires sont valables pendant trente (30) jours à compter de la date d'ouverture des offres, les montants sont fixés à la somme d'**un million huit cent mille (1 800 000) Francs CFA pour chacun des lots.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le 22 Juin 2023 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional de l'Adamaoua, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

La CIPM placée auprès du Conseil Régional de l'Adamaoua examinera les offres pour déterminer si elles sont complètes, si les garanties exigées ont été fournies, si les documents ont été produits suivants les exigences du DAO, si elles contiennent les erreurs de calcul et si les soumissions sont d'une façon générale en bon ordre. Les éventuelles erreurs de calcul seront corrigées sur les bases ci-après :

- S'il y'a erreur de calcul, le prix total sera corrigé sur la base du prix unitaire ;

- S'il y a contradiction entre le prix en lettres et le prix en chiffres, le prix en lettres prévaudra ;

Evaluation et comparaison des offres

La CIPM placée auprès du Conseil Régional de l'Adamaouametta en place une Sous-commission qui évaluera et comparera les offres dont elle aura préalablement jugé qu'elles répondent de façon substantielle aux conditions du présent Appel d'Offres. Cette évaluation exclura et ne tiendra pas compte de toute clause de variation des prix insérée dans la soumission.

L'évaluation des offres se fera en deux étapes :

- * l'évaluation technique et
- * l'évaluation financière.

Critères éliminatoires

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire, Il s'agit notamment :

- L'absence ou non-conformité de la caution de soumission établie suivant le modèle joint ;

- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La note technique inférieure à 70% des critères d'évaluation ;
- La non-conformité d'une pièce ou son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

1	Un tableau bilan comportant les travaux de deux dernières années	OUI	NON
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieures ou égale au coût prévisionnel du marché	OUI	NON
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 au moins)	OUI	NON
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier minimum 2 ans (personnel du chantier)	OUI	NON
5	Les matériels essentiels (camion benne, véhicule de liaison et petits outillages de chantier)	OUI	NON
6	La Méthodologie d'exécution des prestations (note technique, installation du chantier, organigramme du chantier, organisation des équipes, mesure d'hygiène)	OUI	NON

Seules les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Conseil Régional de l'Adamaoua, Téléphone : **(+237) 222 25 26 41 / 691 71 36 47 / 696 14 31 82 / 699 84 78 80.**

NGAOUNDERE le 24 Mai 2023

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

COMMUNE DE MARTAP

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/CMTP/SG/ST/CIPM/2023 DU 29/05/2023
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A MANDOUROU DANS
LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA. (EN PROCEDURE
D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2023, le Maire de la Commune de Martap lance un avis d'Appel d'Offres National ouvert relatif aux travaux de construction d'un centre de santé intégré (CSI) à Mandourou, dans la Commune de Martap.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

LOT 100	TRAVAUX PRELIMINAIRES-TERRASSEMENTS
LOT 200	FONDATIONS
LOT 300	ELEVATION
LOT 400	ENDUITS CHAPES ET DIVERS
LOT 500	PLAFONDS
LOT 600	REVETEMENT SCELLE
LOT 700	CHARPENTE - COUVERTURE
LOT 800	MENUISERIE BOIS
LOT 900	MENUISERIE METALLIQUE
LOT 1000	PEINTURE-VITRERIE
LOT 1100	ELECTRICITE
LOT 1200	PLOMBERIE
LOT 1300	ASSAINISSEMENT

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **50 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et ou des Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'Investissements MINSANTE, de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de Martap dès publication du présent Avis, notamment les Services Technique aux numéros 674 55 99 86/697 36 20 91 et Secrétariat Général au numéro 694 99 36 00.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Martap, plus précisément au niveau du Service Technique et du Secrétariat Général dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **60 000 (soixante mille) Francs CFA** payable à la Recette Municipale de Martap.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont 1 original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Martap contre récépissé au plus tard le 22/06/2023 à 10 heures, et devra porter la mention :

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2023 DU 29/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A MANDOUROU DANS LA COMMUNE DE MARTAP"

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **1 000 000 (un million) FCFA** valable pendant quatre-vingt (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de L Appel d'Offres. Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le 22/06/2023 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina, dans la salle des actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou de s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans PolTre financière ;
- La note technique inférieure à 70% de oui.
- La non-conformité d'une pièce ou son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être

impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

1	Un tableau bilan comportant les travaux de deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel du marché	OUI	NON
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieures ou égales au coût prévisionnel du marché	OUI	NON
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 ans au moins)	OUI	NON
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier minimum 2 ans (personnel du chantier)	OUI	NON
5	Les matériels essentiels (camion benne, petits outillages de chantier et véhicule de liaison)	OUI	NON
6	La proposition technique : (installation du chantier, organigramme du chantier, organisation des équipes, mesure d'hygiène)	OUI	NON

Seules les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap, téléphone : 6973620 91, ou 674 55 99 86, Ou encore le 699 86 72 30.

MARTAP le 29 Mai 2023

Le MAIRE

SOULEYMANOU IYA

COMMUNE DE NKOLMETET

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE^o
006/AONO/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT/2023 DU 23 / 03 /2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION
D'UNE DIGUE SUR LE TRONCON METET CENTRE-OBOUT DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET,
DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2023, **le Maire de la Commune de Nkolmetet**, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, Pour l'exécution **des travaux de réhabilitation d'une digue sur le tronçon METET-CENTRE-OBOUT**, dans le Département du Nyong et So'o, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Amenée et repli du matériel ;
- Installation de chantier ;
- Débroussaillage ;
- Assainissement ;
- Apport de grave latéritique provenant d'emprunt ;
- Reprofilage rapide
- Pose des buses en béton ou métallique ;
- Construction de tête de buse Ø1000 ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **7 000 000 (sept millions)** francs CFA.

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère des Travaux Publics (**MINTP**), **Exercice 2023**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Nkolmetet (Secrétariat General).

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Nkolmetet (**Secrétariat Général**), dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **trente-cinq mille francs (35.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale de Nkolmetet**.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Volume 1 : **Pièces administratives** ;
- Volume 2 : **Offre Technique** ;
- Volume 3 : **Offre Financière**.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans un grand pli extérieur scellé portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO, séparées par des intercalaires de couleur identique et reliées.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la **Mairie de Nkolmetet**, au plus tard **le 23 / 06 / 2023 à 12 Heures** précises et devra porter la mention :

« **APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N° 006 /AONO/C-NKOLMETET/CIPM NKMT/2023 DU 23 / 03 /2023 ; POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON METET-CENTRE - OBOUT DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** » »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **Trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCA de ladite garantie est de **cent quarante mille (140 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard quinze (15) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant : **CENT QUARANTE MILLE (140 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par l'autorité compétente des administrations concernées**.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps** à la **Mairie de Nkolmetet le 23 /06/2023 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation**Principaux critères éliminatoires :**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Dossier Administratif incomplet ou non conforme au-delà des 48 heures réglementaires après l'ouverture des offres ;

Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

Fausse déclaration ou présence des pièces falsifiées (*la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux*) (**oui ou non**) ;

Dossier technique ou/et financier incomplet (**hors mis les références de l'entreprise**) (**oui ou non**) ;

Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié (**oui ou non**) ;

Non satisfaction d'au moins **70%** des **critères de qualification**

Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) Attestation de visite des lieux signée et son rapport avec photos Oui/Non

2) Les références de l'Entreprise Oui/Non

3) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/Non

5) Méthodologie Oui/Non

6) Situation financière Oui/Non

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins – disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de Nkolmetet** (Secrétariat Général) téléphone : 699 36 13 55 / 657 32 32 96.

Additif à l'Appel d'Offres

Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

COMMUNE DE MEYOMESSI

DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C.MYSSI/SIGAMP/CIPM-C.MYSSI/2023 DU 26 AVRIL 2023, RELATIVE A LA FOURNITURE EN EQUIPEMENT ET MOBILIER DE BUREAU AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE MEYOMESSI DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP MINJEC - EXERCICE 2023 ;

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Consistance des prestations

Le Maire de la Commune de Meyomessi, Maître d'ouvrage lance pour le compte de la Commune de Meyomessi, une demande de cotation relative à la fourniture en équipement et mobilier de bureau au Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes (CMPJ) de Meyomessi dans la Commune de Meyomessi, Département du Dja et Lobo, Région du Sud.

2. Cout Prévisionnel

Le Coût prévisionnel de l'opération est de 10 000 000 (Dix millions) de francs CFA.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises et Établissements de droit camerounais ayant une expérience minimum avérée.

4. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du SIGAMP de la Commune de Meyomessi contre présentation d'une quittance d'un montant de trente mille (30 000) Francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Meyomessi.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du SIGAMP de la Commune de Meyomessi contre présentation d'une quittance d'un montant de trente mille (30 000) Francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Meyomessi.

6. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe anonyme adressée au Maire de la Commune de Meyomessi, Maître d'Ouvrage), à déposer au SIGAMP de la Commune de Meyomessi. L'enveloppe anonyme portera la mention :

**« DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C.MYSSI/SIGAMP/CIPM-C.MYSSI/2023 DU 26 AVRIL 2023, RELATIVE A LA FOURNITURE EN EQUIPEMENT ET MOBILIER DE BUREAU AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE MEYOMESSI DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE..
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" »**

Date et heure limite de dépôt des offres Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, **le 06/06/2023 à 12 heures**. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

7. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission est fixée à Deux cent mille (200 000) Francs CFA.

8. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séances dans la salle des actes de la Commune de Meyomessi, par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meyomessi, en présence des représentants des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier. **Le 06/06/2023 à 13 heures**. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

9. Critères d'évaluation

- Absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non production d'une pièce administrative exigée dans les 48 heures ;
- Une offre financière incomplète (article manquant ou son prix par exemple) entraîne le rejet de l'offre.

10. Attribution

Le Maire de la Commune de Meyomessi attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DC. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée la moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle.

MEYOMESSI le 26 Avril 2023

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE MARTAP

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2023 DU 26/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOUGGATAPPADI DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2023, le Maire de la Commune de Martap lance un avis d'Appel d'Offres National ouvert relatif aux travaux de construction d'un logement d'astreinte à l'école publique de Lougga-Tappadi, dans la Commune de Martap.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires.
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiseries ;
- Electricité ;
- Plomberie ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 (vingt millions) FCFA**.

4. Allotissement

Ce marché constitue un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et ou des Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'Investissements Public du MINEDUB, de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de Martap dès publication du présent Avis, notamment les Services Technique aux numéros 674 55 99 86/697 36 20 91 et Secrétariat Général au numéro 694 99 36 00.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Martap, plus précisément au niveau du Service Technique et du Secrétariat Général dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **40 000 (quarante mille) Francs CFA** payable à la Recette Municipale de Martap.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Martap contre récépissé au plus tard le 20/06/2023 à 10 heures, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05
AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM 2023 DU 26/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOUGGA TAPPADI DANS LA COMMUNE DE MARTAP,
DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOLA »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **400 000 (quatre-cent mille) FCFA** valable pendant quatre-vingt (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le 20/06/2023 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou de s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La note technique inférieure à 70% de oui.
- La non-conformité d'une pièce ou son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces Justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

1	1 Bilan financier de deux dernières années	OUI	NON
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieures ou égales au coût prévisionnel du marché	OUI	NON
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 ans au moins)	OUI	NON
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier minimum 2 ans (personnel du chantier)	OUI	NON
5	Les matériels essentiels (camion benne, petits outillages de chantier et véhicule de liaison)	OUI	NON
6	La proposition technique : (installation du chantier, organigramme du chantier, organisation des équipes, mesure d'hygiène)	OUI	NON

Seules les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution**15. Attribution du marché**

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap, téléphone : 6973620 91, ou 674 55 99 86, Ou encore le 699 86 72 30.

MARTAP le 26 Mai 2023

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE MBANKOMO

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°03/DC/CMBMO/SG/CIPM/2023 DU 26/05/2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Travaux de construction d'un Marché agro Pastoral à Ossa dans la Commune de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre

2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administratives, techniques et financières telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'Offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Financement

BIP 2023

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de MBANKOMO, Autorité Contractante, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être retiré gratuitement à la Mairie de MBANKOMO en version hard contre décharge dans le registre des offres à partir du/2023, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30mn, dès publication du présent Avis.

6. Remises des offres

Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire, (Autorité Contractante), à déposer à la Commune de MBANKOMO au service économique, contre décharge dans le registre des offres.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N°03/DC/CMBMO/SG/CIPM/2023 DU 26/05/2023

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ AGRO PASTORAL A OSSA, DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date et heure limite de réception des offres	Le 30/06/2023 à 12heures
Lieu de dépôt	Commune de Mbankomo (Service économique).

7. Delai de Livraison

Deux (02) mois

8. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mbankomo en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandatés, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 30/06/2023 à 13heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle de Réunion de la Commune de Mbankomo

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mbankomo, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

9. Critères d'évaluation**CRITERES ELIMINATOIRES**

prestataire non enregistré (hors de la liste restreinte)

Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet ;

Qualifications non satisfaisantes aux conditions de qualifications requises ;

Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire et dans le Dévis;

Modification des quantités du cadre du devis ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées :

prestataire de la liste restreinte

Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire et dans le Dévis;

Modification des quantités du cadre du devis ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiée

YAOUNDE le 27 Mai 2023

Le MAIRE

FOUDA FOUDA Junior Pierre

COMMUNE DE MBANKOMO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/CBMO/SEF/CIPM/2023 DU27 MMAI 2023.2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UNE CLÔTURE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE I, GROUPE II ET ANGLOPHONE DE MBANKOMO
VILLE, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU
CENTRE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissement public, **le Maire de la commune de Mbankomo**, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'une clôture a l'école publique groupe I, groupe ii et anglophone de Mbankomo ville, arrondissement de Mbankomo, département de la Mefou et Akono.

Lot	Localité		Arrondissement	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
Unique	MBANKOMO		MBANKOMO	27 000 000	57 1510201 641148 5

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :
Les travaux préparatoires ;
Terrassements ;
Fondations ;
Les maçonneries et élévation ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **27 000 000 (VINGT SEPT MILLONS) FRANCS CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres s'exécutent en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais. Toutefois, la priorité sera accordée aux Entreprises justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objets du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2023, MINEDUB

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Mbankomo – Service des Affaires Economiques et Financières dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **quarante mille (40 000) francs CFA** payable à la Recette de Mbankomo.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la mairie de Mbankomo - Service des Affaires Economiques et Financières, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **Vingt mille (20 000) francs FCFA** auprès du Receveur des Finances.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Mbankomo, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le **27/06/2023 à 12 h 00 min** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CMBMO/SEF/CIPM/2023 DU/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE I, GROUPE II ET ANGLOPHONE DE MBANKOMO VILLE, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, REGION DU CENTRE" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **CINQ CENT QUARANTE MILLE (540 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **CINQ CENT QUARANTE MILLE (540 000) francs CFA** délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle des actes la Commune de Mbankomo, le **27/06/2023 à 13 h 00 min** précises, par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 2) Absence de Caution de soumission ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaires, à l'exception de la Caution de soumission.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **70%** de critères de qualification soit **7/10**.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 3) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés dans le BPU ou le DQE;

N.B : les copies certifiées des pièces légalisées devront dater de moins de trois (03) mois.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Attestation et le rapport de visite de site avec photos Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non
- 4) Le personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Compréhension du projet et Présentation de l'Offre Oui/Non
- 6) La capacité financière Oui/Non

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **70 % soit 7/10** ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité d'appeler toute autre modification ultérieure au présent Dossier d'Appel d'Offres.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du bureau des Marchés publics de la Commune - Service Economique et Financier.

YAOUNDE le 27 Mai 2023

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Junior Pierre

COMMUNE DE DZIGUILAO

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/C-DZIGUILAO/CIPM-PCCM/2023 DU 26/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DE QUATORZE (14) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO,
DEPARTEMENT DU MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET
PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES (PCCM) : EXERCICE 2023 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Construction des Cités Municipales en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, Le Maire de la Commune de DZIGUILAO lance pour le compte de la Commune de DZIGUILAO, Département du MAYO KANI, Région de l'EXTREME-NORD, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la construction de quatorze (14) logements de type T2 et T3.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Les terrassements complémentaires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La couverture et bois pour charpente ;
- La menuiserie Bois, alu et métallique ;
- La Plomberie Sanitaire ;
- L'électricité/TV ;
- La peinture ;
- Les revêtements durs ;
- Les VRD et assainissement ;
- La plantation des arbres et haies vives.

3. Cout Prévisionnel

Deux cent cinquante millions quatre-vingt-six mille six cent soixante-onze (250 086 671) F CFA TTC.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Programme de Construction des Citées Municipales (PCCM), exercice 2023 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune de DZIGUILAO et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de DZIGUILAO et/ou du Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé, contre présentation d'une **quittance de cent cinquante mille (150 000) francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de DZIGUILAO. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le **16/06/2023** à 14 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/C-DZIGUILAO/CIPM-PCCM/2023 DU 26/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
QUATORZE (14) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO »**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **dix (10) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par **une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée** par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **cinq millions (5 000 000) Francs CFA**, valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **16/06/2023 à 15 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site). Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
 - Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
 - Absence de la caution de soumission ;
 - Offre technique incomplète (absence d'une rubrique de l'offre technique) ;
 - Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et d'un sous-détail des prix) ;
 - Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;
 - Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).
 - Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de cent millions (100 000 000) Francs CFA (attestation de solvabilité) ;
-

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Expérience du personnel de l'entreprise (26 critères) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères) ;
- Références de l'entreprise (09 critères) ;
- Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux (04 critères) ;
- Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;
- Présentation générale de l'Offre (02 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70% des critères essentiels, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du PCCM, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de DZIGUILAO. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de DZIGUILAO et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

- Commune de DZIGUILAO : BP : 02 DZIGUILAO Tél. : 695 10 31 49 677 48 66 57

- FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59.

N.B : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert gratuit de la CONAC : 1517 »

MAROUA le 26 Mai 2023

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE MARTAP

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°09/AONO/C.MTP/SG/ST/CIPM/2023 DU 29/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
(01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LEWA-MBOUM, DANS LA
COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE
D'URGENCE).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'année 2023, le Maire de la Commune de Martap, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Martap, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LEWA-MBOUM, Département de la VINA, Région de L'ADAMAOUA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires.
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiseries ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.,

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 19 000 000 (dix-neuf millions) F CFA.

4. Allotissement

Ce marché est constitué en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société spécialisée dans la réalisation des travaux énergétiques ou toute entreprise faisant dans les Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'Investissements Publics du MINDDEVEL, de l'exercice budgétaire 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap dès publication du présent Avis, notamment les Services Technique aux numéros 674 55 99 86/697 36 20 91 et Secrétariat Général au numéro 694 99 36 00.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Martap, plus précisément au niveau du Service Technique et du Secrétariat Général dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 35 000 (trente-cinq mille) Francs CFA payable à la Recette Municipale de Martap.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont 1 original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Martap contre récépissé au plus tard le 22/06/2023 à 10 heures, et devra porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/
C.MTP/SG/ST/CIPM/2023 DU 29/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE
DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LEWA-MBOUM, DANS LA COMMUNE DE
MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)» « A
N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution pour chacun des lots prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO est de 380 000 (trois cent quatre-vingt mille) F CFA. Les montants desdites cautions valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'offres entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le 22/06/2023 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina, dans la salle des actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou de s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
- L'absence (Pun prix unitaire quantifié dans PofTre financière ;
- La note technique inférieure à 70% de oui.
- La non-conformité d'une pièce ou son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

- 1 Bilan financier de deux dernières années OUI NON
- 2 L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieures ou égales au coût prévisionnel du marché OUI NON
- 3 Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 au moins) OUI NON
- 4 L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier minimum 2 ans (personnel du chantier) OUI NON
- 5 Les matériels essentiels (camion benne, petits outillages de chantier, bétonnière et véhicule de liaison) OUI NON
- 6 La proposition technique : (installation du chantier, organigramme du chantier, organisation des équipes, mesure d'hygiène) OUI NON

Seules les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap, téléphone : 6973620 91, ou 674 55 99 86, Ou encore le 699 86 72 30

MARTAP le 29 Mai 2023

Le MAIRE

SOULEYMANOU

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-AD/CRAD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023
RELATIF A L'ACQUISITION DES ENGIN DE GENIE CIVIL POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DE
L'ADAMAOUA, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
222 250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, pour le compte du Conseil Régional de l'Adamaoua. un Avis d'Appel d'Offres pour la sélection d'une entreprise en vue de l'acquisition des engins de génie civil pour le compte du Conseil Régional de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : la livraison des engins de génie civil pour le compte du Conseil Régional de l'Adamaoua au siège du Conseil Régional de l'Adamaoua dans la ville de Ngaoundéré il s'agit précisément : 01 niveleuse, 01 compacteur et 01 camion benne de 10 roues.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **430 000 000 (quatre cent trente millions) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les fournitures objets du présent appel d'offres sont constituées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national et justifiant des capacités techniques et financières requises pour l'exécution de ces prestations.

6. Financement

Les prestations objets du présent Dossier d'Appel d'Offres seront financées par le budget du Conseil Régional de l'Adamaoua pour l'exercice 2023 et sur la ligne d'imputation budgétaire N° 222 250

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au cabinet du Président du Conseil Régional de l'Adamaoua, au Secrétariat Général ou au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés dudit Conseil dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu auprès du Secrétaire Général du Conseil Régional de l'Adamaoua, contre présentation d'une quittance de versement dans une agence Afriland First Bank au compte N° 10005 00019 06988741001-31 du Conseil Régional de l'Adamaoua de la somme non remboursable de **150 000 (cent cinquante mille) Francs CFA.**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont (01) un original et six (06) copies marquées comme tel, devront être déposées contre récépissé auprès du Secrétaire Général du Conseil Régional de l'Adamaoua, au plus tard **le 22 Juin 2023 à 14 heures** locales. Elles devront porter la mention :

*« Avis d'Appel d'Offres N° 003/AONO/CR-AP/CRAD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023
RELATIF A L'ACQUISITION DES ENGINS DE GENIE CIVIL POUR LE COMPTE DU
CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
(EN PROCEDURE D'URGENCE) »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **cent quatre-vingt (180) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant équivalent au taux de 2% du montant prévisionnel, soit **8 600 000 (huit millions six cent milles) Francs CFA** valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux et les autres pièces en originaux ou copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul Jours. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu **le 22 Juin 2023 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional de l'Adamaoua, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**1- Critères éliminatoires**

- Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :
- L'absence de la caution de soumission ;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans la partie financière ;
- L'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- La non-conformité d'une pièce ou de son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels

N°	Critères	Oui/non
1	La capacité financière (bilan financier des deux dernières années)	Oui/non
2	Le Service après - vente (Disponibilité des pièces de rechange et main d'oeuvre)	Oui/non

3	Les références de l'Entrepreneur (dans les fournitures similaires)	Oui/non
4	La Description Technique des Matériels	Oui/non
5	La Présentation générale de l'offre	Oui/non
6	Les Garanties sur le matériel proposé	Oui/non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel du présent DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Conseil Régional de l'Adamaoua, Téléphone : (+237) 222 25 26 41 / 691 71 36 47 / 696 14 31 82/699 84 78 80

Le Maître d'ouvrage, autorité contractante se réserve le droit en cas de nécessité apporter toute modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Conseil Régional de l'Adamaoua, **Téléphone : (+237) 222 25 26 41 / 691 71 36 47 / 696 14 31 82 / 699 84 78 80**

NGAOUNDERE le 24 Mai 2023

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°00031 /AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 25 MAI 2023 EN VUE DE L'ACQUISITION POUR LA NUMERISATION DU SYSTEME DE SUIVI DE LA CIRCULATION DU BETAIL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINEPIA, EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
57 31 059 01 340053 524211 95

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans l'objectif de suivre et d'évaluer en temps réel l'approvisionnement des marchés à bétail dans les grands centres de consommation le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales lance un appel d'offre national ouvert pour la qualification de consultants ou groupe de consultants qui seront invités à soumettre une offre en vue de la numérisation du système de suivi de la circulation du bétail au Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales.

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser dans le cadre du présent appel à manifestation d'intérêt consistent à :

- Ø développer et déployer une application mobile de collecte de données statistiques sur le mouvement des bétails sur pieds par camion et trains ;
- Ø développer et déployer une plateforme logicielle web de traçabilité du bétail en temps réel pour permettre au MINEPIA de suivre le mouvement des bétails sur pieds sur l'ensemble du territoire au moyen d'outils de reporting et tableau de bord et de notifications SMS ;
- Ø déployer les autres services développés et liés à l'application mobile et la plateforme logicielle web ;
- Ø fournir 32 tablettes avec système d'exploitation Android équipée de deux puces minimum pour garantir une connectivité mobile flexible permettant aux utilisateurs terrain de renseigner les informations collectées avec l'application mobile et les remonter vers les plateforme logicielle web qui disposera d'une vue globale de l'activité de suivi de bétails ;
- Ø mettre en place un serveur virtuel en ligne pour le rapatriement des données collectées ;
- Ø fournir un espace de stockage des données du serveur pour une période de six (06) mois minimum après fourniture des services ;
- Ø fournir un support-maintenance pour assurer la continuité de service (24/7) et l'évolutivité logicielle (mise à jour logicielle, patchs logiciels) pour une période de six (06) mois minimum après fourniture des services;
- Ø former les utilisateurs terrain et des administrateurs dans la prise en main des différentes fonctionnalités opérationnelles et de gestion des remontées de données ;
- Ø développer et mettre en œuvre une politique de sécurité (confidentialité, intégrité, disponibilité, et traçabilité) dans les services de données proposés conforme aux exigences du MINEPIA.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente millions (30 000 000) FCFA.

4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

5. Participation et origine

La participation au présent appel à manifestation d'intérêt est ouverte aux Cabinets ou groupes des consultants justifiant de l'expertise dans le domaine de développement et hébergement informatique.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de Fonctionnement du MINEPIA, Exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 57 31 059 01 340053 524211 951.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante milles (50 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, au plus tard le 24 JUIN 2023 à 13 heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°00031 /AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 25 MAI 2023 EN VUE DE L'ACQUISITION NUMERISATION DU SYSTEME DE SUIVI DE LA CIRCULATION DES BETAILS.

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

3.1 Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

3.2 Le matériel, objet de la présente consultation, seront livrés à la Division des Etudes, de la Planification, de la Coopération et des Statistiques.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et acquittée à la main par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier d'appel d'offre, d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se déroulera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et les offres techniques interviendront dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 24 JUIN 2023 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunion de ladite commission en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants ayant une parfaite connaissance de leurs dossiers.

Les offres financières seront ouvertes au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 71 % des points.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

4.1 – Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- documents administratifs incomplets ou non conformes après 48h ;
- fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ;
- absence d'un Expert ;
- Score technique inférieur à 71/100.

14. 2 – Critères essentiels

- Présentation générale des offres 05 points
 - Références pour des prestations de même envergure 40 points
 - Compréhension des termes de référence, organisation et méthodologie 20 points
 - Qualification et expérience des experts 35 points
- Total ----- 100 points

N.B : Toute offre n'ayant respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au 71/100 des critères essentiels sera éliminée.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'Offre a été évaluée la mieux disante.

La Note Globale (NG) à attribuer au candidat sera calculée sur la base de la formule :

$NG = 70\%NT + 20\%NF$ où NT désigne la note technique et NF la note financière.

La note financière sera calculée de la manière suivante :

Note Financière (NF) = $(100 \times Fm / F)$.

Où Fm désigne le montant de l'Offre la moins disante et F le montant de l'Offre notée

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA sise à Mvog-Betsi / Yaoundé.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ». /-

YAOUNDE le 25 Mai 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA

MINISTÈRE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00019/AONO/MINDCAF/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023 POUR
LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU LOGEMENT ATTRIBUE A L'AMBASSADEUR ITINERANT ALBERT
ROGER MILLA, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP MINEPAT EXERCICE :
2023-2024 IMPUTATION : 94 195 05 110000 523211**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
94 195 05 110000 523211

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la protection et du développement du patrimoine de l'Etat, le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du logement attribué à l'Ambassadeur Itinérant, Albert Roger MILLA, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent globalement :

INSTALLATION DU CHANTIER

DEMOLITIONS

TRAVAUX DE LA RESIDENCE

- Charpente + Couverture+ Faux plafond
- Peinture
- Electricité

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel en franc CFA : Seize millions quatre cent cinquante-huit mille deux cent quatre-vingt-neuf (16 458 289) TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, spécialisées dans le domaine des travaux publics et jouissant de capacités juridiques, financières et techniques suffisantes.

5. Financement

Financement : BIP MINEPAT 2023-2024, IMPUTATION : 94 195 05 110000 523211

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières sis à l'Immeuble Ministériel N°2, porte 102, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINDCAF, au plus tard le 20 Juin 2023 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°00019/AONO/MINDCAF/CIPM/2023 du 26 Mai 2023

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU LOGEMENT ATTRIBUE A L'AMBASSADEUR ITINERANT ALBERT ROGER MILLA, EN PROCEDURE D'URGENCE

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et authentifiée par une banque ou un organisme financier agréés par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Valable pendant trente (30) jours après la date limite de dépôt des offres, d'un montant de FCFA : 330 000 (trois cent trente mille).

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres ou être valide pour l'exercice budgétaire en cours.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou un organisme financier agréé par le Ministre des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le 20 Juin 2023 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINDCAF, dans la salle des conférences du MINDCAF à la porte N°235, sise au 2ème étage de l'Immeuble Ministériel N°2.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

12.1. Critères éliminatoires

- pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- absence de la caution de la soumission ;
- absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire de 48 heures après l'ouverture des offres;
- absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) années (2020, 2021, 2022) et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes ;
- absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- note technique inférieure à 5/6 des critères essentiels ;
- absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- non décomposition d'un bordereau des prix unitaire quantifié

12.2. Critères essentiels

- Les critères essentiels renseignent sur la qualification technique des candidats.

- Les offres techniques seront évaluées en fonction des critères essentiels ci-après :

N°	Critères	Sous critères	Notation
I	La capacité financière du soumissionnaire	02	Oui/Non
II	Les références de l'entreprise	02	Oui/Non
III	Le personnel d'encadrement	02	Oui/Non
IV	Le matériel technique essentiel	09	Oui/Non
V	La méthodologie et planning	05	Oui/Non
VI	Preuve d'acceptation des conditions du marché	02	Oui/Non

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières sis à l'Immeuble Ministériel N°2, porte N°102, dès publication du présent avis.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 26 Mai 2023

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

COMMUNE DE DZIGUILAO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-DZIGUILAO/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 26/05/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION QUATORZE (14) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO, DEPARTEMENT DE MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de DZIGUILAO, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de quatorze (14) logements de type T2 et T3 dans la Commune de DZIGUILAO, Département de MAYO KANI, Région de l'EXTREME-NORD.

Les bâtiments à construire sont constitués de :

- 05 blocs de 02 appartements de type T2 ;
- 02 blocs de 02 appartements de type T3.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :

- **Mission n°1** : Examen de la conformité au projet, visa des études et projet d'exécution faits par l'entreprise (EXE) ;
- **Mission n°2** : Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;
- **Mission n°3** : Assistance aux Opérations de Réception et pendant la période de garantie (AOR).

3. Cout Prévisionnel

quinze millions cinq mille deux cent (15 005 200) Francs CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National en procédure d'urgence est ouverte aux Cabinets d'Architecture et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) disposant des qualifications requises pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'une cité municipale de quatorze (14) logements de type T2 et T3 dans la Commune de DZIGUILAO.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), Exercice 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune de DZIGUILAO et/ou à la Direction des Projets et Programmes des Partenariats (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un **montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, à la Recette Municipale de la Commune de DZIGUILAO**. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, et seront déposées le **16/06/2023 à 14 heures** contre récépissé dûment signé du chef de service des Marchés des Projets et Programmes (DPPP). Elles devront porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/C-DZIGUILAO/CIPM-PCCM/2023 DU 26/05/2023 en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de quatorze (14) logements de type T2 et T3 dans la Commune de DZIGUILAO, Département de MAYO KANI, Région de l'EXTREME-NORD.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **onze (11) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **trois cent mille (300 000) Francs CFA** ; valable pendant **Cent vingt (120) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 16/06/2023 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM** à **MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

1. a. Premier temps :

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

1. b. Deuxième temps :

A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note en **capacité technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100)**.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères d'évaluation****Critères éliminatoires**

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures accordées par la Commission ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- Absence dans l'offre technique d'une rubrique « organisation, plan d'action et Planning de mobilisation du personnel » ;
- Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Offre financière incomplète.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel)	15 points
C	Expérience générale du Prestataire dans les prestations similaires	05 points

D	Références du Prestataire pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	25 points
E	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	35 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points
TOTAL		95 points

Méthode de sélection du Prestataire

Le Prestataire sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale **Ng** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$\mathbf{Ng} = \mathbf{70 \times Note\ technique\ (Nt) + 30 \times Note\ financière\ (Nf)}$$

100

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points, les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$\mathbf{Nf = 100 \times Fm}$$

F

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante et jugée conforme** au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le **plus élevé**, lequel sera attributaire et invité à des négociations le cas échéant pour la signature du contrat.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Commune de DZIGUILAO** et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

- Commune de DZIGUILAO : BP : 02 DZIGUILAO Tél. : 695 10 31 49 677 48 66 57

- FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59.

N.B : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert gratuit de la CONAC : 1517 »

MAROUA le 26 Mai 2023

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE GUIDIGUIS

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°24/AONO/C-GUIDIGUIS/CIPM-PCCM/2023 DU 24/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DU
MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET PROGRAMME DE
CONSTRUCTION DES CITES MUNICIPALES (PCCM) : EXERCICE 2023 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Construction des Cités Municipales en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, Le Maire de la Commune de GUIDIGUIS lance pour le compte de la Commune de GUIDIGUIS, Département du MAYO KANI, Région de l'EXTREME-NORD, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la construction de douze (12) logements de type T2 et T3.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Les terrassements complémentaires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La couverture et bois pour charpente ;
- La menuiserie Bois, alu et métallique ;
- La Plomberie Sanitaire ;
- L'électricité / TV;
- La peinture ;
- Les revêtements durs;
- Les VRD et assainissement ;
- La plantation des arbres et haies vives.

Les bâtiments à construire sont présentés ainsi qu'il suit conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO :

- 04 blocs de 02 appartements de type T2 ;
- 02 bloc de 02 appartements de type T3.

3. Cout Prévisionnel

Deux cent sept millions quatre cent vingt-deux mille cinq cent soixante (207 422 560) FCFA TTC.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Programme de Construction des Citées Municipales (PCCM), exercice 2023 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune de GUIDIGUIS et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de GUIDIGUIS et/ou du Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé, contre présentation d'une quittance de cent cinquante mille (150 000) francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de GUIDIGUIS.

Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 82 de la Circulaire d'application du Code des Marchés Publics, un soumissionnaire ayant payé les frais d'acquisition du DAO au trésor public à la suite des difficultés rencontrées à la recette municipale concernée, devra présenter dans son offre un constat d'huissier dûment établi, une décharge de la saisine du Maire ou d'une autorité administrative locale avec copie FEICOM. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le **19/06/2023 à 14 heures**, heure locale et devront porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°24/AONO/C-GUIDIGUIS/CIPM-PCCM/2023 DU 24/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS »**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **huit (08) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par **une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée** par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **quatre millions cent mille (4 100 000) Francs CFA**, valable pendant cent vingt (120) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 19/06/2023 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site). Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre technique incomplète (absence d'une rubrique de l'offre technique) ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et d'un sous-détail des prix) ;
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ; Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).
- Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de cent millions (100 000 000) Francs CFA (attestation de solvabilité) ;

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Expérience du personnel de l'entreprise (26 critères) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères) ;
- Références de l'entreprise (09 critères) ;
- Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux (04 critères) ;
- Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;
- Présentation générale de l'Offre (02 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70%, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du PCCM, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de GUIDIGUIS.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de GUIDIGUIS et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

- Commune de GUIDIGUIS : Tél. : 677 28 58 00 / 656 58 55 40 / 698 83 93 41 ; Email : abdoulaye@guidiguis.cm

- FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59.

MAROUA le 24 Mai 2023

Le MAIRE

BELLO

COMMUNE DE MARTAP

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C-MTPSG/ST/CIPM/2023 DU 26/05/2023
RELATIF AUX TRAVAUX DE TRANSFORMATION DU FORAGE DU CARREFOUR CSI DE MARTAP EN
FORAGE SOLAIRE, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE
L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2023, le Maire de la Commune de Martap lance un avis d'Appel d'Offres National ouvert relatif aux travaux de transformation du forage du carrefour CSI de Martap en forage solaire, dans la Commune de Martap.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent, notamment :

- Etudes et travaux préliminaires ;
- DEVELOPPEMENT ET ESSAI DE DEBIT ;
- CONSTRUCTION DE LA SUPERSTRUCTURE;
- EQUIPEMENT D'EXHAURE;
- AMENAGEMENT DE L'AIRE DE PUISAGE SUR LA SUPERSTRUCTURE;
- DISTRIBUTION D'EAU - TUYAUTERIE ;
- TRAVAUX DES TRANCHEES ET DE RACCORDEMENT ;
- CONSTRUCTION DE 3 BORNES FONTAINES COMPLETE (02 ROBINETS PAR BORNE FONTAINE) ;
- OUVRAGE ;
- TUYAUTERIE ET RACCORDEMENT ;
- FORMATION DU COGES ET LABELISATION

3. Cout Prévisionnel

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 20 000 000 (vingt millions) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont constitués en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et ou des Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'Investissements MINDDEVEL, de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de Martap dès publication du présent Avis, notamment les Services Technique aux numéros 674 55 99 86/697 36 20 91 et Secrétariat Général aux numéros 694 99 36 00/677 51 91 17.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Martap, plus précisément au niveau du Service Technique et du Secrétariat Général dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **40 000 (quarante mille) Francs CFA** payable à la Recette Municipale de Martap.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont 1 original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Martap contre récépissé au plus tard le 20/06/2023 à 10 heures, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C-MTPSG/ST/CIPMI/ 2023 DU 26/05/2023
RELATIF AUX TRAVAUX DE TRANSFORMATION DU FORAGE DU CARREFOUR CSI DE MARTAP EN
FORAGE SOLAIRE, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE
L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE) »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de trois (03) mois calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **400 000 (quatre cent mille) francs CFA** valable pendant quatre-vingt (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le 20/06/2023 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- - L'absence de la caution de soumission;
- - La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
- - L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- - La note technique inférieure à 70% de oui.
- - La non-conformité d'une pièce au-delà d'un moratoire de 48 heures

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

N°	Critères	Oui/non
1	Le bilan financier des deux dernières	Oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 20 000 000 (vingt millions) FCFA	Oui/non
3	Les références de l'entrepreneur	Oui/non
4	La disponibilité des matériels essentiels (Véhicule de supervision de type 4X4, véhicule de foration et petit outillage de maçonnerie)	Oui/non
5	L'expérience du personnel d'encadrement (2ans au moins)	Oui/non
6	La proposition technique	Oui/non

Seules les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap, téléphone ; 6973620 91, ou 674 55 99 86 ou encore les 694 99 36 00/677 51 91 17.

MARTAP le 26 Mai 2023

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE MBANKOMO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CMBMO/SG/SEF/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023 ,
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS DE SERVICE
DE L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU
CENTRE02 LOTS.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE Maire de la Commune de Mbankomo, Autorité Contractante,, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré (CSI) de Mbankomo et du Centre Médical De Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF) de Mbankomo, Département de la Méfou et Akono, en deux lots :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
1	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE MBANKOMO VILLE.	20 000 000	
2	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CPFF DE MBANKOMO.	5 000 000	

2. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux PME installées en territoire camerounais.

3. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2023.

4. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la MEFOU ET AKONO à NGOUMOU, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **rente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale de Mbankomo** .

5. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Mbankomo, au plus tard le **27/06/2023** à 12 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/CMBMO/SG/SEF/CIPM/M/2023 Du , EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS DE SANTE DE L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE02 LOTS." A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

6. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois pour chaque lot**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

7. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Montant de la caution
1	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE MBANKOMO.	20 000 000	400 000
2	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CPFF DE MBANKOMO	5 000 000	100 000

8. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations émettrices des pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Méfou et Akono à Ngoumou le **27/06 /2023** à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Mbankomo en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

10. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 3) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'offre financière défini à l'article 14.3 du RPAO ;
- 3) Absence des sous-détails des Prix unitaires à plus de 10% du nombre total des sous-détails.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution
des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement..... Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels..... Oui/Non
- 7) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

11. Attribution

la Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du bureau des marchés de la Commune de Mbankomo.

YAOUNDE le 27 Mai 2023

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Junior Pierre

COMMUNE DE MBANKOMO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°006/AONO/C.MBK/SG/CIPM/2023 DU 26/05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DES PISTES AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE
LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE EN DEUXLOTSFINANCEMENT : BIP MINADER, EXERCICE
2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mbankomo (Autorité Contractante), lance, en PROCÉDURE D'URGENCE, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de Réhabilitations des Pistes Agricoles dans la Commune de Mbankomo, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

LOT 1 : Réhabilitation de la Piste Agricole Carrefour Atin Issong (Angon2) - Eglise Catholique

Etilbibegue longueur: 7 km

- INSTALLATION DE CHANTIER ET TRAVAUX PREPARATOIRES

- EMPRISE

- TERRASSEMENT ET CHAUSSÉE

- ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE

LOT 2 : Réhabilitation de la Piste Agricole Carrefour Tikon - Memvini longueur : 04 km

- INSTALLATION DE CHANTIER ET TRAVAUX PREPARATOIRES

- EMPRISE

- TERRASSEMENT ET CHAUSSÉE

- ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est le suivant:

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	Coût Prévisionnel
MBANKOMO	Réhabilitation de la Piste Agricole Carrefour Atin	1	Etilbibegue	28 000 000 (Vingt-huit millions)
	Issong (Angon2) - Eglise Catholique			francs Cfa
	LOT 2 : Réhabilitation de la Piste Agricole Carrefour	2	Memvini	22 500 000 (Vingt-deux millions
	Tikon - Memvini longueur : 04 km			cinq cent mille) francs cfa

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en deux (02) lots selon l'allotissement ci-après:

LOT 1 : Réhabilitation de la Piste Agricole Carrefour Atin Issong (Angon2) - Eglise Catholique
Etilbibegue longueur : 7 km.

LOT 2 : Réhabilitation de la Piste Agricole Carrefour Tikon - Memvini longueur : 04 km

NB : le soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques,

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public du MINADER, exercice 20223

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté gratuitement à la Mairie de Mbankomo, Economique et Financier, dès pub

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent Avis, à la Mairie de Mbankomo, contre présentation d
délivrée par la Recette Municipale de la Commune Mbankomo, représentant les frais d'achat du DAO et non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tell
devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.MBK/SG/CIPM/2023 DU

26/05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATIONS DES PISTES AGRICOLES DAN
CENTRE EN DEUX LOTS »

LOT N°.....

« (À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT) »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une durée de validité
de trente jours (30 jours) au-delà de la date de validité établie par une banque de premier ordre agréée ou une
compagnie d'assurance par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un
montant :

N° du lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Montant de la caution (F CFA)
-----------	-------------	----------------------------------	-------------------------------

1	OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE BIBONG BIDOUM - MVAN MAN WOA, LONGUEUR : 4 KM	28 000 000 (Vingt-huit millions) francs Cfa	560 000 (Cinq cent Soixante mille) francs cfa
2	OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DJOLON – NKONG BIYEN LONGUEUR : 3.5 KM	22 500 000 (Vingt-deux millions cinq cent mille) francs cfa	450 000 (Quatre cent cinquante mille) francs cfa

Le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

12. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **27/06/2023** à 13 heures dans la salle des actes de la Mairie de Mbankomo par la Commission Interne de Passation des Marchés de Mbankomo.

13. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

a. offre administrative

- Dossier administratif incomplet au terme des 48h de délai supplémentaire;
- Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépouillement;
- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission;

b. offre technique

- Obtention de moins de 70% à l'évaluation des critères essentiels;

c. offre financière

- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière;
- Absence dans le sous-détail d'un prix quantifié;

14.2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur:

- 1) Attestation de visite de site et le rapport signé avec photos;
- 2) Références de l'entreprise;
- 3) Qualification et expérience du personnel;
- 4) Matériels proposés;
- 5) Méthodologie, planning et délai;
- 6) Capacité financière;
- 7) Programme d'exécution des travaux;
- 8) CCAP dûment paraphé à toutes les pages, complété, daté, signé et cacheté à la dernière page;
- 9) CCTP dûment paraphé à toutes les pages, daté, signé et cacheté à la dernière page.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

Signature de la lettre commande

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la CIPM/CMBK de et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, la Lettre-Commande est conforme est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'Autorité Contractante. Le CCAP reste Inchangé.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Mbankomo, Service Technique

BP : Mbankomo, tél

Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 27 Mai 2023

Le MAIRE

FOUDA FOUDA Junior Pierre

COMMUNE DE MARTAP

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/ 2023 DU 25/05/2023
RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MAHOBA DJOMBI-SEBORE DJANGOL (21
KM) DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA ET REGION DE L'ADAMAOUA (EN
PROCEDURE D'URGENCE).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2023, le Maire de la Commune de Martap lance un avis d'Appel d'Offres National ouvert relatif aux travaux de réhabilitation de la route Mahoba Djombi Séboré Djangol (21 km), dans la Commune de Martap.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent, notamment :

1. Débroussaillage et désherbage ;
2. Abatage d'arbres isolés ;
3. Dégagement de la chaussée au bulldozer ;
4. Remblai provenant d'emprunt;
5. Reprofilage rapide ;
6. Création des fossés et exutoires ;
7. fourniture et pose des panneaux de signalisation

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 27 000 000 (Vingt-sept millions) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont constitués en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et ou des Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'Investissements MINTP, de Texercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de Martap dès publication du présent Avis, notamment les Services Technique aux numéros 674 55 99 86/697 36 20 91 et Secrétariat Général au numéro 694 99 36 00.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Martap, plus précisément au niveau du Service Technique et du Secrétariat Général dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) Francs CFA payable à la Recette Municipale de Martap.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont 1 original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Martap contre récépissé au plus tard le 19/06/2023 à 10 heures, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03 /AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/ 2023 DU 25/05/2023
RELATIF AUX TRAVAUX REHABILITATION DE LA ROUTE MAHOBIA DJOMBI-SEBORE DJANGOL (21 KM)
DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA ET REGION DE L'ADAMAOUA (EN
PROCEDURE D'URGENCE)»
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de trois (03) mois calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG d'un montant de 540 000 (cinq cent quarante mille) francs CFA valable pendant quatre-vingt (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'organisme compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le 19/06/2023 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès de la Vina, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La note technique inférieure à 70% de oui.
- La non-conformité d'une pièce au-delà d'un moratoire de 48 heures.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

1. Le bilan financier des deux dernières années oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieures ou égale à 27 000 000 (Vingt-sept millions) FCFA oui/non
3. Les références de l'entrepreneur oui/non
4. La disponibilité des matériels essentiels (Pelle chargeuse, Niveleuse, Bulldozer, Compacteur manuel. Camion benne. Véhicule de supervision de type 4X4) oui/non
5. L'expérience du personnel d'encadrement 2 ans minimum oui/non
- 6 La proposition technique : (installation du chantier, organigramme du chantier, organisation des équipes, mesure d'hygiène) OUI/NON

Seules les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à réévaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap, téléphone : 6973620 91, ou 674 55 99 86 ou encore le 699 86 72 30, 693 10 51 25.

MARTAP le 25 Mai 2023

Le MAIRE

SOULEYMANOU IYA

COMMUNE DE MARTAP

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2023 DU 25/05/2023
RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE SEBORE DJANGOLMBIDEM (12 KM) DANS LA
COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA ET REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE
D'URGENCE).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budpt d'investissement public 2023, le Maire de la Commune de Martap lance un avis d'Appel d'Offres National ouvert relatif aux travaux d'ouverture de la route Séboré Djaneol-Mbidem(12 km), dans la Commune de Martap.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres subdivisés en deux grands groupes comprennent notamment :

Groupe 1 : (travaux manuels exécutés par la méthode de Haute Intensité de Main-d'oeuvre (HIMO), de préférence par la Main d'oeuvre locale riveraine de la route afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit des populations)

1. Débroussaillage et désherbage ;
2. Abatage d'arbres isolés ;

Groupe 2 : (travaux mécanisés faisant appel à la haute Intensité d'équipement (HIEQ)

1. Dégagement de la chaussée au bulldozer ;
2. Reprofilage rapide ;
4. Création des fossés et exutoires ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'Issue des études préalables est de 16 000 000 (seize millions) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont constitués en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et ou des Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés parle budget d'Investissements MINDDEVEL, de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de Martap dès publication du présent Avis, notamment les Services Technique aux numéros 674 55 99 86/697 36 20 91 et Secrétariat Général au numéro 694 99 36 00.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Martap, plus précisément au niveau du Service Technique et du Secrétariat Général dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 30 000 (trente mille) Francs CFA payable à la Recette Municipale de Martap.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont 1 original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Martap contre récépissé au plus tard le 19/06/2023 à 10 heures, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/ 2023 DU 25/05/2023
RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE SEBORE DJANGOL-MBIDEM (12 KM) DANS LA
COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA ET REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE
D'URGENCE)»**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maitre d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de trois (03) mois calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de 320 000 (Trois cent vingt mille) francs CFA valable pendant quatre-vingt (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le 19/06/2023 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La note technique inférieure à 70% de oui.
- La non-conformité d'une pièce au-delà d'un moratoire de 48 heures

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

1. Le bilan financier des deux dernières années oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieures ou égale à 16 000 000 (seize millions) FCFA oui/non
3. Les références de l'entrepreneur oui/non
4. La disponibilité des matériels essentiels (Niveleuse, Bulldozer, Véhicule de supervision de type 4X4) oui/non
5. L'expérience du personnel d'encadrement 2 ans minimum oui/non
6. La proposition technique : (installation du chantier, organigramme du chantier, organisation des équipes, mesure d'hygiène) OUI/NON

Seules les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour L'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap, téléphone : 6973620 91, ou 674 55 99 86 ou encore le 699 86 72 30

MARTAP le 25 Mai 2023

Le MAIRE

SOULEYMANOU IYA

COMMUNE DE DZENG

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°006/AONO/C-DZENG/CIPM/2023 DU 20/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA
ROUTE COMMUNALE CARREFOUR ATEGA-CHEFFERIE MEKOM-CARREFOUR AYAN (10KM),
ARRONDISSEMENT DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG
AUTORITE CONTRACTANTE)****Communique :**

Par décision N°006/D/C-DZG/SG/2023 du **16/05/2023** la Lettre Commande objet de la consultation susvisée est attribuée aux soumissionnaires ci-après :

Article 1^{er} : la lettre commande objet de la consultation, est attribuée ainsi qu'il suit :

Objet et lieux d'exécution	Entreprises	Montant	Délai d'exécution	Observations
Travaux de réhabilitation de la route communale carrefour Atega-chefferie Mekom-carrefour Ayan (10km), Arrondissement de DZENG, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.	GENERAL BUILDING COMPANY (GBC SARL) BP 34624 Yaoundé	25 843 860 FCFA (Vingt-cinq millions huit-cent quarante-trois mille huit-cent soixante Francs CFA)	Trois (03) mois	Adjudicataire

DZENG le 16 Mai 2023

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

COMMUNE D'EVODOULA

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03
(BIS)/AONO/CEV/SIGAMP/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE
CASE COMMUNAUTAIRE A ETOK PHASE 01**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023, le Maire de la COMMUNE D'EVODOULA, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A ETOK (COMMUNE D'EVODOULA).

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatif et estimatifs notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Le terrassement ;
- Les fondations ;
- La maçonnerie et l'élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique
- La menuiserie bois ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

27 500 000 (vingt-sept millions cinq cent mille).

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées à la République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2023 pour un montant de francs CFA 27 500 000 (vingt-sept millions cinq cent mille).

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Evodoula (au Secrétariat Général) Tél 677 37 93 66 /698 17 74 61

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la COMMUNE D'EVODOULA, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : 47 000 (quarante-sept mille) F CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Evodoula représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail et un récépissé leur sera délivré.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie d'Evodoula, au plus tard le 29 juin 2023 à 11 heure locale, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°03 (BIS)/AONO/CEV/SIGAMP/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A ETOK PHASE 01 (COMMUNE D'EVODOULA)« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de : 550 000 (cinq cent cinquante mille) francs CFA.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle des Actes de la Commune d'EVODOULA le 29 juin 2023 à partir de 12 Heures 00 mn locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNE D'EVODOULA siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Offre Technique incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
 - Ø Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé sur chaque page, et à la fin du document, la date, la signature, le cachet et le nom du soumissionnaire ;
 - La liste du personnel avec en annexe pour chaque personnel, un CV signé et daté, et une Attestation de Disponibilité pour le personnel clé.
 - La proposition technique et planning d'exécution datés, signés, cachetés avec le nom du soumissionnaire à la fin du document ;
 - Le rapport de visite du site signé sur l'honneur avec les photos du site concerné, daté, cacheté et signé avec le nom du soumissionnaire à la fin du document ;
 - La capacité financière d'une valeur au moins égale à 50% du montant prévisionnel TTC du marché.
- e) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
 - Une soumission ;

- Ø Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible paraphé, daté et signé ;
- Ø Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page ;
- Ø Le sous-détail des prix unitaires paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page.

f) Avoir obtenu une note strictement inférieure à 80%, soit 25 critères sur 31.

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des trente un (31) critères essentiels ci-après :

- a) Expérience du personnel d'encadrement de l'Entreprise sur six (06) critères ;
- b) Le Matériel de chantier à mobiliser sur huit (08) critères ;
- c) Références de l'Entreprise sur deux (02) critères ;
- d) Visite des lieux sur un (01) critère ;
- e) Proposition technique et planning d'exécution sur neuf (09) critères ;
- f) Présentation de l'offre sur deux (02) critères ;
- g) Capacité financière un (01) critère ;
- h) Preuve d'acceptation des conditions du marché sur deux (02) critères.

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non).

Le non-respect de 80 % de « OUI » entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Evodoula (secrétariat général) tél : 677 37 93 66/698 17 74 61 ou par Email/ mairieevodoula@gmail.com.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert gratuit de la CONAC qui est le 1517 »

YAOUNDE le 29 Mai 2023

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim

COMMUNE DE MOUANKO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CIPM/CMKO/2023 DU 25/05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BEMENGUE-YADIBO II, ARRONDISSEMENT DE MOUANKO , DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5730 18601641430

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de MOUANKO, Maitre d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Mouanko, un Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence, **pour les travaux de réhabilitation de la piste agricole BEMENGUE-YADIBO II, arrondissement de Mouanko , D6partement de la Sanaga Maritime, R6gion du Littoral**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Installations du chantier ;
- Nettoyage et terrassement Chaussée ;
- Assainissement –drainage ;
- Divers

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Trente millions (**30 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux seront constitués **en un seul lot .**

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Minader , Exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire **5730 18601641430 52 3511 921**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mouanko, Tel : 679 530 706 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Mouanko, Tel : 679 530 706, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de MOUANKO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire , au plus tard le **22/06/2023 à 11heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/CIPM/CMKO/2023 DU 25/05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE BEMENGUE-YADIBOII ,
ARRONDISSEMENT DE MOUANKO , DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit cinq cent quarante mille (**600 000**) toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, l'offre administrative, technique et financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention produites ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis , et la spécificité du pli (administrative, technique ou financière)..

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 22/06/2023 à 12 heures** précises par la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Mouanko, dans la salle de réunion de la mairie de Mouanko .

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Toutes autres pièces du dossier administratif absent ou non conforme dans un délai de 48 heures après ouverture des plis
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La note technique inférieure à **78,57%** des critères soit 11 critères sur 14 ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant **les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mouanko, BP :12.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MOUANKO le 25 Mai 2023

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

COMMUNE DE MOUANKO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/C.MKO/CIPM/SG/2023 DU 25/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE
MALIMBA – MALBENGUE (15KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA
SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.REPARTIS EN TROIS (03) PHASES : PHASE 1 : ENTRETIEN
DE LA ROUTE MALIMBA - MALBENGUE UNE LONGUEUR DE 5000 ML,PHASE 2 : ENTRETIEN DE LA
ROUTE MALIMBA - MALBENGUE UNE LONGUEUR DE 5000 ML,PHASE 3 : ENTRETIEN DE LA ROUTE
MALIMBA - MALBENGUE UNE LONGUEUR DE 5000 ML,

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du BIP Fonds routier (phase 1 : 2023 ; phase 2 : 2024 et phase 3 2025), le Maire de la commune de MOUANKO, autorité contractante, lance un **Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N ° 06./AONO**

- **Phase 1** : Entretien de la route MALIMBA - MALBENGUE une longueur de 5000 ml,
- **Phase 2** : Entretien de la route MALIMBA - MALBENGUE une longueur de 5000 ml,
- **Phase 3** : Entretien de la route MALIMBA - MALBENGUE une longueur de 5000 ml,

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement les opérations suivantes réparties en trois (03) phases :

PHASE I :

- Installation du Chantier ;
- Nettoyage – Terrassement ;
- Assainissement – Drainage ;
- Divers.

PHASE II :

- Installation du Chantier ;
- Nettoyage – Terrassement ;
- Assainissement – Drainage ;
- Divers.

PHASE III :

- Installation du Chantier ;
- Nettoyage – Terrassement ;
- Assainissement – Drainage ;
- Divers**

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de : **70 000 000 (Soixante Dix Millions) francs CFA** pour la phase 1 ; **80 000 000 (Quatre Vingt millions) francs CFA** pour la phase 2 ; **100 000 000 (Cent millions) francs CFA** pour la phase 3.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont en un **Lot unique**.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclues de la Commande Publique.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP Fonds routier Exercices 2023 ; 2023 (phase 1 : 2023) ; phase 2 : 2024) et phase III 2025)

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Secrétariat Général du Maire de la Commune de MOUANKO, Tel : **679 53 07 06**, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'Ouvrage de la Commune de Mouanko, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **200 000 (Deux cent mille) Francs CFA** payable à la Recette municipale de MOUANKO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des marchés de la Commune de MOUANKO, **TEL : 679 53 07 06** au plus tard le **22.06.2023 à 11 H 30 MIN**, heure locale et devra porter la mention :

«AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 006/AONO/C.MKO/CIPM/SG/2023 DU 25.05.2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MALIMBA – MALBENGUE (15KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. Repartit en trois (03) phases :

- **Phase 1** : Entretien de la route MALIMBA – MALBENGUE sur une longueur de 5000 ml,
- **Phase II** : Entretien de la route MALIMBA – MALBENGUE sur une longueur de 5000 ml,
- **Phase III** : Entretien de la route MALIMBA – MALBENGUE sur une longueur de 5000 ml,.

FINANCEMENT : BIP Fonds routier

Phase 1 : 2023

Phase 2 : 2024

Phase 3 : 2025

A N'OUVRIR EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**10. Délai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est global et repartit selon les phases : **Neuf (09) mois**, donc **trois (03) mois** pour la phase 1 ; **trois (03) mois** pour la phase 2 et **trois (03) mois** pour la phase 3 .

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du D.A.O d'un montant de (égal à 2% du coût prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit **5 000 000 (cinq millions francs) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les Pièces administratives, l'offre technique et l'Offre Financière doivent être placées dans les enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Les plis visés à l'alinéa 1 ci-dessus portant le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 22/06/2023 à 12H 30 Min** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la Commune de Mouanko, dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence d'un des trois volumes ;
- Absence d'une pièce ou non-conformité des pièces du dossier administratif 48 heures après
- l'ouverture des plis;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure » **75.92%** soit 41 sous critères sur 54;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
- Absence de la déclaration de non abandon des marchés et de non appartenance des entreprises défaillantes ;

14.2 CRITERES ESSENTIELS

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des

candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans

le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience de l'Entreprise ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie ;
- Présentation de l'offre.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix jours (90)** à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de MOUANKO, TEL : **679 53 07 06**, dès publication du présent avis.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

MOUANKO le 25 Mai 2023

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

COMMUNE DE MOUANKO

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.MKO/CIPM/SG/2023 DU 25/05/2023 POUR LE SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MALIMBA – MALBENGUE (15KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. REPARTIS EN TROIS (03) PHASES :PHASE 1 : ENTRETIEN DE LA ROUTE MALIMBA - MALBENGUE : LONGUEUR 5,00 KM.PHASE 2 : ENTRETIEN DE LA ROUTE MALIMBA - MALBENGUE : LONGUEUR 5,00 KM.PHASE 3 : ENTRETIEN DE LA ROUTE MALIMBA - MALBENGUE : LONGUEUR 5,00 KM.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du BIP Fonds routier (**phase 1 : 2023, phase 2 : 2024 et phase 3 2025**), le Maire de la Commune de MOUANKO, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le suivi et contrôle des travaux d'entretien de la route Malimba – Malbengue (15KM), dans l'Arrondissement de Mouanko, Département de la Sanaga maritime, Région du Littoral. Repartis en trois (03) phases :

- **Phase 1** : Entretien de la route **MALIMBA** - MALBENGUE: 5,00 km.
- **Phase 2** : Entretien de la route **MALIMBA** - MALBENGUE: 5,00 km.
- **Phase 3** : Entretien de la route **MALIMBA** - MALBENGUE: 5,00 km.

2. Consistance des prestations

Les prestations confiées au Consultant comprendront les opérations suivantes dont la liste est non exhaustive:

- La direction de l'exécution des travaux (DET) ;
- L'ordonnance et le pilotage des chantiers (OPC) ;
- L'assistance aux opérations de réceptions (AOR) ;
- L'appui au Maître d'Ouvrage.

De manière spécifique, le BET attributaire devra :

- assurer auprès de l'entreprise sous contrat, le contrôle technique et géotechnique des travaux exécutés, au titre de l'exercice 2023-2024-2025 ;
- coordonner l'ensemble des activités de contrôle des travaux, notamment celles relatives aux prestations géotechniques confiées aux laboratoires privés agréés ;
- appuyer le Maître d'Ouvrage dans ses missions d'organisation des interventions, de contrôle et de suivi des interventions lors de l'exécution des travaux d'entretien routier.

Les prestations du Cocontractant sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de **20 000 0000 (VINGT MILLIONS) francs CFA** reparté en trois phases comme suit : **6 000 000 FCFA (Six MILLIONS) francs CFA**. Pour la phase 1 **6 500 000 FCFA (Six MILLION Cinq Cent Mille) francs CFA** pour la phase 2. **7 500 000 FCFA (Sept Millions Cinq Cent Mille) francs CFA** pour la phase 3

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont en un **Lot unique**.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises (BET) de droit camerounais non exclus de la commande publique.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Fonds routier (Phase 1 : 2023 ; phase 2 : 2024 et phase 3 :2025).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Secrétariat Général et Service de la Passation des Marchés Publics de la Commune de MOUANKO, Tel : **679 53 07 06** dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de MOUANKO Tél : **679 53 07 06**, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **30 000 (Trente mille) Francs CFA** payable à la Recette municipale de MOUANKO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des marchés de la Commune de MOUANKO, **TEL :679 53 07 06** , au plus tard le **22/06/2023 à 12Heures**, heure locale.

PRÉSENTATION DES OFFRES

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- **L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;**
- **L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;**
- **L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).**

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N° 07/AONO/C.MKO/CIPM/SG/2023 DU 25.05.2023 POUR LE SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE

LA ROUTE MALIMBA – MALBENGUE (15KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. Repartis en trois (03) phases :

- **Phase 1** : Entretien de la route **Malimba - Malbengue**, longueur : 5,00 km
- **Phase 2** : Entretien de la route **Malimba - Malbengue**, longueur : 5,00 km
- **Phase 3** : Entretien de la route **Malimba - Malbengue**, longueur : 5,00 km

FINANCEMENT : Budget Fonds routier Phase 1 : 2023 Phase 2 : 2024 Phase 3 : 2025

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE MOUANKO

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du Dossier d'Appel d'Offres et séparées par des **intercalaires de couleur identique (autre que le blanc)**.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de **neuf (09) mois** répartis en trois phases, soit **trois (03) mois** pour la phase 1, **trois (03) mois** pour la phase 2 et **trois (03) mois** pour la phase 3

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréer par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du D.A.O d'un montant de (égal à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit **400 000 (Quatre Cent mille) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 22/06/2023 à 13 Heures** et se fera en **deux (02) temps**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MOUANKO, dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères Eliminatoires :**

1. Absence d'un des trois volumes ;
2. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. Note technique inférieure à **70 points sur 100** ;
4. La présence d'une information financière dans l'offre Technique à l'exception de la capacité financière ;
5. Absence de la caution de soumission ;
6. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après ouverture ;
7. Omission, dans le Bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié
8. Absence d'une Attestation de Non Abandon de Chantier au cours des trois (03) dernières années ;

14-2 : Critères essentiels

Les soumissionnaires seront évalués sur les éléments critères suivants :

- a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet : **sur 52 points** ;
- b) Moyens techniques et matériels à mettre en place: **sur 20 points** ;
- c) plan de travail et méthodologie **sur 16 points**
- d) Références du BET : **sur 10 points** ;
- e) Capacité financière : **sur 02 points**.

Les grilles d'évaluation des offres techniques utilisées sont présentées en pièce 9 du présent DAO.

14-3 : Offre financière:

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et la note financière obtenue pour chaque lot postulé, suivant la formule ci-après :

$$N = \frac{(80 \times St) + (20 \times Sf)}{100}$$

100

N.B.: $Sf = 100 \times Fm$

Fs

Où : **Fm** est la proposition financière conforme la moins disante.

Fs est la proposition financière du soumissionnaire.

St est le score technique du soumissionnaire

Sf est le score financier du soumissionnaire

N est la note technico-financière du soumissionnaire

Les soumissions seront alors classées par ordre de mérite en fonction de la note finale (note technico- financière) pour déterminer l'offre **la mieux-disante**.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **QUATRE VINGT DIX (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de MOUANKO, TEL : **679 53 07 06**, dès publication du présent avis.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

MOUANKO le 25 Mai 2023

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

COMMUNE D'AKONOLINGA

DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR A ESSANG-NDIBI (LOT 3) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga communique :

A la suite du dossier D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AGRICOLE A BONDI, MBIELE, ESSANG-NDIBI ET ZALOM ,EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Prix de l'Offre TTC(FCFA)	Délai d'exécution	Observations
ETS ML ET FILS TEL :674 501 414	6.096.800	trois(03)mois	Soumissionnaire dont les Offres remplissent les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires.

L'entreprise **ETS ML ET FILS, TEL : 674 501 414** est retenue suite à l'**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2023 DU 26/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AGRICOLE A ESSANG-NDIBI (LOT 3), EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**.,Dans la commune d'Akonolinga, pour un montant toutes Taxes Comprises (TTC) correspondant à son offre financière.

Le délai d'exécution des travaux est **de trois (03) mois calendaire à compter de la date de notification du démarrage de la livraison.**

L'entreprise ci-dessus désignée est invitée à se présenter à la Mairie d'Akonolinga, dès publication du présent communiqué, pour l'établissement du marché correspondant.

AKONOLINGA le 22 Mai 2023

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**COMMUNIQUE N°017/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 DU 18 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION
DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 DU 03 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN (01) ENTREPOT A ZIMADO DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI,
DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME NORD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le **Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad** communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de l'Appel d'Offres ci-dessus référencé se présentent comme suit :

Nom du Projet : Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad

Numéro du Crédit : IDA 6643 - CM

Description du Marché : Travaux de construction d'un (01) entrepôt à Zimado dans la Commune de Logone Birni, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême Nord

Délai d'exécution Cent cinquante (150) jours

SOUSSIONNAIRE RETENU

NOM

Ets AHMAT ABAKAR**Monsieur le Directeur des Ets AHMAT ABAKAR**

ADRESSE

Tel : 675 17 38 38, Courriel : gamboahmat96@gmail.com, BP: 135 kousseri

MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT

115 000 000 FCFA TTC

MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE

114 999 809 FCFA TTC

MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)

114 999 809 FCFA TTC**SOUSSIONNAIRE EVALUE**

SOUSSIONNAIRE EVALUE	
NOM	Groupement FANTA Sarl/NGET-SUN CONCEPT Sarl
ADRESSE	Tel : 698 052 376 , Courriel : ets_fanta@yahoo.com;BP : 00 Yaounde
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	131 909 872 FCFA
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	131 909 872 FCFA
MOTIF DU REJET	Elle n'est pas l'offre la plus avantageuse, pas le moins disant mais substantiellement Conforme.

Le présent communiqué, qui tient lieu de main levée de la garantie de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

COMMUNE DE MBALMAYO

**COMMUNIQUE N°01/C/C.MBYO/CIPM/2023 DU 17/05/2023PO PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS
RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°03/AONO/C-MBALMAYO/CIPM/2023 DU 16/03/2023POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE D'APPLICATION
D'OBECK DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU
CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBALMAYO
Officier de l'ordre de la valeur

Communiqué par Décision N°...../D/C.MBYO/CIPM/2023 du 17/05/2023 Portant publication des résultats

N°	Objet et lieu d'exécution	Soumis
03	EXECUTION DES TRAVAUX : DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE D'APPLICATION D'OBECK DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE	ETS B 688 YA (237) 6

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Commune de Mbalmayo (Service Techni

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès
détruites.

MBALMAYO le 15 Mai 2023

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

COMMUNE DE MBALMAYO

COMMUNIQUE N°006/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004 AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NGOUETOU (INTER N°15)-VILLAGE PIONNIER (6 KM) AVEC POSE DE BUSES, DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante), communique :

Par DECISION N°006/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant TTC en FCFA	Montant HT en FCFA	Délais d'exécution	Source de financement
LOT UNIQUE	ETS DELTA BTP	26 664 300	22 360 000	60 jours calendaires	Budget Communal de l'exercice 2023/Ressources Transférées par le Ministère des Travaux Publics (BIP MINTP) exercice 2023

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 15 Mai 2023

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00081/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES DANS LES VILLES DE YAOUNDE ET
BUEA, EN DEUX (02) LOTS. (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINH DU (LIGNE
INTERVENTION D'URGENCE) ET FONDS ROUTIER - EXERCICE 2023.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FONDS ROUTIER - EXERCICE 2023
IMPUTATION
57 38 111 01 330003 523511

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien de certaines voies dans les villes de Yaoundé et buéa.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent appel d'offres comprennent :

Pour le lot1

- ü L'installation de chantier ;
- ü Les travaux de nettoyage et terrassement ;
- ü Les travaux de chaussée;
- ü Les travaux d'assainissement et drainage ;
- ü Ouvrages d'art et hydrauliques ;

Pour le lot2

- ü L'installation de chantier ;
- ü Les travaux de nettoyage et terrassement ;
- ü Les travaux de chaussée;
- ü Les travaux d'assainissement et drainage ;

NB : Les travaux d'assainissement seront exécutés par la méthode HIMO (Haute intensité de Main-d'œuvre). Les détails sont précisés dans le CCTP.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de 310 000 000 FCFA et repartie comme suit :

N° Lot	Villes	Voies/tronçons	Montants
1	Yaoundé	Entretien de la Rue 1.826 Tronçon 01 : « Rue 1.826 : du CRDV vers OIM »	180 000 000
2	Buéa	Lady L Hotel through Catholic Church U.B. to Bulu three corner junction	130 000 000

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en deux (02) lots ci-après indiqués :

N° Lot	Villes	Voies/tronçons	Linéaires	Financement
1	Yaoundé	Entretien de la Rue 1.826 ● Ø Tronçon 01 : « Rue 1.826 : du CRDV vers OIM »	180 ml	BIP 2023
2	Buéa	Lady L Hotel through Catholic Church U.B. to Bulu three corner junction	857 ml	Fonds Routier 2023

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises et groupement d'entreprise ayant leur domicile ou leur siège social au Cameroun et disposant d'une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINH DU IMPUTATION : 57 38 111 01 330003 523511 et Fonds Routier - EXERCICE 2023 ;

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en version physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage porte 02 de l'immeuble Ministériel N° 1 à Yaoundé et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N°1 (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non-remboursable de cent cinquante mille (150 000) FCFA payable au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9- Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre Technique (volume 2)

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre Financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des Offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés-Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (2^e étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges), au plus tard le 23 juin 2023 à 13 heures, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°00081/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 26 MAI 2023

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES DANS LES VILLES DE YAOUNDE ET BUEA, EN DEUX (02) (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT :

BIP MINH DU (LIGNE INTERVENTION D'URGENCE) ET FONDS ROUTIER

- EXERCICE 2023.

NB : Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [26 juin 2023] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de quatre (04) mois et prend effet à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est de trois millions quatre cent mille (3 400 000) FCFA pour le lot 1 et de deux millions sept cent mille (2 700 000) FCFA pour le lot 2 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 23 juin 2023 à partir de 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINH DU.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**15.1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b) Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifié au soumissionnaire, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Absence d'un conducteur des travaux ayant les qualifications suivantes :
 - o Formation : BAC + 3 en Génie Civil inscrit à l'ONIGC ;
 - o Expériences Générale: 03 Ans
 - o Expériences Spécifiques : ayant déjà occupé le poste de Conducteur des Travaux dans au moins un (01) projet de voirie urbaine revêtue ;
- e) Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité signé de son Ministre utilisateur ou du Ministre de son administration d'origine ;
- f) Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire accompagnée du rapport de ladite visite ;
- g) Omission d'une pièce de l'offre financière ;
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou le DQE ou le SDPU ;
- i) Absence d'une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier au cours des trois dernières années ;
- j) Absence d'une capacité financière d'un montant de 100 millions pour le lot 1 et de 60 million pour le lot 2 délivré par une banque de premier ordre agréé par le MINFI où est domicilié le compte du soumissionnaire ;

k) Non possession en propre d'un gravionneur

l) Présentation des offres en nombre insuffisante ou en copie uniquement ;

m) absence d'une référence en travaux de voirie urbaine revêtue d'un montant supérieur ou égal à 100 millions de FCFA pour le lot 1 et de voirie urbaine revêtue ou en terre d'un montant supérieur ou égal à 60 millions de FCFA pour le lot 2 au cours des trois dernières années.

15.2 Critères essentiels

- pour le LOT1 :

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

a) Présentation	01 critère
b) Références	03 critères
c) Personnel d'encadrement	11 critères
d) Méthodologie	05 critères
e) Matériel	09 critères
TOTAL.....	29 critères

- pour le LOT2 :

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

a) Présentation	01 critère
b) Références	03 critères
c) Personnel d'encadrement	11 critères
d) Méthodologie	05 critères
e) Matériel	06 critères
TOTAL.....	26 critères

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

La non-satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels entraîne l'élimination pur et simple de l'offre du soumissionnaire.

16. Durée de validité des Offres

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

18.1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^e étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

18.2. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

18.3. Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Additif de l'appel d'offres

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 26 Mai 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

**COMMUNIQUE D1/22/107 /C/MINFOPRA/SG/DAG/SDBMM/SMA PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS
D'UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Maître d'Ouvrage, Communique :

Par décision N°000763/D/MINFOPRA du 26 mai 2023, MERDOLF SARL est déclaré adjudicataire du Marché relatif à la réhabilitation des réseaux et équipements électriques et hydrauliques bâtiment annexe du MINFOPRA de Dragages, pour le montant et le délai d'exécution ci-après

Designation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant FCFA (TTC)	Lieu d'exécution
Réhabilitation des réseaux et équipements électriques et hydrauliques bâtiment annexe 1 du MINFOPRA de Dragages	MERDOLF SARL	Quatre (04) mois	89 880 621 (quatre-vingt neuf millions huit cent quatre-vingt mille six cent vingt-un FCFA)	Yaoundé

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative invite ladite entreprise à se présenter à la Direction des Affaires Générales de son Département Ministériel (Service des Marchés, porte 506), dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché y relatif.

YAOUNDE le 26 Mai 2023

Le MINISTRE

LE JOSEPH

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00078/E/2/AONR/MINH DU/CIPM/20223 DU 15 MAI 2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE ET/OU REVETUES DANS LA VILLE DE YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE, TROIS (03 LOTS). FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 - 2024

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'habitat et du développement Urbain, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante, lance, pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Restreint pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien des voiries en terre et/ou revêtues dans la ville de Yaoundé, en procédure d'urgence, trois (03) lots.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à la réalisation des missions suivantes :

- Mission 1 - EXE : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution qui seront faites par l'entreprise ;
- Mission 2 – DET- OPC : direction de l'exécution des contrats de travaux, ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers,
- Mission 3 - AOR : assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie.

NB : Les prestations sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est résumé dans le tableau ci-dessous :

N° lots	Région/Ville	Prestation : Contrôle et Surveillance des :	Montant Final TTC	Montant tranche Ferme 2023	Montant tranche Conditionnelle 2024
1	CENTRE / YAOUNDE	Travaux d'entretien d'une voie à la base aérienne 101 (Carrefour Elig Edou-vers Fin Elig Nkolo)	43 557 827	30 000 000	13 557 827
		Travaux d'entretien de la voie « Comptabilité Matières-Inter voie ENAM+ Bretelle			
2		Travaux d'entretien de certaines voies dans la ville de Yaoundé : Tsinga village ; Simbock Ahala Camp Tunisien ; Minkoameyos (voie menant au groupe scolaire Dasalama) ; Nkolandom ; Nkomo (entrée Hill Top Faith Church-Hôtel Ciraton Merveilles).	88 428 814	60 000 000	28 428 814
3		Travaux d'entretien de certaines voies au quartier Anguisa : Section 1 : Lycée d'Anguisa-Rue belle-mère) Section 2 : Intersection Rue belle-mère-Carrefour Hôtel Point Final (Rue 4 129).	52 147 062	35 000 000	17 147 062

4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en trois (03) lots ainsi qu'il suit :

N° lots	Région/Ville	Prestation : Contrôle et Surveillance des :	Linéaire
1	CENTRE / YAOUNDE	Travaux d'entretien d'une voie à la base aérienne 101 (Carrefour Elig Edou-vers Fin Elig Nkolo)	720 ml
		Travaux d'entretien de la voie « Comptabilité Matières-Inter voie ENAM+ Bretelle :	475 ml
2		Travaux d'entretien de certaines voies dans la ville de Yaoundé : Tsinga village ; Simbock Ahala Camp Tunisien ; Minkoameyos (voie menant au groupe scolaire Dasalama) ; Nkolandom ; Nkomo (entrée Hill Top Faith Church-Hôtel Ciraton Merveilles)	3 870 ml.
3		Travaux d'entretien de certaines voies au quartier Anguisa : Section 1 : Lycée d'Anguisa-Rue belle-mère) Section 2 : Intersection Rue belle-mère-Carrefour Hôtel Point Final (Rue 4 129).	700 ml

3. Consistance des prestations

Les prestations consistent à la réalisation des missions suivantes :

- Mission 1 - EXE : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution qui seront faites par l'entreprise ;
- Mission 2 – DET- OPC : direction de l'exécution des contrats de travaux, ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers,
- Mission 3 - AOR : assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie.

NB : Les prestations sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes Techniques ci-après cités, pré-qualifiés à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°00057/E/2/ASMI/MINH DU/2023 du 31 Mars 2023 pour le recrutement des BETs relatif aux contrôles et la surveillance des travaux d'entretien des voiries en terre et/ou revêtues dans la ville de Yaoundé (en procédure d'urgence).

● Pour le Lot 1 :

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	TELEPHONES
1	PRISMA Sarl	BP : 15 553 Yaoundé	222 232 599 / 693 04 00 56
2	BEC LA ROUTIERE	BP : 13 704 Yaoundé	222 22 35 64 / 222 23 53 03
3	RP CONSTRUCT	BP : 14 345 Yaoundé	674 19 79 94

● Lot 2 :

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	TELEPHONES
1	Gpt INOV ENGINEERING GROUP / DIDON CONSEIL	BP : 13 069 Yaoundé	675 40 06 84
2	MAD CONSULTING CO SARL	BP : Yaoundé	699 93 26 54 / 696 11 33 29
3	BEM INGENIERING CONSULTING SERVICE	BP : Yaoundé	696 59 87 35 /679 61 78 95

Lot 3 :



N°	ENTREPRISES	ADRESSES	TELEPHONES
1	ENSERBAT-TP	BP : 11 366 Yaoundé	674 75 24 24
2	MAD CONSULTING CO SARL	BP : Yaoundé	699 93 26 54 / 696 11 33 29
3	TGBT	BP : 3 969	677 99 93 30
4	Gpt INOV ENGINEERING GROUP / DIDON CONSEIL	BP : 13 069 Yaoundé	675 40 06 84

NB : Les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement, ni avec un candidat ne faisant pas partie de ladite liste.

6. Financement

Les Contrôle et surveillance objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Fonds Routier, exercices 2023-2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en version physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage porte 02 de l'immeuble Ministériel N° 1 à Yaoundé et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non-remboursable de quatre-vingt mille (80 000) FCFA payable au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.

10. Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés chacun sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans un grand pli extérieur scellé portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Dans ce grand, on trouvera trois sous-plis répartis comme suit :

- Un sous-pli contenant l'offre administrative et technique en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies) chacun ;
- Un sous-pli contenant l'offre financière en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies ;

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO, séparées par des intercalaires de couleur identique et reliées.

En plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis par le règlement particulier d'appel d'offres, le Soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de l'offre financière dans une enveloppe séparée scellée et marquée comme tel pour servir d'offre témoin destinée à l'Organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation (ARMP). Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné.

9. Remises des offres

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et devra parvenir sous plis fermés, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés-Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain sise 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges), au plus tard le 09 JUIN 2023 à 13 heures, heure locale. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 00078/E/2/AONR/MINH DU/CIPM/20223 DU 15 MAI 2023

POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE ET/OU REVETUES DANS LA VILLE DE YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE, TROIS (03) LOTS.

FINANCEMENT : Fonds Routier, Exercices 2023-2024

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [09 JUIN 2023] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de 10 mois, soit 5 mois par tranche pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

N° lots	Région	Montant de la Caution
1	CENTRE	800 000
2		1 700 000
3		1 000 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autre autorité administrative (Gouverneur, préfet, sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 09 JUIN 2023 au plus tard à 14 heures précises dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges).

L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 (70/100 points).

Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**16.1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- A. Absence de la caution de soumission du dossier administratif ;
- B. Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifiée au soumissionné concerné, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- C. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- D. Absence Déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés publics au cours des trois (03) dernières années ;
- E. Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire, accompagnée du rapport de ladite visite.
- F. N'avoir pas présenté un Chef de Mission disposant les qualifications ci-après :
 - Formation minimum : BAC+3 en Génie Rural ou Génie Civil et inscrit à l'ordre professionnel;
 - Expérience Générale : ayant au moins cinq (05) ans d'expérience ;
 - Expérience Spécifique : ayant déjà occupé le poste de chef de mission dans au moins deux projets de contrôle des travaux d'entretien de voiries urbaines.
- G. Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité signé de son Ministre utilisateur ou du Ministre de son administration d'origine ;
- H. Non-conformité du modèle de soumission ;
- I. Omission d'une pièce de l'offre financière (Soumission, BPU, DQE ou Décomposition des Prix Forfaitaires) ;
- J. Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou DQE ou DPF ;
- K. Présence des informations sur le montant de l'offre financière dans l'offre administrative ou technique ;
- L. La présentation en nombre insuffisante ou uniquement en copie des offres.

16.2 Critères essentiels

- A – Personnel d'encadrement /40
- B – Matériel /24
- C – Note méthodologique /16
- D- Références justifiées du soumissionnaire /20

Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100) seront éligibles à l'analyse des offres financières.

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$N_g = 70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}$$

100

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante :

Soit Fm le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$N_f = 100 \times \frac{F}{F_m}$$

F

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

N.B : Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

19.1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^è étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

19.2. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

19.3. Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Additif de l'appel d'offres

Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur

YAOUNDE le 15 Mai 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE MBANKOMO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/RC/DMAK/CMBMO/CIPM DU 26/05//2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE DE RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBANKOMO GROUPE I ET GROUPE II DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

IMPUTATION

571510201641148523314426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mbankomo, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Mbankomo, un Appel d'Offres National Ouvert, *en procédure d'urgence*, pour l'exécution des travaux de de réhabilitation des salles de classe a l'école publique de Mbankomo groupe 1 et groupe 2 construction des bâtiments scolaires dans la Commune de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

REHABILITATION DES BÂTIMENTS SCOLAIRES

Lot 100 : Les travaux préparatoires - études ;

Lot 200 : Les terrassements et l'implantation ;

Lot 300 : Les fondations ;

Lot 400 : Les maçonneries et élévation et enduits ;

Lot 500 : La charpente, la couverture-faux plafond ;

Lot 600 : Les menuiseries bois-métalliques-vitreries ;

Lot 700 : L'électricité ;

Lot 800 : plomberie-sanitaires-revêtement ;

Lot 900 : La peinture ;

Lot 1000 : Les VRD. (voies et réseaux divers)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est le suivant :

COMMUNE MBANKOMO				
LIBELLÉ DU PROJET	N° Lot	Montant Prévisionnel (FCFA)	LIEU	Coût Prévisionnel (FCFA)
Réhabilitation des salles de classe a l'école publique de Mbankomo groupe 1 et groupe 2	01	33 000 000	MBANKOMO	33 000 000

4. Allotissement

- L'entreprise peut être adjudataire d'un ou des deux lots.

N°	Désignation	Montant Prévisionnel (FCFA TTC)	Imputation
1	DE RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBANKOMO GROUPE I ET GROUPE II	33 000 000	571510201641148523314420

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit Camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations, objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun (MINEDUB, Exercice 2023).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté gratuitement à la Mairie de Mbankomo, Service Technique, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent Avis d'appel d'offres à la Mairie de Mbankomo sur présentation d'une quittance de versement de la somme de soixante-quinze mille **(75 000)** francs CFA et deux timbres communaux, délivrée par **la Recette Municipale de la Commune de Mbankomo**, représentant les frais d'achat du DAO et non remboursables.

N°	Désignation	Montant Prévisionnel (FCFA TTC)	Frais d'acquisition
1	RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBANKOMO GROUPE I ET GROUPE II	33 000 000	75 000

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Mbankomo, au plus tard, le **27 juin 2023 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/AONO/RC/DMAK/CMBMO/CIPM DU ...26/05//2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE DE RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBANKOMO GROUPE I ET GROUPE II DANS LA COMMUNE DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE. " **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **2%** du montant prévisionnel par lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances, ainsi qu'il suit :

N°	Désignation	Montant prévisionnel	Coût prévisionnel	Montant de la caution
		(FCFA TTC)	(FCFA)	(FCFA)
	RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBANKOMO GROUPE I ET GROUPE II	33 000 000	33 000 000	660 000

La caution devra rester valable **trente (30) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations émettrices des pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un(1) temps à la Mairie de MBANKOMO le **27/06/2023 à 13 heures** précises par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mbankomo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, au terme des 48h de délai supplémentaire pour la produire ou la remplacer;
Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
Obtention de moins de 70% à l'évaluation des critères essentiels ;
Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
Absence dans le sous-détail d'un prix quantifié ;
Absence dans l'offre Technique d'un Conducteur de Travaux, Ingénieur de Génie civil inscrit dans l'ordre National des Ingénieurs (ONIGC).

Critères essentiels de qualification :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

La capacité financière	Oui/Non
Les références de l'Entreprise	Oui/Non
Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux	Oui/Non
Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution des travaux....	Oui/Non
L'expérience du personnel d'encadrement.....	Oui/Non
Le matériel et les équipements essentiels.....	Oui/Non
Compréhension du projet	Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la publication de l'avis d'appel d'offres dans le JDM.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Mbankomo, Service économique et financier.

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 27 Mai 2023

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Junior Pierre

COMMUNE DE GUIDIGUIS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°23/AONO/C-GUIDIGUIS/CIPM-PCCM/2023 DU 24/05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de GUIDIGUIS, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de douze (12) logements de type T2 et T3 dans la Commune de GUIDIGUIS, Département de MAYO KANI, Région de l'EXTREME-NORD.

Les bâtiments à construire sont constitués de :

- 04 blocs de 02 appartements de type T2 ;

- 02 blocs de 02 appartements de type T3.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :

- **Mission n°1** : Examen de la conformité au projet, visa des études et projet d'exécution faits par l'entreprise (EXE) ;
- **Mission n°2** : Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;
- **Mission n°3** : Assistance aux Opérations de Réception et pendant la période de garantie (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Douze millions quatre cent quarante-cinq mille trois cent cinquante-quatre (12 445 354) Francs CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National en procédure d'urgence est ouverte aux Cabinets d'Architecture et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) disposant des qualifications requises pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'une cité municipale de douze (12) logements de type T2 et T3 dans la Commune de GUIDIGUIS.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), Exercice 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune de GUIDIGUIS et/ou à la Direction des Projets et Programmes des Partenariats (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un **montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA**, à la **Recette Municipale de la Commune de GUIDIGUIS**.

Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 82 de la Circulaire d'application du Code des Marchés Publics, un soumissionnaire ayant payé les frais d'acquisition du DAO au trésor public à la suite des difficultés rencontrées à la recette municipale concernée, devra présenter dans son offre un constat d'huissier dûment établi, une décharge de la saisine du Maire ou d'une autorité administrative locale avec copie FEICOM.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, et seront déposées le **19/06/2023 à 14 heures** contre récépissé dûment signé du chef de service des Marchés des Projets et Programmes (DPPP). Elles devront porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°23/AONO/C-GUIDIGUIS/CIPM-PCCM/2023 DU 24/05/2023 En procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de douze (12) logements de type T2 et T3 dans la Commune de GUIDIGUIS, Département de MAYO KANI, Région de l'EXTREME-NORD.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **neuf (09) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **deux cent quarante mille (240 000) francs CFA** ; valable pendant **Cent vingt (120) jours**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **19/06/2023 à 15 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

1. a. Premier temps :

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

1. b. Deuxième temps :

A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note en **capacité technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100)**.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères d'évaluation****Critères éliminatoires**

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures accordées par la Commission ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- Absence dans l'offre technique d'une rubrique « organisation, plan d'action et Planning de mobilisation du personnel » ;
- Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Offre financière incomplète.

15.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel)	15 points
C	Expérience générale du Prestataire dans les prestations similaires	05 points
D	Références du Prestataire pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	25 points
E	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	35 points

F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points
TOTAL		95 points

Méthode de sélection du Prestataire

Le Prestataire sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale **Ng** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$\mathbf{Ng} = \mathbf{70 \times Note\ technique\ (Nt) + 30 \times Note\ financière\ (Nf)}$$

100

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points, les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$\mathbf{Nf = 100 \times Fm}$$

F

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante et jugée conforme** au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le **plus élevé**, lequel sera attributaire et invité à des négociations le cas échéant pour la signature du contrat.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Commune de GUIDIGUIS** et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

- Commune de GUIDIGUIS : 677 28 58 00 / 656 58 55 40 / 698 83 93 41 ; Email : abdoulayebello768@gmail.com ;

- FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59.

MAROUA le 24 Mai 2023

Le MAIRE

BELLO

COMMUNE DE DJOHONG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/C-DJ/CIPM/2023 DU 29/05/2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE ET LE CONTROLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE YARBANG PONT NGOU-OURO ARDELAMOU- DIKORI (55 KM) DANS LA COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT: BUDGET DU MINTP LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023,2024 ET 2025

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre du financement Fonds Routier du MINTP, le Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, relatif à la maîtrise d'oeuvre et le contrôle de l'exécution des travaux d'entretien du tronçon de route YARBANG PONT NGOU-OURO ARDE-LAMOU-DIKORI (55 Km) dans la commune de DJOHONG, département du MBERE, région de l'Adamaoua,

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes:

- Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ;
- Mission 2 CCR : Contrôle de la conformité des réalisations ;
- Mission 3 AOR : Assistance aux opérations de réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution est de **18 000 000 (dix-huit millions) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC).**

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot unique comme suit:

N° DE LOT	DEPARTEMENT	TRONCONS	LINEAIRE (KM)	Budget prévisionnel TTC			Délai (mois)			Type d'intervention
				programme 2023	Programme 2024	Programme 2025	programme 2023	Programme 2024	Programme 2025	Maîtrise d'oeuvre et le contrôle de l'exécution des travaux d'entretien périodique
DJOHONG	MBERE	YARBANGPONT NGOUOURO-AEDIKORI	55,00	7 000 000	5 500 000	5 500 000	4	4	5	
			18 000 000				13			

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du MINTP Ligne Fonds Routier - Exercices 2023,2024 et 2025.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de DJOHONG dès publication du présent avis par voie de presse écrite, par voie d'affichage dans les locaux de ladite Commune et dans le JDM de l'ARMP.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de DJOHONG dès publication du présent avis par voie de presse écrite, dans le JDM de l'ARMP et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **40 000 (quarante mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de DJOHONG.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Commune de DJOHONG au plus tard **le 26/06/2023 à 14 heures**, heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/C-DJ/CIPM/2023 DU 29/05/2023 POUR LA MAITRISE
D'OEUVRE ET LE CONTROLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE
YARMBANG PONT NGOU-OURO ARDE-LAMOU-DIKORI (55 Km) DANS LA COMMUNE DE DJOHONG,
DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **Treize (13) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO et d'un montant de **six trois cent soixante mille (360 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours après la date limite de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières du soumissionnaire si celui-ci a obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 26/06/2023 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des marchés placée auprès de la Commune de DJOHONG dans la salle des réunions de la Mairie de DJOHONG.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que le soumissionnaire ayant obtenu la note d'au moins 70 points sur 100,

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence d'une pièce administrative ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délais accordé par la commission,
3. Fausse déclaration, substitution ou alors pièce falsifiée ;
4. Présence d'information financière dans l'offre technique ;
5. Note technique inférieur à 70/100 points.

2- Critères essentiels

1. Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de référence	20 points
2. Logistique	10 points
3. personnel clé	40 points
4. Références du Consultant	10 points
5. Calendrier des activités	15 points
6. Présentation du dossier	5 points

Méthode de sélection du consultant

Le Marché sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante (rapport qualité/coût) et remplissant les critères administratives, techniques et financiers requis.

15. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de DJOHONG.

DJOHONG le 29 Mai 2023

Le MAIRE

ISSAMA OUMAROU

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00024 /AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 26 AVRIL 2023 EN VUE DE L'ACQUISITION DES MATERIELS DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES AQUACULTEURS ET DES FERMES AQUACOLES AU PROFIT DES STRUCTURES DU MINEPIA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINEPIA, EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 31 057 02 330003 524419 961

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la lutte contre les répercussions économiques et sociales néfastes de la crise sanitaire, la guerre Ukraine-Russie et de réduire les importations de poissons qui constituent une importante source de déficit de la balance des biens, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation pour un Appel d'Offres National Ouvert en vue de l'acquisition des matériels de suivi et d'accompagnement des aquaculteurs et des fermes aquacoles.

2. Consistance des prestations

La présente consultation consiste en l'acquisition du matériel de suivi et d'accompagnement des aquaculteurs et des fermes aquacoles ainsi qu'il suit :

- Vingt (20) bombonnes d'oxygène ;
- Cent trois (103) testeurs numériques d'analyse de qualité d'eau ;
- Trente-trois (33) GPS ;
- Cent (100) Disques de secchi ;
- Cent (100) Balances ;
- Cent deux (102) Epuisettes.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente millions (30 000 000) FCFA.

4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toute entreprise installée en République du Cameroun et justifiant de capacités techniques et financières pour livrer lesdits équipements.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement du MINEPIA, Exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 57 31 057 02 330003 524419 961.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 22 45 41, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de trente milles (30 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, au plus tard le 14 Juin 2023 à 13 heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°00024 /AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 26 Avril 2023 EN VUE DE L'ACQUISITION MATERIELS DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES AQUACULTEURS ET DES FERMES AQUACOLES AU PROFIT DES STRUCTURES DU MINEPIA.

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 14 Juin 2023 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre sous format PDF, enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Délai de Livraison

3.1 Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente jours (30) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

3.2 Le matériel, objet de la présente consultation, seront livrés à la Direction des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques, sis à Mvog Betsi.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et acquittée à la main par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier d'appel d'offre, d'un montant de six cent milles (600 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives ainsi que des offres techniques et financières aura lieu le 14 Juin 2023 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**14.1 – Critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission ;
- dossier administratif incomplet ou pièces non conformes au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché et de ne pas figurer dans la liste des entreprises défaillantes au cours des trois (03) dernières années ;
- absence d'un prix à un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif;
- non-respect des caractéristiques techniques (notamment : Testeurs numériques (de poche) d'analyse de qualité de l'eau, 5 en 1 (pH/EC/TEMP/TDS/SALT) ; Disque de sechi : Ø 20 cm à 30 cm partagé en quarts alternés de deux couleurs une claire (blanc) une sombre (noir ou bleu). Disque lié à un fils gradué de 5 m ou d'une tige graduée de 2m au moins.) ;
- non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères techniques essentiels.

14. 2 – Critères essentiels

- présentation générale de l'offre ;
- accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- références de l'Entreprise ;
- prospectus en couleur conforme aux spécifications techniques du DAO ;
- proposition technique conforme aux spécifications techniques du DAO assortie de fiches techniques du fabricant ;
- chronogramme et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »).

N.B : Toute offre n'ayant respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins cinq (05) « oui » sur sept (07) des critères essentiels sera éliminée.

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire dont les offres administrative et technique seront conformes pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA sise à Mvog-Betsi / Yaoundé.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ». /-

YAOUNDE le 26 Avril 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE DE YOKO

DECISION MUNICIPALE N°004/DM/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 MAI PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002 AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE YOKO DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu** la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des entités publiques ;
- Vu** la Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Générale des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu** la Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu** le Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant création du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n°2012/536 du 06 Octobre 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu** l'Arrêté n° 000261/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09 février 2020 dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- Vu** l'Arrêté n°00000212/A/MINMAP DU 28 Septembre 2021 Organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administratives des Marchés Publics ;
- Vu** la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu** la Circulaire n°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- Vu** la Circulaire N° 00000192/C/MINFI du 05 Janvier 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget des Collectivités Territoriales Décentralisées, pour l'exercice 2023 ;
- Vu** la Délibération Municipale N° 14 /DEL/CY/CM/SG/2022 du 16 Décembre 2022 portant examen et vote du budget 2023 de la Commune de Yoko ;

- Vu** la Décision Municipale N°11/DEL/CY/SG/2022 du 18 Février 2022 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Yoko ;
- Vu** l'Avis d'Appel D'offres National Ouvert EN procédure d'urgence N°002 AONO/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 du 31 Mars 2023 pour les travaux de construction du centre multifonctionnel de promotion des jeunes (CMPJ) de Yoko dans la Commune De Yoko-Département du Mbam Et Kim, Région Du Centre;
- Vu** Le Procès-verbal du 09 Mai 2023, relatif à l'attribution d'Avis d'Appel d'Offres, objets des DAO N°001, 002, 003 et 004/DM/RC/D-MK/C-YKO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 ;

Considérant la proposition d'attribution n° 004/L/CIPM-YKO/2023 du 09 Mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yoko, relative à l'examen des offres administrative, technique et financière, objets de la DAO n°002.

D E C I D E :

Article 1^{er}: Le soumissionnaire **ETS MUSEC SARL, B.P : 1494 Bafoussam**, est retenu pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE YOKO, DANS LA COMMUNE DE YOKO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE**, pour un montant TTC de **59 999 449 (Cinquante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quarante-neuf) FCFA** et un délai d'exécution de cent vingt (120) jours calendaires. YOKO le 15 Mai 2023

Article 2 : Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement du Marché correspondant.

ANNIR TINA Dieudonne

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !